

# RAPPORT D'ACTIVITES 2023

---



Association  
Jeunesse  
pour Demain

**Association Jeunesse pour Demain**

5 rue du Gros Raisin  
10000 Troyes

03 25 71 88 18  
[ajd@ajd.asso.fr](mailto:ajd@ajd.asso.fr)

## Table des matières

La Prévention Spécialisée .....	4
1. L'année 2023 en bref.....	4
2. L'Organisation de l'AJD.....	8
Les chiffres de l'Association Jeunesse pour Demain .....	10
1. Les jeunes suivis.....	10
2. Les différents temps de travail des éducateurs de l'AJD .....	11
3. La Présence sociale et le travail de Rue .....	11
4. Implication sur la Maison de l'Adolescence de l'Aube .....	12
La Prévention Spécialisée à Troyes .....	13
1. Organisation du temps de travail.....	14
2. La Présence sociale à Troyes .....	15
3. Les accompagnements éducatifs individualisés .....	15
4. Les fins d'accompagnement.....	20
5. Le partenariat.....	20
La Prévention Spécialisée à La Chapelle Saint Luc.....	22
1. La Présence sociale à La Chapelle Saint Luc .....	22
2. Les accompagnements éducatifs individualisés .....	23
3. Le partenariat.....	31
La Prévention Spécialisée à Sainte Savine.....	33
1. La Présence sociale à Sainte Savine .....	33
2. Les accompagnements éducatifs individualisés .....	33
3. Le partenariat.....	36
La Prévention Spécialisée à Saint Parres aux Tertres .....	37
1. Les accompagnements éducatifs individualisés .....	37
2. La Présence sociale à Saint Parres aux Tertres.....	40
3. Le partenariat.....	41
La Prévention Spécialisée à La Rivière-de-Corps.....	45
1. Les accompagnements éducatifs individualisés .....	45
2. Le partenariat.....	47

La Prévention Spécialisée Aux Noës-près-Troyes .....	49
1. La Présence sociale Aux Noës près Troyes .....	50
2. Les accompagnements éducatifs individualisés .....	50
3. Le partenariat.....	52
Parendado.....	53
1. Les accompagnements éducatifs individualisés .....	53
2. Les interventions sur des temps collectifs .....	55
3. Les fins d'accompagnement.....	55
4. Le partenariat.....	56
5. L'accompagnement par la psychologue .....	56
Prev'Enfance .....	58
1. La présence sociale .....	59
2. Les accompagnements éducatifs individualisés .....	60
3. Le travail partenarial .....	64
Espace Musical et Culturel d'Insertion .....	66
1. Les jeunes accompagnés en 2023.....	67
2. Les Evènements de l'EMCI en 2023 .....	68
3. Les Actions partenariales.....	70
Insertion et Jeunes en chantier .....	71
1. Les objectifs de l'action Insertion professionnelle.....	71
2. Les actions mises en place .....	72
3. L'accompagnement des jeunes de la Prév' dans le cadre de leur insertion professionnelle ...	72
4. Les chantiers éducatifs .....	73
Promeneur du Net .....	76
1. Organisation de la mission.....	76
2. La Rue Virtuelle .....	76
3. Les actions du réseau PdN .....	78
Stages de Responsabilités parentales.....	79
1. Objectifs du stage .....	79
2. Description de l'action.....	80
Accompagnement et encadrement de Chantiers Jeunes 16/25 ans de la Ville de Troyes.....	83
1. Bilan global des chantiers .....	83
2. Bilan de l'accompagnement social et éducatif.....	84

## La Prévention Spécialisée

La prévention spécialisée, régie par un mandat territorial, se construit, pour œuvrer auprès des jeunes et des familles, sur des principes d'interventions que sont notamment, l'anonymat, la libre adhésion, l'absence de mandat nominatif et la non-institutionnalisation. La méthodologie d'action de l'AJD, et de la Prévention Spécialisée, repose sur le travail de rue, l'accompagnement individuel et collectif ainsi que le développement du travail partenarial.

A ce titre, l'Association Jeunesse pour Demain traite des problématiques liées à l'adolescence sur l'ensemble du département dans le cadre de la mise en œuvre d'accompagnement en direction des jeunes et de leurs familles au travers de nos différents services que sont :

- La Prévention Spécialisée « de rue »,
- Parendado,
- Prev'Enfance,
- Jeunes en chantiers,
- L'Espace Musical et Culturel d'Insertion.

A ce titre, notre action de Prévention Spécialisée se déploie sur la commune de Troyes ainsi que sur certaines communes de l'agglomération : La Chapelle Saint-Luc, Sainte-Savine, Saint-Parres-aux-Tertres, Les Nöes-près-Troyes, La Rivière de Corps.

Le service PARENDADO, quant à lui, couvre l'ensemble des communes rurales à l'exception de Romilly-sur-Seine et Bar-sur-Aube.

### 1. L'année 2023 en bref...

Cette première partie de notre rapport d'activité permet de faire une synthèse des événements marquants de cette année 2023, pour l'AJD.

#### [Le logiciel TRAJECT \(Travail Recueil Analyse Jeune Equipe Territoire\)](#)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'association s'est doté d'un nouveau logiciel informatique permettant à la fois extraction de données chiffrés mais qui se veut également être un véritable outil d'accompagnement pour les professionnels.

Cet outil élaboré par le CNLAPS (Comité National des Acteurs de la Prévention Spécialisée) se veut avant tout adapté à la pratique des équipes éducatives de prévention spécialisée dans un souci de ne pas rendre chronophage la saisie des données. Il

Le logiciel revêt trois dimensions :

#### **L'agenda**

Il répond aux obligations en termes de droit du travail (gestion des plannings prévisionnel et réalisé). L'idée est ici que chaque éducateur puisse saisir son activité à partir d'un agenda numérique (accompagnements individuels, actions collectives, présence sociale, temps de réunion...).

La catégorisation des items a été travaillé avec les équipes lors de réunions de travail.

L'ergonomie du logiciel permet une saisie rapide et intuitive, possible à la fois sur smartphone ou sur ordinateur.

### **Les personnes accompagnées**

Ces différentes indications viennent incrémenter des fiches jeunes et des fiches territoires qui définissent les problématiques travaillées et l'évolution de chaque accompagnement.

### **Les territoires**

Ainsi, chaque éducateur peut par exemple avoir une vision globale de ses différents temps d'activité (pourcentage de temps de présence sociale par exemple), des personnes qu'il accompagne (nombre d'accompagnements, nombre de jeunes orientés par un partenaire spécifique, problématiques principales abordées), des actions collectives en place.

Ces données permettent d'être exportées pour la réalisation du rapport d'activité.

Les éducateurs peuvent également évaluer, sur une temporalité donnée, l'évolution de la situation d'un jeune ou la transformation d'un territoire, à partir de critères prédéfinis.

Ces indicateurs permettent de faire ressortir l'impact de l'action de la prévention spécialisée à partir de critères objectifs. L'accès aux données est sécurisé et est différencié selon l'utilisateur.

Les données restent la propriété exclusive de chaque structure. Elles sont hébergées sur des serveurs français répondant aux normes RGPD. Tous les éducateurs de l'association ont bénéficié d'une formation pour s'approprier l'utilisation du logiciel et ces derniers peuvent faire part régulièrement de leur proposition d'amélioration. Cependant la mise en place de ce nouvel outil a nécessité un gros travail de transfert de données.

### Les Cités éducatives

En 2023, les Cités éducatives nous ont permis de renforcer nos actions de prévention spécialisée sur le secteur Chantreigne/Montvilliers. En effet, le soutien financier apporté a permis la mise en œuvre d'une action à destination de jeunes permettant une approche globale des problématiques en situation concrète alliant à la fois le travail sur les difficultés scolaires, le développement des compétences psycho-sociales des jeunes et la remobilisation des familles dans le parcours scolaire et sociale de leurs enfants. D'autre part, le concours des Cités éducatives a permis de mettre à disposition des jeunes, accompagnés par les éducateurs, les compétences et l'expertise de notre conseillère en insertion professionnelle dans la construction de leur projet professionnel et le sens donné à leurs études.

Tous ces changements, que cela soit en termes d'organisation, de modalités d'intervention ou encore de personnels ont parfois un peu perdu les partenaires. C'est pourquoi, nous avons mis en place une journée portes ouvertes, en décembre dernier à destination de nos différents partenaires. Elle avait pour objectif de mieux se connaître, de répondre à leurs questions, de faciliter les échanges et les liens partenariaux. Cette journée fut une belle réussite et sera renouvelée

### La réorganisation de la Prévention Spécialisée sur la Ville de Troyes

L'année 2023, a pour l'AJD, été marquée par le désengagement de la ville de Troyes du Marché public contractualisant la mise en œuvre de la prévention spécialisée sur la commune à compter du 1er juillet 2023.

Le Conseil Départemental a poursuivi son soutien financier et opérationnel afin d'assurer la poursuite des actions de Prévention Spécialisée sur la ville, en maintenant leur engagement dans les termes du marché public. Après des échanges constructifs, nous nous sommes accordés sur les modalités de mise en œuvre de cette dernière, de façon cohérente au temps imparti.

Cela signifie donc que sur les 8 postes initiaux, il y a eu au 1<sup>er</sup> juillet une réduction des effectifs en passant à 5 ETP.

De ce fait, nous avons été amenés à repenser la répartition du temps de travail des professionnels en prenant en compte la réduction des moyens humains tout en maintenant les modalités d'intervention propres aux actions de prévention spécialisée.

En conséquence, il a été primordial d'échanger avec les équipes, et les accompagner au mieux dans cette période générant beaucoup d'incompréhensions et de questionnements quant à leurs pratiques et au sens donné à leurs actions. Pour autant, les équipes, même si elles ont dû « accuser le coup » sont restées mobilisées, motivées et force de proposition notamment durant les émeutes, période qui sonnait pourtant la fin du soutien financier de la ville de Troyes.

En termes de mise en œuvre concrète, les professionnels poursuivent leurs accompagnements éducatifs en direction des jeunes et de leur famille en s'appuyant notamment sur notre partenariat avec l'Education Nationale, afin de contribuer à la lutte contre les situations de décrochage et la rupture avec les dispositifs de droit commun. Ils maintiennent également l'ensemble de leurs liens partenariaux nécessaires à l'accompagnement des problématiques des jeunes et de leur famille.

Les temps de présence sociale sont, quant à eux, effectués essentiellement aux abords des établissements scolaires, la baisse des effectifs ne permettant plus la mise en œuvre d'une présence régulière sur l'ensemble des secteurs de la ville en particulier sur les quartiers prioritaires malgré le besoin toujours prégnant d'un travail de proximité nécessaire au maintien du lien entre les habitants et les différentes institutions.

En parallèle, la Ville de Troyes nous a proposé sur la période de septembre à décembre 2023, une prestation d'Accompagnement et d'encadrement de « Chantiers Jeunes » âgés 16/25 ans, de la Ville de Troyes. Pour mener cette action, Mory Komara, éducateur spécialisé de l'AJD, a encadré 2 sessions de 60h de chantiers (réparties sur 14 semaines). En parallèle, il a mené les accompagnements éducatifs individuels et assuré la mobilisation des jeunes positionnés, en amont, pendant et à la suite du chantier.

Cette action a impliqué beaucoup de changement pour le professionnel, la mission étant finalement principalement celle d'un éducateur technique. La prestation s'est terminée le 31 décembre 2023, la Ville ayant fait le choix de gérer en interne la mise en œuvre de ces chantiers.

### Les émeutes

Par ailleurs, la période du déconventionnement a été concomitante avec celles des émeutes consécutives à la mort de Nahel, à Nanterre. Plusieurs quartiers troyens et la Ville de La Chapelle Saint Luc ont été particulièrement touchées. Les éducateurs, avec les moyens qu'ils avaient à leur disposition, ont été présents auprès des jeunes et des familles et afin de les rassurer, d'échanger avec eux sur leurs perceptions et mesurer leur intention de passage à l'acte. Il est apparu primordial de rappeler aux familles leurs responsabilités à raisonner et garder leur enfant au maximum auprès d'eux durant cette période de tensions et de risques.

### Les mouvements de personnel

L'AJD a connu cette année de nombreux mouvements de personnel. En effet, nous avons été confrontés à des absences de salariés mais également à 3 départs volontaires. Ces mouvements nous ont permis de ne pas avoir à engager de procédure de licenciement. Pour autant, une réorganisation en interne sur la base du volontariat a été nécessaire et a amené certains professionnels à changer de service et à se réapproprier de nouveaux territoires.

Concernant les absences, de plus ou moins longues durées, il est important de préciser que nous connaissons actuellement des difficultés de recrutement d'éducateurs spécialisés diplômés. La prévention spécialisée et ses spécificités d'intervention nécessitent un temps d'adaptation et d'installation sur un territoire relativement long pour s'imprégner du réseau partenarial et s'intégrer auprès du public. Les remplacements de courte durée ne semblent donc que peu pertinents et ajoutent des difficultés dans nos campagnes de recrutement.

### La formation des professionnels

La formation professionnelle permet de contribuer à l'accompagnement des équipes, d'autant plus dans un monde professionnel en constante évolution.

C'est pourquoi en 2023, les salariés ont pu bénéficier de formations thématiques telles que :

- Sensibilisation à la maladie mentale,
- La gestion de l'agressivité
- Agir afin de prévenir les conduites et comportements à risques chez les jeunes
- Cadre légal de la prostitution des mineurs et des violences sexuelles : dans le cadre de la Stratégie Nationale de Prévention et Protection de l'Enfance une formation a été proposée à des professionnels de plusieurs établissements de protection de l'enfance sur la problématique de la prostitution des mineurs.

Certains ont pu également participer à des colloques, tels que :

- « Genre et sexualité : mode d'emploi pour la Prévention Spécialisée organisé par la CNAPE
- Journée nationale de la Prévention Spécialisée (CNLAPS)
- Etc.

Par ailleurs, dans le souci de rendre notre action de Prévention Spécialisée plus lisible, de mieux communiquer et aussi pour répondre au nombre grandissant de transmissions d'informations relatives aux accompagnements individuels, nous avons choisi en 2023 de proposer une formation collective sur les écrits professionnels. En effet, les situations rencontrées au titre de la Prévention Spécialisée sont de plus en plus complexes et nécessitent de plus en plus souvent un relai auprès des autres modalités d'accompagnement éducatives.

Enfin, ont eu lieu cette année, comme quasiment chaque année des formations en lien avec le Logiciel Paie, le logiciel TRAJECT que les équipes ont dû s'approprier et aussi des formations de Sauveteur secouristes du travail.

## 2. L'Organisation de l'AJD

Quand nous parlons de l'AJD, il est également important de préciser que les missions de l'AJD ne sauraient être mises en place sans le Conseil d'administration, et les fonctions supports qui œuvrent au quotidien pour le bon fonctionnement de l'association et l'orientation de ses orientations stratégiques.

Nous avons fait le choix également depuis 2 ans de s'impliquer davantage au CNLAPS (Comité National de Liaison des Acteurs de Prévention Spécialisée). Cela nous permet de partager nos constats, difficultés et projet innovants et d'avoir une lecture sur le plan régional et national de l'état des actions de prévention spécialisée et des problématiques rencontrées par la jeunesse.

### Les services administratifs et la direction

L'équipe administrative est composée de :

*Delphine Lotodé et Jérôme Ganier* (à hauteur de 2 ETP), pour assurer la tenue de la comptabilité des associations AJD, Régies Services et la Maison de l'Adolescence, dans le respect des procédures établies et en contrôlant la cohérence des documents comptables produits.

*Corinne Jeançon* (à hauteur de 0.5 ETP), pour assurer toute la gestion administrative des salariés de l'AJD et de la Maison de l'Adolescence, de leur embauche à leur sortie, dans le respect des projets associatifs des associations et dans le respect des conventions collectives de chacune des entités.

En plus de son mi-temps en tant que Technicienne Paie, Corinne assure également une mission de secrétariat pour la Maison de l'Adolescence (à hauteur de 0.5 ETP) où elle est chargée de l'accueil téléphonique et physique en apportant une première écoute aux personnes ainsi que les renseignements nécessaires. Elle gère également le planning des rendez-vous des accueillants.

*Ludovic Bourgeois* (mis à disposition par Oppelia ALT10 à hauteur de 0.27 ETP) est chargé d'établir les comptes des différentes associations en respectant les obligations légales et en participant à la mise en place des procédures et à la constitution des documents financiers, dans le cadre des projets associatifs des structures.

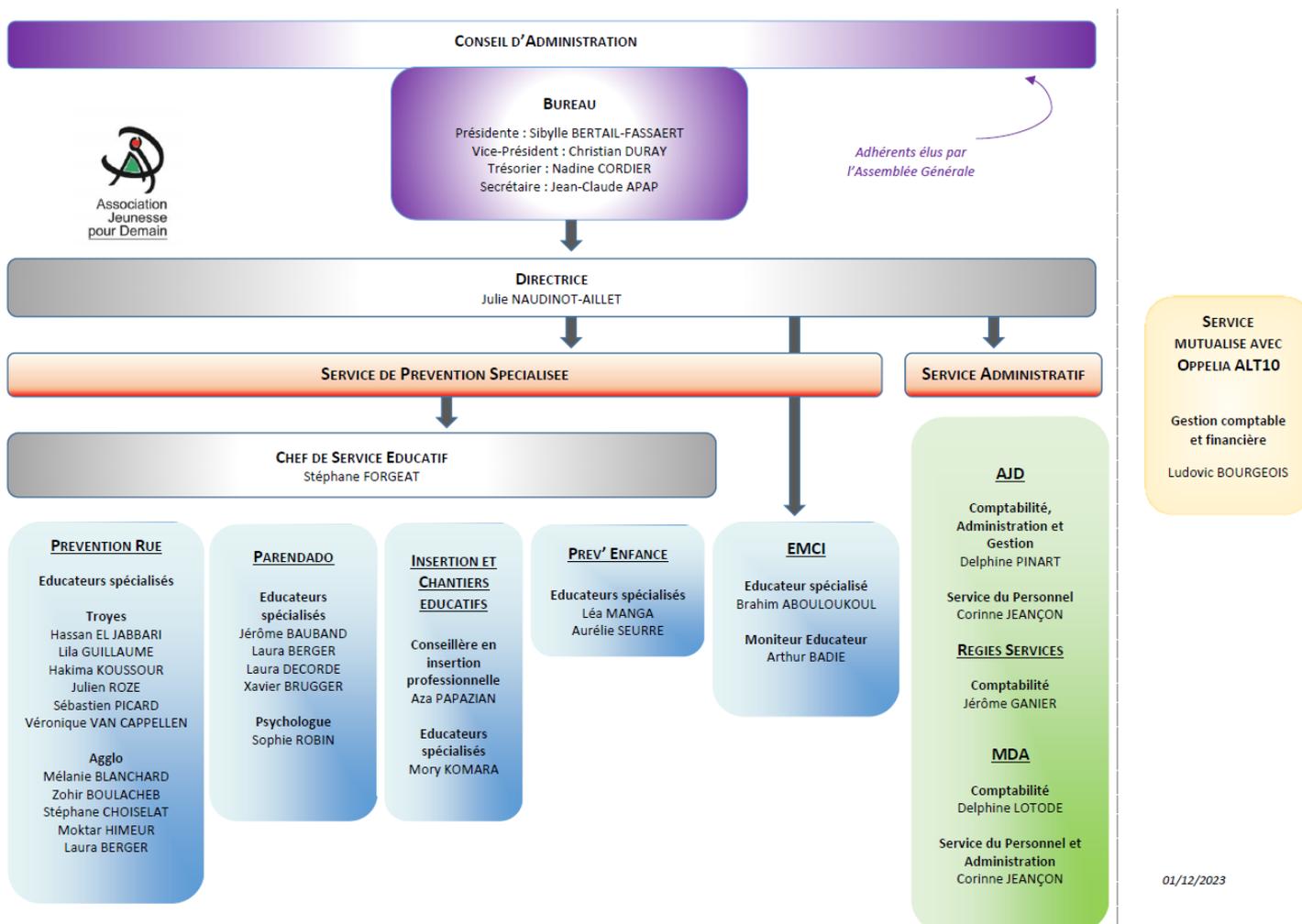
*Stéphane Forgeat*, Chef de service, assure l'encadrement et la coordination des professionnels pour mettre en œuvre l'action pour laquelle l'AJD. Il est force de proposition et contribue au développement des actions de l'AJD.

*Julie Naudinot-Aillet*, en tant que Directrice, est chargée d'assurer la gestion de l'équipe, de mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration et de favoriser le développement de l'association dans le respect des projets associatifs, de service, en lien avec les collectivités.

## Le Conseil d'administration

Les membres élus	Les membres de droits
Sibylle BERTAIL-FASSAERT - Présidente	L'association Régies Services, représentée par son président, Jean-Philippe SOMMERHALTER.
Christian DURAY - Vice-Président	
Nadine CORDIER - Trésorière	
Jean-Claude APAP - Secrétaire	
Monique CARTON	
Stéphane GOUGET	
Jean-Claude MANCEAUX	
Philippe RAPPENEAU	

## Organigramme



# Les chiffres de l'Association Jeunesse pour Demain

## 1. Les jeunes suivis

En 2023, les services de l'AJD ont accompagné **1144 jeunes** de 6 à 21 ans.

Parmi ces jeunes, 903 ont été accueillis par les services Prévention de Rue et Parendado (cf tableau ci-dessous).

### Répartition par tranche d'âge (Prévention de Rue et Parendado)

Tranches d'âge	Total	H	F	%	
9 à 11 ans	71	47	24	8%	
12 à 13 ans	216	156	0	24%	Dont 604 nouvelles situations mises en œuvre en 2023 :
14 à 15 ans	284	182	102	31%	
16 à 17 ans	155	83	72	17%	
18 à 20 ans	149	91	58	17%	
21 ans et plus	28	16	12	3%	
<b>Total</b>	<b>903</b>	<b>575</b>	<b>328</b>	<b>100%</b>	- 218 filles (36%)
<b>% par sexe</b>	<b>100%</b>	<b>63%</b>	<b>37%</b>		- 386 garçons (64%)

Le service Prev'Enfance a accompagné cette année 127 situations dont 76 garçons (59.8%) et 51 filles (40.2%).

Par ailleurs, les dispositifs complémentaires à l'action de prévention spécialisée ont pu accompagner :

- 105 jeunes à l'EMCI
- 79 jeunes dans le cadre des missions de la Chargée d'Insertion Professionnelle (jeunes accompagnés par ailleurs par les éducateurs)
- 50 parents dans le cadre des stages de responsabilités parentales
- 9 jeunes dans le cadre des chantiers mis en œuvre par la Ville de Troyes

Ces chiffres n'indiquent pas le nombre de jeunes avec lesquels les éducateurs échangent lors des temps de rencontre initiés par une présence régulière dans les secteurs d'intervention (lors des temps de présence sociale).

Les jeunes suivis sont ceux pour qui une action éducative a été formalisée afin de les amener à s'émanciper, à s'adapter aux codes sociaux, à construire leur projet et leur permettre inclusion et insertion sociales et professionnelle.

La diversité des modalités d'intervention de chaque service de l'AJD permet la mise en œuvre d'accompagnements éducatifs en direction des jeunes et de leur famille sur la quasi-totalité du département.

La spécificité de la Prévention Spécialisée étant de les accompagner et aussi de garder avec eux les liens noués sur la base de la confiance avec des Adolescents souvent réfractaires au dialogue avec l'adulte.

## 2. Les différents temps de travail des éducateurs de l'AJD

Ci-dessous la définition des différents temps de travail des éducateurs spécialisés de l'AJD :

Partenariat : Temps d'échange et de réunion avec les partenaires. Seuls les échanges physiques sont indiqués dans cette rubrique, les appels téléphoniques étant notés comme des temps de concertation.

Réunion interne : la réunion d'équipe hebdomadaire permet de communiquer les informations institutionnelles, l'échange, l'organisation, un point hebdomadaire sur la présence sociale et les accompagnements.

Evaluation : Temps consacré à l'évaluation des accompagnements

Concertation : Il s'agit des temps de passage d'information entre éducateurs autour des situations et de l'organisation quotidienne du travail. Sont identifiés dans cet item également les temps de recherches de renseignements ainsi que les temps d'échange téléphoniques avec les partenaires.

Accompagnement : Temps d'accompagnements physiques avec les jeunes.

Présence sociale : Il s'agit du temps passé par les éducateurs sur les différents secteurs dans les espaces publics fréquentés par les jeunes.

Actions collectives : activités ou actions à visées éducatives favorisant :

- Un moment convivial et de partage
- La création et/ou le renforcement d'une relation éducative et de confiance
- L'évaluation des compétences sociales dans un contexte particulier

Promeneur du Net : Temps consacré à la présence sociale sur Internet

Formation : Temps consacré à de la formation au profit des interventions éducatives.

## 3. La Présence sociale et le travail de Rue

Le travail de rue est une composante essentielle de la prévention spécialisée puisqu'il permet aux éducateurs spécialisés d'aller à la rencontre des jeunes et d'amorcer une relation, en particulier avec ceux qui n'ont pas pu ou su exprimer de demandes d'aide, en allant là où ils se trouvent, et en créant avec eux un lien de confiance. Ce principe d'aller vers permet ainsi de toucher un public qui ne fréquentent pas ou peu les institutions traditionnelles et d'identifier leurs besoins en vue de mettre en place des actions adaptées à leurs problématiques.

Le travail de rue permet de comprendre les itinéraires et les habitudes de vie des jeunes et vise à développer une connaissance fine du quartier. La présence sociale n'est jamais intrusive, elle respecte la vie privée des personnes et le travail des partenaires.

Le travail de rue s'organise en se rendant sur des lieux d'interventions ciblés et par une présence régulière au sein des structures partenaires travaillant avec le publics visés (Espaces intergénérationnel, abords des établissements scolaires, parcs, au pied des immeubles, ...).

### Les actions collectives

Pour beaucoup de familles, l'accès aux loisirs est loin d'être une priorité et ne va pas de soi. Pour autant, c'est un levier dans le cadre de nos accompagnements : les actions mises en place nous permettent d'aller plus loin sur le volet éducatif, d'entrer en contact avec les jeunes mais aussi avec les familles. C'est parfois aussi l'occasion de travailler l'accompagnement à la parentalité dans un cadre plus ludique et propice à l'échange.

Ces actions, favorisant la qualité de l'accompagnement et améliorant la confiance réciproque, ont permis aux jeunes de faire une parenthèse en proposant différentes sorties et temps d'actions collectives et permettant de sortir de leur contexte de vie, souvent compliqué. Ces temps sont un véritable outil pour les professionnels de l'AJD car ils permettent également de renforcer l'action et les liens existants entre l'éducateur, les jeunes et leur famille au travers de mises en situation concrètes et partagées. C'est l'occasion aussi de nouer un premier contact avec d'autres jeunes. Ces temps d'accompagnement permettent de délivrer un message préventif et éducatif dans un contexte positif. Les éducateurs accompagnent également les familles dans les démarches administratives, dans la recherche des structures d'accueils (associations sportives, organismes de séjour et de colonie, ...) et d'aides financières lorsque cela est nécessaire.

Un escape-game dans les rues de Troyes a été créé par les éducateurs de l'association. Cela favorise la cohésion du groupe de jeune, du jeune avec l'éducateur ou encore avec ses parents. Cet escape-game a également pour objectif de découvrir la Ville mais aussi les lieux et institutions ressources (comme par exemple La mission locale, le CMAS, la CAF etc.).

## 4. Implication sur la Maison de l'Adolescence de l'Aube

Par le biais d'une convention de mise à disposition de personnel, les éducateurs de l'AJD interviennent sur l'accueil et le suivi éducatif des jeunes reçus à la Maison de l'Adolescence.

C'est à ce titre qu'un ETP d'éducateur spécialisé est mis à disposition de la MDA pour réaliser, en binôme avec un infirmier du Temps du Devenir, les entretiens des jeunes et des familles en assurant l'expertise éducative des situations.

Suite au déconventionnement, depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les permanences de la Maison de l'Adolescence sont assurées par les éducateurs de l'équipe Troyes mais aussi par les professionnels de l'équipe Parendado.

Les données du bilan 2023 de la Maison de l'adolescence à Troyes sont :

222 jours d'ouverture et 444 jeunes ou familles différentes rencontrées (dont 387 pour la première fois), soit 1.75 nouvelles venues par jour.

Chaque nouvelle venue a entraîné 2.02 rendez-vous complémentaires.

67% des personnes rencontrées résident sur des communes de Troyes Champagne Métropole.

## La Prévention Spécialisée à Troyes

L'ensemble des interventions éducatives ont été réalisées sur l'ensemble de l'année par des éducateurs spécialisés diplômés d'état.

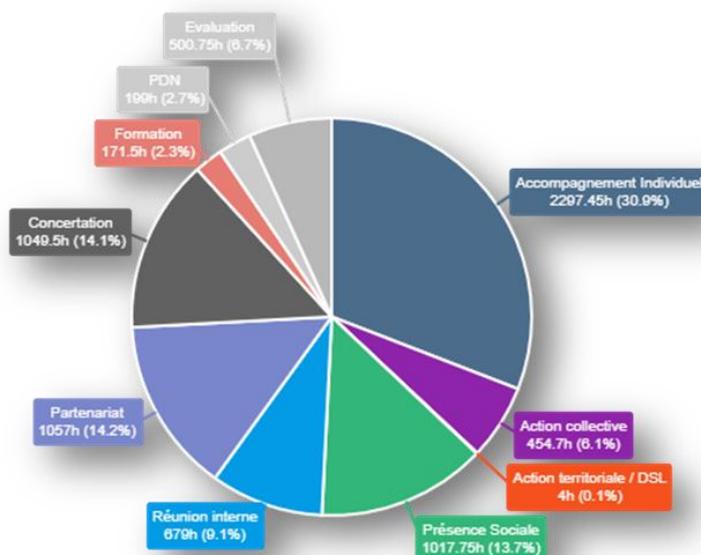
1er semestre 2023 :

Equipe Ouest	Equipe Est
Centre-ville, Les Marots, Les Chartreux	Les Sénardes, Le Point du Jour, Jules Guesde, Les Vassaules
<i>Xavier Brügger</i>	<i>Hassan El Jabbari</i>
<i>Margaux Gustave</i>	<i>Lila Guillaume</i>
<i>Mory Komara</i>	<i>Hakima Koussour</i>
<i>Sébastien Picard</i>	<i>Julien Rozé</i>
<i>Véronique Van Cappellen</i>	<i>Marie Dosda (en Cdd de janvier à octobre 23)</i>
<i>Diakiesse Mankesi (Cdd de avril à septembre 23)</i>	

2nd semestre 2023 :

Equipe Troyes
<i>Hassan El Jabbari</i>
<i>Lila Guillaume</i>
<i>Hakima Koussour</i>
<i>Sébastien Picard</i>
<i>Julien Rozé</i>
<i>Véronique Van Cappellen</i>

# 1. Organisation du temps de travail



Le désengagement de la ville de Troyes du Marché public contractualisant la mise en œuvre de la prévention spécialisée sur la commune à compter du 1er juillet 2023 a nécessité de repenser la répartition du temps de travail des professionnels en prenant en compte la réduction des moyens humains tout en maintenant les modalités d'intervention propres aux actions de prévention spécialisée. Les professionnels poursuivent leurs accompagnements éducatifs en direction des jeunes et de leur famille en s'appuyant notamment sur notre partenariat fort avec l'Education Nationale, en particulier les collèges (public actuellement majoritaire dans notre fil active) mais également avec les lycées afin de contribuer à la lutte contre les situations de décrochage et la rupture avec les dispositifs de droit commun.

Les temps de présence sociale sont, quant à eux, effectués essentiellement aux abords des établissements scolaires. En effet, les sollicitations émises par les différents partenaires ne permettent plus la mise en œuvre d'une présence régulière sur l'ensemble des secteurs de la ville.

Actuellement nous sommes très régulièrement sollicités par plusieurs établissements pour participer à une réflexion commune sur la prise en charge des élèves en situations de décrochage scolaire et/ou temporairement exclus en vue de leur proposer des actions individuelles et/ou collectives concourant à leur remobilisation dans leur parcours scolaire et leur projet d'avenir.

Les professionnels maintiennent leurs liens partenariaux nécessaires à l'accompagnement des problématiques des jeunes et de leur famille. (Département, MILO, services EN, MLDS, psychiatrie ado....).

Sur les périodes de vacances, des actions collectives sont organisées afin développer et/ou maintenir le lien avec les jeunes accompagnés, travailler dans certains cas l'adhésion et évaluer certains objectifs fixés dans le cadre des accompagnements. Ces actions peuvent être aussi des sorties familles permettant de travailler le lien parents/enfants.

## 2. La Présence sociale à Troyes

La Ville de Troyes s'étant désengagé, à la date du 1<sup>er</sup> juillet, du marché public contractualisant la mise en œuvre de la prévention spécialisée, l'association s'est vue contrainte de revoir l'organisation du temps de travail des professionnels exerçant leur mission sur cette commune.

Ainsi, le temps dédié à la présence sociale est passé de 30% (3788 heures) sur les années précédentes à moins de 15% (1017 heures) en 2023. En effet, le premier semestre de l'année est peu propice aux rencontres dans la rue en raison des conditions météorologiques et même si les éducateurs ont, dans un premier temps maintenu une présence sur les quartiers touchés par les émeutes survenues dans les mêmes moments que le déconventionnement, ils ont ensuite drastiquement limité leur temps de présence au sein des quartiers. Cependant, la présence sociale se concentre dorénavant aux abords des établissements scolaires qui permet de garantir les rencontres informelles avec bon nombre de jeunes.

Cependant, cette nouvelle organisation, même si elle permet une présence sur des lieux largement fréquentés par le public de prévention spécialisée, génère une perte pour les professionnels qui étaient repérés et reconnus dans les quartiers et ne permet plus de maintenir un lien avec le public les plus en marge avec les dispositifs de droits communs tels que l'Education Nationale, les structures d'insertion et/ou administratives. Ainsi, il leur devient plus difficile d'analyser les évolutions des quartiers qui venaient enrichir les échanges partenariaux et les réponses adaptées aux problématiques rencontrées par le public.

## 3. Les accompagnements éducatifs individualisés

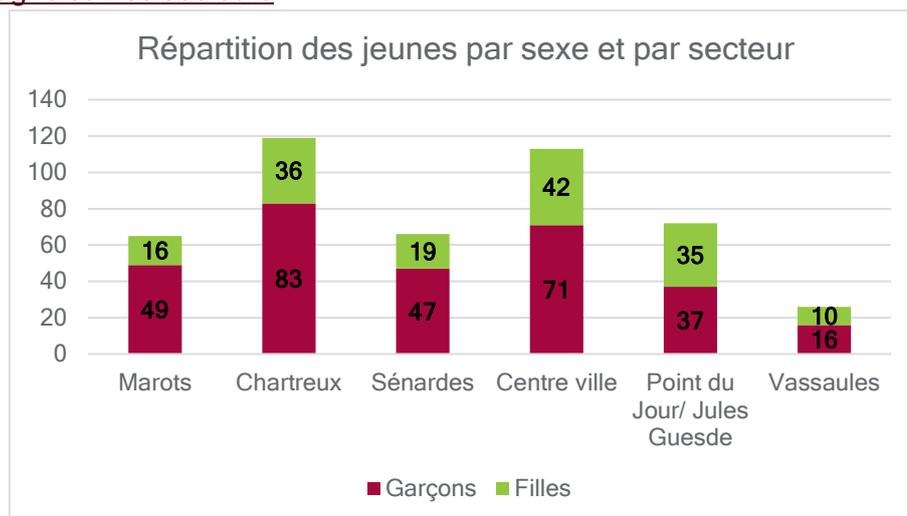
Sur l'année, les éducateurs de rue ont été en relation d'accompagnement avec 461 jeunes Troyens. Deux tiers du public accompagné sont des garçons. Plus de la moitié des jeunes accompagnés sont dans la tranche d'âges 12/15 ans (public collégien). Le public jeune majeur représente également un nombre important d'accompagnement éducatif.

*Répartition par tranche d'âge*

Tranches d'âge	Nombre total de jeunes				Dont Nombre de nouvelles situations			
		H	F	%		H	F	%
9 - 11 ans	17	13	4	4	15	13	2	4
12 - 13 ans	90	67	24	20	70	49	21	22
14 - 15 ans	148	96	51	32	108	71	37	33
16 - 17 ans	85	52	33	18	54	41	13	17
18 - 20 ans	107	67	40	23	70	43	27	22
21 ans et +	14	8	6	3	7	4	3	2
<b>Total</b>	<b>461</b>	<b>303</b>	<b>158</b>		<b>324</b>	<b>221</b>	<b>103</b>	
% par sexe		65 %	35 %	100 %		68 %	32 %	100 %

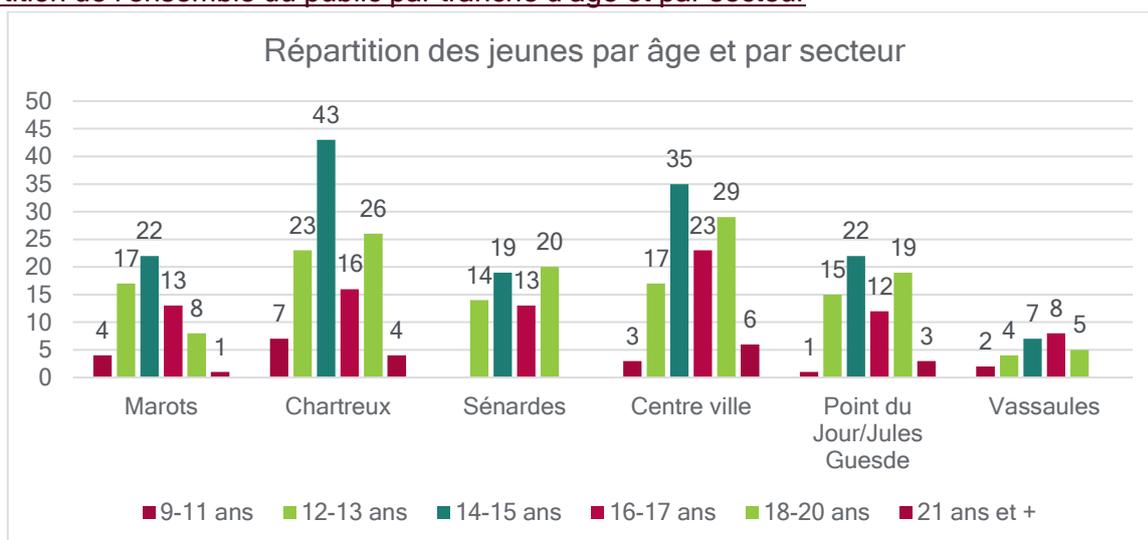
324 nouveaux jeunes ont été accompagnés à Troyes en 2023. Les proportions en termes de genre et de tranche d'âge sont identiques aux données de l'ensemble de public.

### Public accompagné sur les secteurs



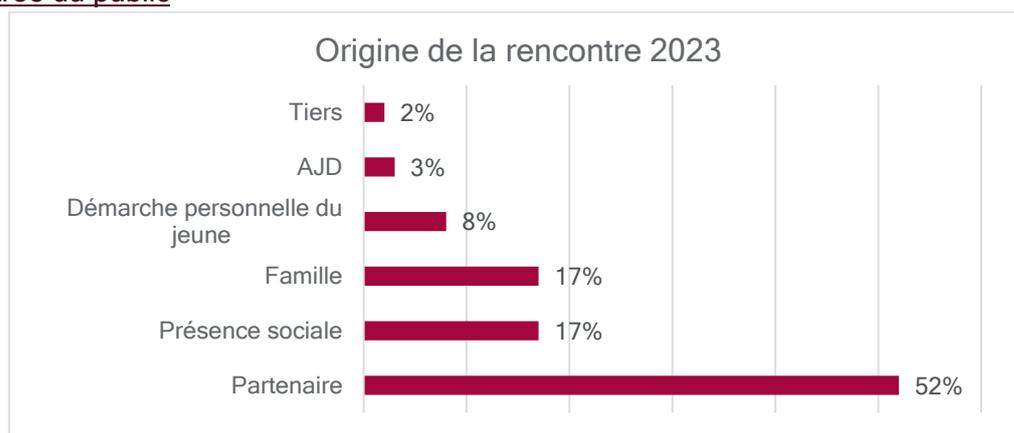
Le quartier des Chartreux et le secteur du centre-ville concentrent le plus grand nombre d'accompagnement éducatif. Comme les années précédentes, le nombre de fille représente un tiers de accompagnements. La moyenne d'âge est de 15 ans pour les garçons et 15.5 ans pour les filles.

### Répartition de l'ensemble du public par tranche d'âge et par secteur



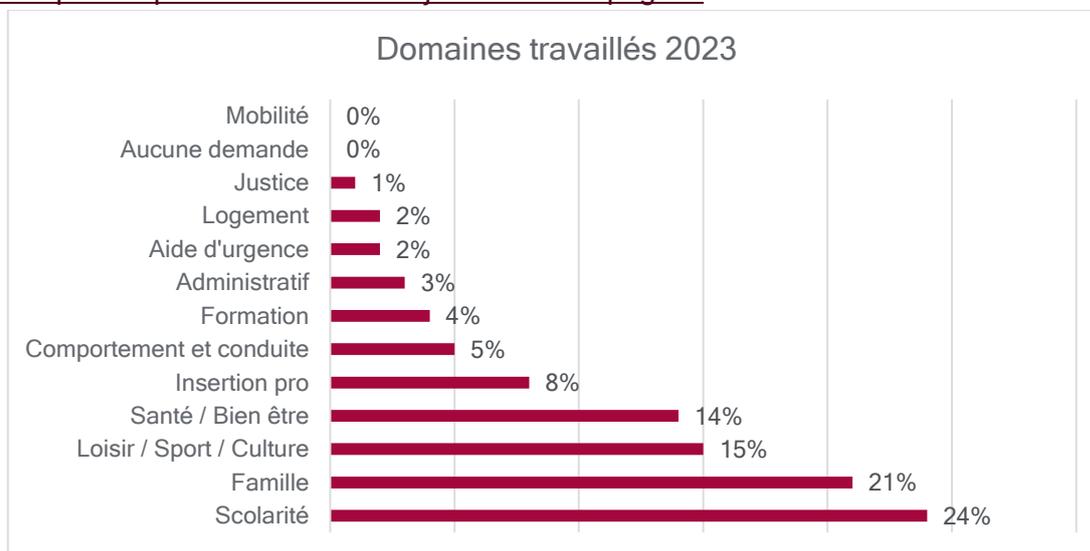
La tranche d'âge 14-15 ans est la plus représentée. Comme les années précédentes les jeunes majeurs sont également largement concernés par les accompagnements.

### Mode d'entrée du public



Plus de la moitié des accompagnements sont initiés par le biais du travail partenarial engagé depuis plusieurs années, majoritairement l'Education Nationale, les services du département et la Maison de l'adolescence. Ces chiffres sont voués à être renforcés du fait de la réduction des temps dédiés à la présence sociale. 25% des situations restent à l'initiative des jeunes et des familles souvent sur conseil de partenaires.

### Difficultés repérées pour l'ensemble des jeunes accompagnés



Nous observons un rajeunissement du public de la prévention spécialisée, une tranche d'âge qui nous interpelle les 11-15 ans, où nous observons : décrochage, ruptures scolaires, mal-être, isolement, difficultés relationnelles entre les parents et l'institution scolaire, autant de problématiques pour lesquelles les éducateurs interviennent régulièrement. En effet, certains jeunes ont perdu le sens des apprentissages et désinvestissent progressivement leur scolarité les conduisant à des situations de décrochage scolaire. Les éducateurs maintiennent un lien étroit avec les professionnels des établissements scolaires pour lutter contre toute forme de rupture scolaire tant vis à vis des jeunes que des familles. Par ailleurs, les problématiques scolaires peuvent être la résultante et/ou la cause de la dégradation du climat familial.

Les éducateurs de l'AJD observent des situations familiales complexes qui peuvent fragiliser le parcours du jeune par une baisse de motivation. Des problèmes liés à la baisse de concentration à l'école, du temps passé sur les réseaux sociaux, les jeux vidéo, ou des fréquentations qui peuvent les entraîner dans des dérives liées à la consommation ou à des prises de risques (justice, sexualité, violence...). Ces comportements à risque demandent de la part des éducateurs d'objectiver leurs actions autour d'un soutien à la parentalité afin de favoriser la pose d'un cadre contenant et sécurisant indispensable à l'épanouissement des jeunes. Les professionnels se positionnent dans une démarche de médiation en vue de restaurer un dialogue constructif entre les parents et le jeune. Il est également parfois nécessaire de réaliser un travail de fond en abordant l'histoire familiale et les non-dits qui nécessitent d'orienter ces situations vers des dispositifs de médiation et de thérapie familiale.

Les parents des jeunes orientés par nos partenaires sont en difficultés au quotidien avec leurs enfants sur le plan éducatif. Cela s'exprime par des conflits au sein des familles sur le respect des règles de vie à l'intérieur et l'extérieur du domicile. Leur autorité est sans cesse mise à mal ce qui engendre un épuisement de certaines familles dans leurs capacités à maintenir un cadre à la fois suffisamment contenant et sécurisant mais qui permet également aux jeunes de développer petit à petit leur autonomie.

Une diminution de la présence de filles dans les quartiers se fait remarquer. Toutefois, certaines d'entre elles restent présentes dans les structures comme les EIG, les associations locales ou encore les médiathèques.

Aujourd'hui, les situations accompagnées revêtent des problématiques multiples, ceci qui rend l'intervention éducative plus complexe et plus longue dans le temps. Pour répondre à leur besoin il est nécessaire de s'appuyer sur nos partenaires dans leurs différents champs de compétences afin de croisés les regards et de prendre en compte la situation dans sa globalité. Les professionnels interviennent régulièrement dans des situations dont les difficultés sont déjà bien ancrées qui auraient nécessité une intervention éducative plus précoce.

Un autre constat montre que de nombreux jeunes adultes accompagnés dans le cadre de leurs démarches d'insertion professionnelle ont une maîtrise de l'outil informatique très laborieuse et limitée contrairement aux idées reçues sur la jeune génération. Cet état de fait peut partiellement s'expliquer par un réel désintérêt de la part des jeunes sur leur avenir et par leur manque de connaissance sur les procédures administratives inhérentes à l'aboutissement de leur projet.

### Les actions collectives

Comme chaque année les éducateurs ont organisé de nombreuses actions collectives leur permettant de poursuivre dans un cadre différent leurs accompagnements éducatifs menés tout au long de l'année. En effet, ces temps permettent de mesurer et de travailler de façon concrètes les diverses problématiques rencontrées par les jeunes régulièrement émises par les professionnels de l'Education Nationale et/ou par les familles dans le cadre de mise en situation particulière. Ces moments conviviaux partagés en petit collectif permettent d'évaluer la capacité des jeunes à intégrer un groupe de pairs, à respecter un cadre, ou encore à s'engager dans un projet.

C'est également l'occasion pour les éducateurs de renforcer leur lien éducatif avec les jeunes et ainsi de favoriser la relation de confiance indispensable à l'atteinte des objectifs fixés avec les familles.

Par ailleurs, dans certains cas, ces activités permettent de nouer un premier contact avec des jeunes et les familles les plus réticentes à la mise en œuvre d'un accompagnement éducatif pourtant jugé nécessaire en raison des comportements problématiques observées dans l'espace public et/ou par nos partenaires. Ci-dessous quelques exemples d'actions collectives menées en direction des jeunes troyens.

#### **Sortie à la Comédie Musicale « Le roi Lion » au théâtre Mogador de Paris**

Une sortie au théâtre Mogador de Paris a été organisée en direction de 18 familles (13 adultes et 35 jeunes) de l'ensemble de nos services (16 troyens ; 4 noyats, 20 chapelains, 9 du rural et 4 patrocliens). Cette journée a permis à de nombreuses familles de favoriser leur accès à la culture en découvrant un lieu majestueux et rempli d'histoire et d'assister à la comédie musicale « Le Roi Lion » dont tout le monde connaît l'histoire. Jeunes et adultes ont été conquis par le spectacle et par le lieu, moment qui restera longtemps dans leur mémoire. Ces moments féériques permettent de renforcer les liens entre les professionnels et les familles. Pour les éducateurs, ce fût l'occasion d'évaluer et de travailler les interactions entre parents et enfants et de leur permettre de sortir de leurs tracasseries, voire parfois de leurs conflits quotidiens. A l'issue de la représentation, une visite des différents sites emblématiques de la capitale a pu être proposée. Ce fût une grande première pour un certain nombre de familles.

#### **Sorties canoë à la base de Chappes**

Sur cette action, le groupe a été constitué de jeunes issus des différents quartiers troyen et qui ne se connaissaient pas préalablement. Ainsi, les éducateurs ont pu observer la création des interactions et la capacité de chacun à aller à la rencontre de l'autre. Le canoë se pratiquant en binôme, cette activité a permis de travailler la coopération, la communication, la coordination et l'entraide entre les jeunes. Les liens entre les jeunes ont pu se tisser rapidement et ont permis de passer une après-midi très conviviale.

### **Sortie Nigloland dans le cadre d'un chantier éducatif**

Dans le cadre d'un projet construit avec un groupe de jeunes troyens en situation d'échec scolaire, 3 après-midis de chantier ont été organisés en amont de cette sortie afin de travailler leur engagement et leur investissement dans un projet collectif. La finalité a été de leur redonner confiance en eux et de les valoriser au travers de tâches simples. Ainsi durant ces 3 mercredis après-midi de chantier, ils ont monté des meubles, rangé des locaux, ont été sensibilisés au tri en se rendant à la déchetterie et réaménager un local. En contrepartie de leur engagement et en concertation avec eux, les jeunes ont pu profiter d'une journée au parc d'attraction Nigloland. Alors qu'ils ne se connaissaient pas au début du projet, les jeunes ont réussi à créer une dynamique et ont passé une agréable journée tous ensemble.

### **Sortie à Reims**

Cette balade urbaine a permis à des jeunes troyens de sortir de leur quotidien en explorant les différents sites historiques de la ville de Reims. En partenariat avec l'association Culture du Cœur une visite guidée de la ville a pu leur être proposée muni d'un livret pédagogique leur permettant de réaliser un rallye photo et d'identifier toutes les curiosités du centre-ville. Ce support a permis de travailler la cohésion de groupe et d'observer l'abnégation des jeunes à rester concentré tout au long de la journée mêlant ouverture culturelle, attention, apprentissage historique et création artistique. Ce type de proposition pourra également être prochainement proposée sur la ville de Troyes.

### **Sortie Vélorail à la Ferté Gaucher**

Dans une démarche éco-citoyenne, les jeunes ont pu allier activité physique et sensibilisation à la nature. Tout au long d'un parcours de 7 km, les jeunes ont pu découvrir des œuvres artistiques et profiter d'animation sur le thème de la nature. Ce support a permis au groupe de travailler la cohésion et la notion d'effort. Par ailleurs, les professionnels ont pu observer les capacités d'intégration d'un certain nombre de jeune rencontrant des difficultés dans leur socialisation.

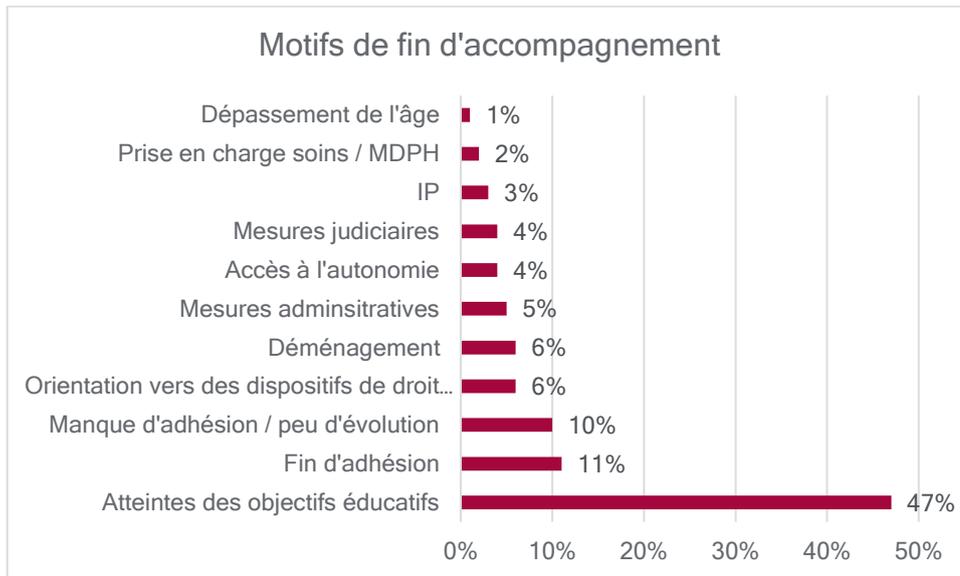
### **Projet en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement**

Comme chaque année, un partenariat avec la Ligue de l'Enseignement a permis des jeunes issus des quartiers de Troyes et de l'agglomération la réalisation d'un court métrage durant la période des vacances de la Toussaint. Ce projet permet aux jeunes de découvrir les différents aspects du cinéma et de s'initier à la réalisation d'un court métrage. En parallèle, un travail est amené pour faire prendre conscience aux jeunes que les images relayées sur certains supports numériques ne reflètent pas la vérité. Ainsi, cette action permet de faire passer un message de prévention sur la manipulation par l'image et le traitement de l'information et de développer l'esprit critique des jeunes ainsi que des méthodes de vérifications des informations reçues.

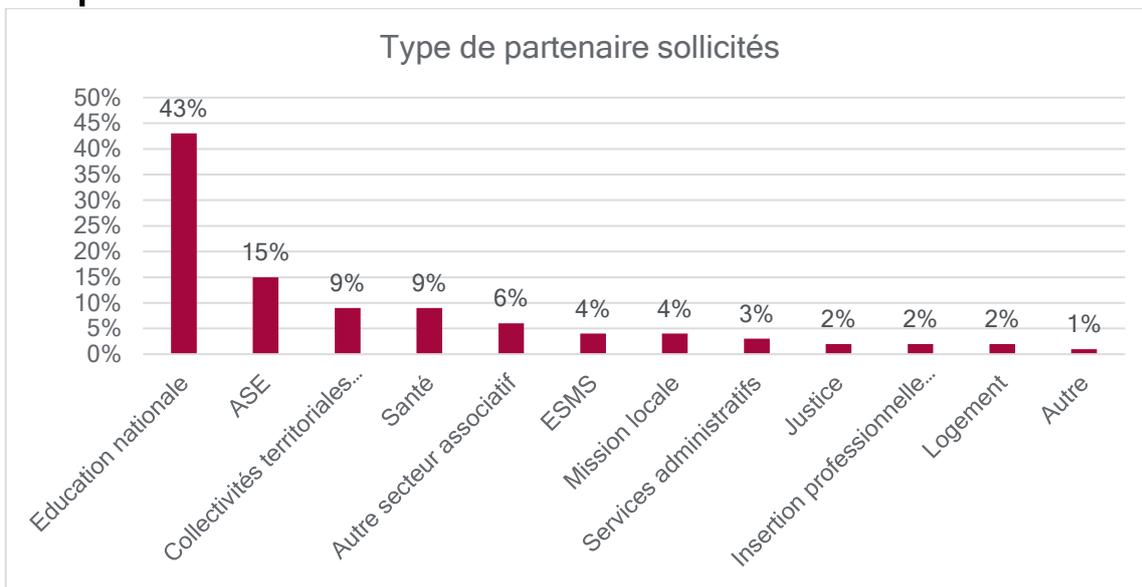
## 4. Les fins d'accompagnement

En 2023, 187 situations ont été clôturées. Toutefois les familles et les jeunes ayant bénéficié de ces accompagnements peuvent, si nécessaire, solliciter à nouveau l'intervention d'un éducateur.

50% des situations accompagnées trouvent une issue positive et répondent aux objectifs éducatifs définis avec les jeunes et leur famille. Pour 12% d'entre elles, d'autres mesures éducatives sont sollicitées qu'elles soient judiciaires ou administratives.



## 5. Le partenariat



Pour l'ensemble de notre intervention de prévention spécialisée, le partenariat joue un rôle essentiel et participe à l'aboutissement des projets individualisés.

D'une manière générale, l'éducateur spécialisé travaille avec les partenaires afin d'accompagner au mieux les familles et les jeunes qu'il suit. Le choix des partenaires se fait donc en fonction des besoins, des attentes, des problématiques et des difficultés repérées. Les fréquences de rencontre sont aléatoires en fonction des situations. Les modes de rencontres sont multiples : les réunions d'informations, les synthèses, les bilans, les projets, les commissions éducatives, les rendez-vous avec les familles/jeunes...

Pour exemple, ci-joint les partenaires que nous sommes amenés à solliciter en fonction des problématiques repérées (nous allons ici évoquer les problématiques familiales, scolaires, insertion sociale et professionnelle, souffrance psychique) :

- Familiale : Les assistantes sociales de secteur, les assistantes sociales scolaire, le CECREF (Centre Etudes Cliniques Relations familiales), la Maison De l'Adolescence, le Temps Du Devenir, le Centre Médico-Psychologique, l'ADAD (TISF...).
- Scolaire : les assistantes sociales scolaires, les infirmières et les CPE (Conseiller Principal d'Education), le CIO (Centre d'Information et d'Orientation), les psychologues de l'Education Nationale (conseillers d'orientations psychologues), la MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire), l'association familiale.
- Insertion sociale et professionnelle : La mission locale et leurs différents dispositifs (« garantie jeune », « chantier passerelle », dispositif « Invisibles »), l'E2C (l'Ecole de la Deuxième Chance), la régie de quartier, l'EPIDE (Etablissement pour l'insertion dans l'emploi), les CFA (centre de formation des apprentis), la chambre des métiers.
- Souffrance psychique : la Maison De l'Adolescence, le Temps Du Devenir, le Centre Médico Psychologique, l'ALT (Accueil Liaison Toxicomanie).

# La Prévention Spécialisée à La Chapelle Saint Luc

*Mélanie Blanchard  
Zohir Boulacheb  
Stéphane Choiselat  
Moktar Himeur*

## 1. La Présence sociale à La Chapelle Saint Luc

Le travail de rue privilégie une approche innovante de proximité où le public joue un rôle prédominant dans l'action, tant à ses débuts (la demande), que dans son déroulement (l'accompagnement).

Le travail de rue est un temps important que chaque éducateur utilise au quotidien pour aller à la rencontre du public et particulièrement des jeunes, afin de tenter d'amorcer un accompagnement qui formaliserait cette action éducative, pour l'emmener vers la construction d'un projet personnel et une émancipation.

Cet outil incontournable de la prévention spécialisée a permis aux 4 éducateurs de rentrer en relation avec des jeunes ou des groupes de jeunes de la commune.

Ils ont pu durant cette année observer sur le territoire les points de regroupement des jeunes adolescents et des plus âgés, jeunes adultes.

Les points centraux ont été les zones sportives, tels que les city stades où les éducateurs ont pu être reconnu par des jeunes adolescents. Les infrastructures sportives sont souvent utilisées par des plus jeunes, voir des élèves de primaire, ce qui permet aux éducateurs d'être repérés à leur entrée au collège.

Les collégiens sont le public le plus rencontré dans les rues sur des endroits destinés à se rencontrer. Les éducateurs assurent des temps de présence sociale devant les deux collèges de la commune. Leur présence permet effectivement d'être vu à nouveau, de pouvoir être en interactions avec des élèves et d'intervenir en cas de nécessité (tension entre élèves issus du même établissement ou venant d'un autre collège).

La présence sociale devant les établissements scolaires demeure importante pour l'équipe car elle permet également de garder une proximité avec les établissements, de nourrir le partenariat et d'éviter certaines situations de violence.

Il y a eu peu de regroupement de jeunes sur les différents quartiers. Le terrain de basket et le freetness sont utilisés lors des beaux jours où les éducateurs ont pu rencontrer les plus âgés. Leur passage régulier sur les points stratégiques a pu conclure à des demandes de jeunes qui ont souhaités être accompagné sur des démarches.

Au-delà des points de rencontre du quotidien les éducateurs ont pu être présents en soirée sur des manifestations comme la fête d'halloween ou les jeunes ont bénéficié d'un tournoi de foot en intérieur. Également sur les fêtes de fin d'année, toujours accompagné d'un tournoi de foot. Les éducateurs ont arpenté les rues et au moment du 31 décembre, ils sont intervenus auprès d'un papa et de son fils qui jouaient avec des mortiers.

Aucun débordement n'a été signalé lors de ces manifestations. Les jeunes se sont essentiellement regroupés sur les gymnases mis à disposition.

Les adolescentes ont été accueillies sur le quartier Marcel Defrance où elles ont pu avoir aussi un temps pour elles (Jeux de sociétés et musiques).

Sur l'ensemble de l'année, les éducateurs ont constaté moins de regroupement de jeunes.

Les abords de l'espace Victor Hugo sont de temps en temps occupés lors des beaux jours comme le mail, par des familles.

En règle générale, les éducateurs ont rencontré plus de garçons que de filles. Les adolescentes rentrent plus vite à leur domicile. Les filles sortent moins pour ne pas être embêtées par les garçons et passent de plus en plus de temps sur les écrans. Un besoin de s'isoler avec leur téléphone qui s'accroît d'année en année et ce depuis les confinements.

Les émeutes de juin 2023 ont été parmi les événements les plus marquants de l'année. Lors de cette période, les éducateurs se sont rendus directement à la rencontre des jeunes dans un cadre préventif. Ils ont pu créer un climat de confiance permettant l'échange, le dialogue et l'écoute notamment concernant leurs préoccupations et leurs interrogations sur les événements en cours. Ces temps ont donc permis d'engager des discussions, souvent constructives, permettant d'explorer des alternatives positives à leurs mécontentements. Parallèlement, les professionnels sont allés à la rencontre des parents pour leur rappeler leurs responsabilités vis à vis de leurs enfants quant aux risques de les laisser seuls, sans surveillance notamment en soirée. Cette démarche a permis de les sensibiliser et de les impliquer dans l'apaisement des tensions qu'on connut la commune.

## 2. Les accompagnements éducatifs individualisés

En 2023, les éducateurs ont accompagné 112 jeunes chapelains. Les 3/4 de ces accompagnements concernent des garçons et 80% d'entre eux ont moins de 18 ans. La tranche d'âge 11/15 ans représente 62% des situations accompagnées ce qui illustre du partenariat fort avec les deux collèges présents sur la commune.

*Répartition par tranche d'âge*

Tranches d'âge	Nombre total de jeunes			Dont Nombre de nouvelles situations				
	H	F	%	H	F	%		
9 - 11 ans	3	2	1	3	1	0	1	2
12 - 13 ans	35	30	5	31	23	20	3	38
14 - 15 ans	31	24	7	28	19	16	3	32
16 - 17 ans	20	13	7	18	9	5	4	15
18 - 20 ans	13	8	5	12	6	6	0	10
21 ans et +	10	6	4	8	2	2	0	3
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>83</b>	<b>29</b>		<b>60</b>	<b>49</b>	<b>11</b>	
<i>% par sexe</i>		<b>74 %</b>	<b>26 %</b>	<b>100 %</b>		<b>82 %</b>	<b>18 %</b>	<b>100 %</b>

La majorité des accompagnements concernent les collégiens, puis les lycéens et enfin les jeunes majeurs.

Le public collégien arrive en tête des accompagnements pour plusieurs raisons. En effet, les collégiens sont plus visibles et accessibles sur les temps de présence sociale. C'est également le public qui investit le plus les structures dédiées à la jeunesse sur le quartier (les city stades, l'espace jeune Franklin).

Les années collège correspondent au moment de l'entrée dans l'adolescence, période de transgression, d'émancipation qui est source de mal être et de passage à l'acte et qui met souvent à mal l'équilibre familiale.

D'autre part, il existe un partenariat solide avec les collèges du secteur (Albert Camus et Pierre Brossolette). La direction, les CPE, les assistantes sociales savent interpeller les professionnels en fonction des besoins et sont preneurs d'interventions au sein de leur établissement. Ainsi, par exemple, les éducateurs participent aux cellules de veilles du collège Albert Camus, sont invités aux commissions éducatives et aux conseils de discipline dans les deux collèges, et proposent un atelier dans le cadre de « Camus Citoyen » au collège Albert Camus qui leur permet d'être repérés.

De plus il existe un partenariat de qualité avec les services de la stratégie territoriale de la commune (la démocratie locale, la cohésion urbaine) concernant le public collégien qui associent aisément les professionnels à des actions et projets tels que : le dispositif « Fil Continu », les extra-novations, les forums découvertes de métiers.

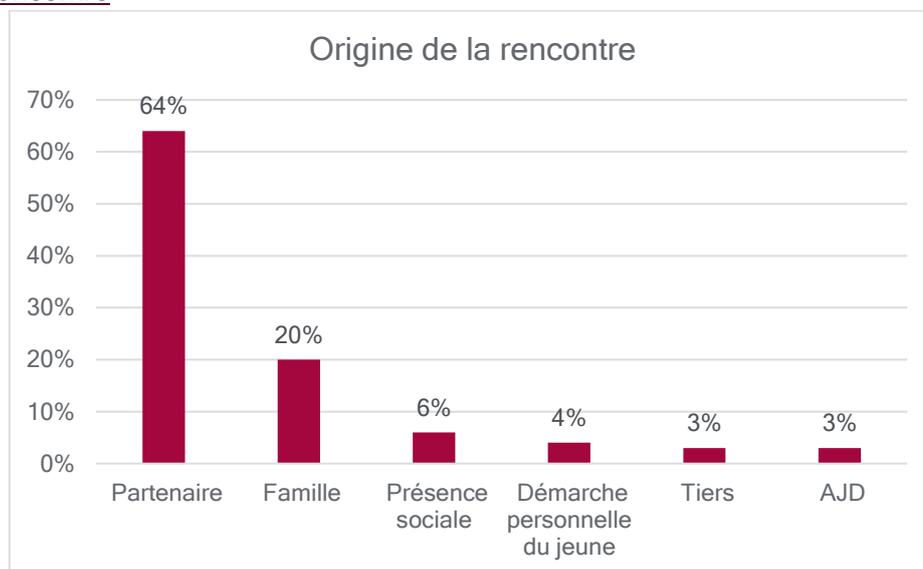
Les lycéens arrivent en seconde position dans les accompagnements. Ce public est peu visible sur le secteur. Les lycéens sont toutefois présents lors des tournois de futsal mis en place sur la commune, notamment lors de la soirée d'Halloween et la soirée du Nouvel An.

Les éducateurs reconnaissent que le partenariat est moins développé avec les lycées contrairement aux collèges car ces établissements ne sont pas sectorisés et correspondent davantage aux choix d'orientation des jeunes.

Le public jeune majeur est le public le moins représenté concernant les accompagnements. Les éducateurs l'expliquent par le fait que ce public, bien que présent sur le territoire, il est plus difficilement atteignable par les éducateurs lors des temps de présence sociale. Ces groupes de jeunes semblent être le plus éloigné de l'insertion sociale et sont parfois dans du trafic.

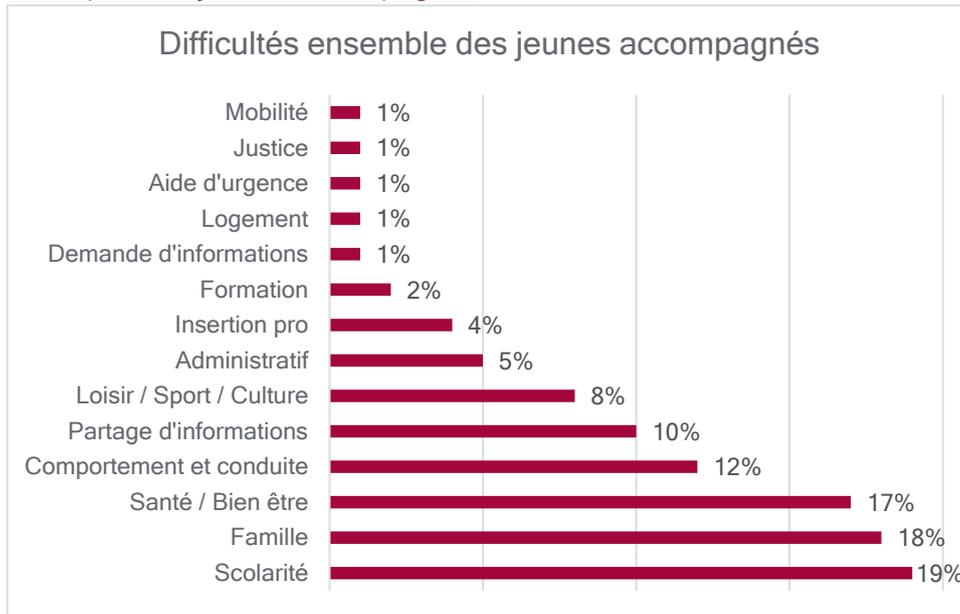
Par ailleurs, 60 nouveaux accompagnements ont débuté au cours de l'année 2023 avec une représentation du nombre de garçons encore très importante. En effet, les filles sont moins visibles sur le secteur que les garçons donc moins accessibles en direct. De plus, les garçons manifestent de manière plus significative que les filles leurs difficultés, leur mal être (problèmes de comportements, insolence, irrespect, bagarres...). Pour les filles, le mal être est plus intériorisé (scarifications, tentative de suicide, troubles alimentaires...). Les moins de 16 ans représentent 72% du nouveau public.

### Origine de la rencontre



Le maillage partenarial établi sur la commune notamment avec les établissements scolaires permet d'amorcer de nombreux accompagnements. Les sollicitations émanant directement des familles et/ou des jeunes représentent quasiment 25% des accompagnements et illustrent que les professionnels sont bien identifiés sur le territoire de La Chapelle Saint Luc. En effet, le bouche à oreille entre les jeunes et les familles permet régulièrement une première entrée en contact. Enfin la présence sociale permet également d'établir des mises en relation et d'amorcer des accompagnements. Cependant cette démarche nécessite bien souvent beaucoup plus de temps. En effet, si 80% des adolescents sont scolarisés, 12% des jeunes sont en rupture avec tous les dispositifs de droit commun. Il est donc nécessaire d'avoir la capacité d'aller à la rencontre de ce public.

## Difficultés repérées pour les jeunes accompagnés



Pour l'année 2023, les principaux domaines travaillés par les éducateurs sont : la scolarité (19%), la famille (18%), la santé/bien être (17%) ainsi que les comportements et conduites (12%).

En ce qui concerne les problématiques scolaires celles-ci peuvent se manifester par :

- Un faible niveau scolaire,
- Un désinvestissement scolaire,
- Un décrochage scolaire,
- Des problèmes de comportement au sein de l'établissement scolaire,
- Des exclusions scolaires.

Selon les éducateurs, ces problématiques peuvent s'expliquer par plusieurs raisons souvent liées entre elles :

**Un désintérêt de la scolarité par les jeunes** qui semble arriver de plus en plus tôt, ce dernier ayant plusieurs causes et raisons :

- La plupart des jeunes évoquent être en difficulté scolaire dans les apprentissages et ce depuis l'école primaire. Les années passants, les difficultés s'accroissent et semblent insurmontables pour les jeunes. Pendant plusieurs années, ils subissent des situations d'échecs et de souffrance jusqu'à complètement décrocher.
- Certains jeunes disent ne pas supporter la pression scolaire générée par leurs parents et leurs professeurs.
- Certains jeunes ont subi des situations de harcèlement scolaire.
- Une grande part des jeunes disent s'ennuyer en classe et de plus en plus de jeunes pensent que l'école est inutile pour trouver un travail.
- La plupart des jeunes n'ont pas d'ambition professionnelle. Ils ne se projettent pas. Ils n'ont pas de métier qui les font rêver.

**La précarité sociale des familles** : La famille joue un rôle essentiel dans l'investissement scolaire des jeunes. L'intérêt porté, le temps destiné, l'implication, les compétences, le soutien des familles dans la scolarité de leurs enfants participent à leur réussite scolaire. La précarité sociale des familles peut ainsi expliquer le désinvestissement scolaire et la déscolarisation des jeunes. Cette situation (pauvreté, chômage...) met à mal le bien-être des familles en les déstabilisant, les fragilisant, les stressant. Les familles ne sont plus en mesure d'être pleinement disponibles pour la scolarité de leurs enfants. Cela peut se manifester par un manque d'encadrement parental, une absence de dialogue et de communication, un manque de supervision, un désintérêt pour les activités scolaires. Ces situations peuvent ainsi aboutir à un désinvestissement scolaire voir à une déscolarisation des jeunes.

**La barrière de la langue** : Le fait que les familles ne parlent ni ne lisent le français ne leur permet pas de pouvoir accompagner au mieux leurs enfants dans leur scolarité. Elles se retrouvent encore plus en difficulté avec les outils numériques actuels (Pronote par exemple). Certains jeunes en profitent en ne transmettant pas toutes les informations importantes (les mots dans le cahier de correspondances, les rendez-vous avec l'équipe éducative...).

En ce qui concerne les **problématiques familiales**, les éducateurs les expliquent en grande partie par la précarisation des familles. En effet, leurs conditions de vie et d'emploi marquées par une forte incertitude les insécurisent et les fragilisent. Cela génère des difficultés au quotidien au sein de la famille.

Celles-ci peuvent se manifester par exemple par :

- Une absence des parents due à leur travail souvent précaire, multiple, avec des horaires décalés commençant tôt ou terminant tard.
- Des parents peu disponibles pour leurs enfants car peu présents ou trop fatigués par leur rythme de travail.
- Des parents peu sécurisants pour leurs enfants car eux même insécurisés par leur situation.
- La priorité des parents est axée sur les besoins primaires (comme manger, boire, dormir, se loger, se vêtir) au détriment de la scolarité.
- Des enfants livrés à eux même due à l'absence des parents.
- Une parentification des ainés palliant l'absence des parents.
- Des difficultés financières sources d'inquiétudes, de stress, de frustration.

Toutes les difficultés énoncées ci-dessus peuvent générer des tensions, conflits, violence intra-familiales.

Sur le secteur, en termes de structure familiale, les éducateurs observent une majorité de familles monoparentales. Il s'agit essentiellement de femmes seules avec plusieurs enfants à charge. Cette situation peut également expliquer certaines problématiques familiales. En effet, les familles monoparentales sont principalement exposées aux situations de précarité en raison de faibles ressources financières. Les parents isolés peuvent également se retrouver en difficultés dans la gestion du quotidien particulièrement dans l'équilibre entre leur vie professionnelle et familiale. Cette situation peut générer un sentiment de vulnérabilité et un besoin de soutien à la parentalité. En effet, se retrouvant seules au quotidien pour élever leurs enfants, certaines familles monoparentales souhaitent bénéficier d'un accompagnement dans leur rôle de parent (le cadre éducatif, la relation et la communication intra-familial...).

Les éducateurs constatent la présence de nombreuses familles d'origine étrangère sur le secteur. La barrière de la langue ainsi que les différences socioculturelles peuvent également expliquer certaines problématiques familiales. En effet, les familles peuvent être confrontées à un véritable « choc culturel » (mode de vie différent, valeurs et codes éducatifs différents, représentations différentes) les mettant

en difficulté dans le soutien et l'accompagnement de leurs enfants en France. Il en va de même en raison de la non-maitrise de la langue française. Cette situation peut créer un conflit identitaire chez les enfants nés en France où ils peuvent se sentir tirailler entre leurs origines et la culture française. Celle-ci peut également les mettre en situation de devoir faire les interprètes pour leurs parents et gérer les papiers et démarches administratives ce qui peut être source de pression.

En ce qui concerne la problématique de la santé mentale, les éducateurs accompagnent de plus en plus de jeunes fragiles psychologiquement. Certains acceptent un suivi psychologique d'autres non. Ceux qui le refusent se retrouvent freinés dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Cela peut générer également des tensions, des conflits et de la violence intrafamiliale. Les éducateurs constatent que la pandémie du Covid-19 a aggravé l'état de santé mentale des jeunes et que les séquelles de la crise demeurent aujourd'hui. En effet, les jeunes ont beaucoup souffert de l'enfermement et du manque de contact social. Cette période a été extrêmement anxiogène. Le traumatisme est toujours présent aujourd'hui. Par ailleurs, la Covid-19 a également pu déclencher des troubles psychiques chez des jeunes fragiles.

En ce qui concerne **la problématique des comportements et conduites**, les éducateurs souhaitent mettre l'accent sur l'augmentation de l'isolement ainsi que l'enfermement des jeunes devant les écrans et les jeux vidéo. C'est une problématique à laquelle les éducateurs sont de plus en plus confrontés. Ils sont interpellés à ce sujet par les familles et les établissements scolaires (assistantes sociales, CPE...). Les familles expliquent être en difficultés et démunies face à leur enfant qui passe au quotidien de nombreuses heures devant les écrans (téléphone portable, internet, réseaux sociaux, jeux vidéo, télévision).

Elles constatent les effets négatifs d'une telle utilisation ainsi que les conséquences sur leur enfant et sur la vie familiale. Elles évoquent ainsi :

- Des difficultés à poser un cadre à leur enfant
- Des problèmes de relation et de communication intrafamiliaux
- Des tensions, conflits intra-familiaux à ce sujet
- « Des crises », des problèmes de comportement de leur enfant au domicile
- Des mises en dangers de leur enfant sur les réseaux sociaux
- Une addiction aux jeux vidéo de leur enfant
- Un arrêt des activités extrascolaire
- Un isolement de leur enfant avec petit à petit une diminution leurs relations sociales
- Des troubles alimentaires
- Des troubles du sommeil
- Un mal être de leur enfant
- De l'absentéisme scolaire
- Un désinvestissement scolaire
- Un décrochage scolaire

Les établissements scolaires nous font part quant à eux :

- D'une augmentation d'absences des jeunes concernés
- De jeunes ayant des difficultés de concentration en cours
- De jeunes dormant en classe
- D'un désinvestissement voire d'un décrochage scolaire

Il apparaît essentiel pour les éducateurs de multiplier les interventions ainsi que les actions de prévention sur les usages et les mauvais usages des écrans.

La problématique des écrans explique en partie pourquoi l'item loisir/sport/culture représente 8% des domaines travaillés avec les jeunes accompagnés. En effet, afin d'ouvrir les jeunes vers l'extérieur, les éducateurs leur ont proposé des actions collectives et les ont orientés vers des activités extra scolaires, des colonies.

Bien que le domaine de **l'insertion sociale et professionnelle** ne ressorte pas comme l'une des problématiques principales, les éducateurs souhaitent tout de même faire un focus dessus. Ils constatent que les jeunes sont de plus en plus en difficulté dans la construction de leur projet de vie.

En effet, Les éducateurs observent de plus en plus de jeunes :

- En rupture et/ou éloignés des dispositifs de droits commun,
- Ayant du mal à s'inscrire dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle pérenne,
- N'allant pas au bout de leur formation/stage,
- Pas autonomes dans leurs démarches,
- Déconnectés de la réalité de la vie active,
- Méconnaissant la réalité du monde de l'entreprise,
- Volontaires mais qui refusent toutes contraintes.

Selon les éducateurs, cette problématique peut s'expliquer par plusieurs raisons :

- Des difficultés à se projeter,
- Un manque de confiance en l'avenir,
- La quête de sens,
- La perte de la valeur du travail,
- La perte du goût de l'effort,
- Le désir d'immédiateté,
- L'ampleur des réseaux sociaux qui fait miroiter la possibilité de devenir influenceur web et d'en vivre,
- L'épanouissement ne passe plus par le travail.

Les éducateurs ont observé que de nombreux jeunes majeurs se retrouvent sans situation après avoir quitté le lycée. Cette transition est souvent marquée par une période de latence, voire d'errance, entre la fin des études et le début d'une recherche active d'emploi ou de formation.

Une des difficultés identifiées est le délai entre la demande de rendez-vous dans une institution de droit commun et sa réalisation. Ce laps de temps constitue un obstacle pour ces jeunes, qui peuvent se décourager rapidement face à l'attente. Face à ces constats, notre action vise à saisir le moment de "motivation" chez ces jeunes et à mettre en place des rendez-vous qui respectent leur rythme et leurs contraintes. Les professionnels ont mis en œuvre des initiatives par l'intermédiaire de la Conseillère d'Insertion Professionnelle de notre association qui vient compléter l'action éducative des éducateurs qui permettent, dans le cadre de rendez-vous individualisés et un suivi régulier, de soutenir ces jeunes dans leur parcours d'insertion au travers du connaissance fine des différents dispositifs d'insertion et de favoriser leur autonomie.

Par ailleurs, même en milieu urbain il est également constaté des difficultés de mobilité parmi les jeunes majeurs, qui éprouvent des difficultés à se déplacer en dehors de leur environnement habituel. Cette limitation de mobilité constitue un obstacle supplémentaire à leur accès aux ressources et aux opportunités. Dans ce contexte, le travail éducatif consiste à développer des solutions innovantes pour faciliter leur mobilités, telles que des partenariats avec des services de transport ou le prêt de vélo, afin de leur permettre de se déplacer plus aisément et d'explorer de nouvelles possibilités d'insertion sociale et professionnelle.

### Les accompagnements collectifs

Réel outil de la prévention spécialisée, les actions collectives sont de véritables supports à la création et au renforcement du lien. Des activités sont proposées aux jeunes et d'autres aux familles accompagnées.

Pour l'année 2023, de nombreuses actions collectives ont eu lieu : des escapes games, de l'accrobranche, des activités nautiques (paddle, canoë, aqua beaver), la cité des sciences et de l'industrie de Paris, le musée d'Art Moderne de Troyes, une salle de réalité virtuelle.

Des activités à destination des familles ont également été mises en place : la visite du château de Versailles (le 24/06), la comédie musicale le Roi Lion (le 01/07).

Les éducateurs constatent une certaine difficulté à mobiliser les jeunes. En effet, alors que les années précédentes les éducateurs devaient refuser des jeunes par manque de place, cette année ils ont eu davantage de difficultés pour constituer des groupes. Les éducateurs expliquent cette situation par plusieurs raisons :

- Un désintérêt des adolescents pour les activités proposées : Peut-être, en ont-ils marrent de faire toujours les mêmes activités ? Ces activités ne les font peut-être plus rêver ?
- Les répercussions post Covid-19 : Isolement grandissant. Les jeunes restent de plus en plus au domicile devant les écrans (jeu vidéo en ligne, réseaux sociaux, portable, télévision...).
- Les difficultés financières des familles qui peuvent être un frein à la participation des jeunes.

### L'accompagnement scolaire global renforcé

Le projet a débuté au mois de mars 2023 au centre social Victor Hugo. Deux éducateurs spécialisés interviennent dans le cadre de ce projet. Les participants bénéficient d'un accompagnement par les éducateurs de l'AJD. Les jeunes accompagnés souffrent de carences éducatives souvent associées à une précarité socio-économique. Par ailleurs, 90% de jeunes qui ont bénéficié de l'accompagnement sont issus de familles monoparentales.

25 séances ont été réalisées les mercredis après-midi sur l'ensemble de l'année. La totalité des adolescents accompagnés sont des collégiens.

Sur les 17 jeunes, 15 ont été présents sur tous les temps de l'action soit 7 à 10 fois par session de 3 mois

Les professionnels ont adapté la durée de l'accompagnement initialement prévu de 3 à 4 mois pour certains jeunes qui présentaient des difficultés trop importantes ou qui avaient besoin de davantage de temps d'accompagnement.

Les 17 adolescents ayant participé au projet sont tous en grande difficulté scolaire et donc en risque sévère de pré-décrochage. Les difficultés sont multiples sur tous les niveaux de classe. Les jeunes cumulent un faible niveau scolaire, des lacunes importantes souvent associées à des comportements inadaptés. Les éducateurs constatent également des difficultés d'organisation, de compréhension et de méthodologie d'apprentissage.

Les leçons sont souvent absentes des cahiers des jeunes ce qui rend difficile la réalisation des exercices demandés. Le réflexe de recherche « leçon-exercice » n'est pas présent.

Les professionnels constatent également que le discours des jeunes accompagnés comporte certaines similitudes. En effet, ils verbalisent le fait qu'ils éprouvent des difficultés à mettre du sens et à investir leur scolarité et également à faire le lien entre parcours scolaire et projection professionnelle.

En effet "un cercle néfaste" s'installe enfermant les jeunes dans un cycle où les lacunes initiales conduisent à des difficultés d'apprentissage, voir à un rejet de l'apprentissage.

Ces difficultés à leur tour alimentent un manque de motivation, créant ainsi, une notion d'échec importante, menant à une perte manifeste de projection et de perspective.

Les éducateurs remarquent qu'une autre dimension vient s'ajouter aux difficultés déjà présentes : "l'effet de groupe". Les jeunes en situation scolaire difficile sont souvent regroupés dans les mêmes classes. Entre eux, émerge une dynamique de compétition pour savoir qui affichera le comportement le plus déviant ou obtiendra les plus mauvaises notes. Cette compétition néfaste, souvent sous-estimée, peut jouer un rôle déterminant dans le parcours scolaire des jeunes accompagnés.

L'action d'accompagnement global s'étoffe et s'adapte en fonction de ces différents constats. En effet, pour chaque jeune l'accompagnement scolaire est personnalisé et quasi individuel, ce qui permet de restaurer de la confiance dans leur capacité d'apprentissage. Cette action peut être menée en collaboration avec les établissements scolaires afin de se situer au plus proche des besoins.

Parallèlement, l'organisation d'activités de groupe favorise le travail en équipe et valorise les réussites individuelles et collectives. Créer un espace positif et bienveillant vise petit à petit à remplacer le sentiment d'échec par le sentiment de réussite, à renforcer leur motivation et leur investissement scolaire.

### **Le déroulé d'une séance :**

Préalablement à la participation d'un jeune, une « fiche contact » est rédigée avec les responsables légaux. Cette fiche permet d'établir une première implication des parents ainsi que des objectifs modestes et réalisables. La durée de l'action est fixée à 3 mois, éventuellement renouvelable à raison d'une fois par semaine.

Les premières séances permettent aux éducateurs d'évaluer avec le jeune son organisation, sa méthodologie de travail, son investissement, ses projections et son niveau scolaire. Cette première étape permet d'affiner et d'individualiser l'approche et les supports d'intervention. Il s'agit en effet d'utiliser des outils adaptés et de tenter d'appréhender d'une manière détournée les difficultés rencontrées.

De plus, le matériel mis à disposition des jeunes (ordinateurs, jeux de société, matériel artistique et scolaire, imprimante...) réduit la fracture numérique et permet d'apporter aux jeunes les conditions nécessaires à la réussite scolaire.

Cette approche se veut modeste et ne prétend pas résoudre toutes les difficultés des adolescents. Néanmoins la confiance émise dans les capacités de chaque jeune à être moteur de leur évolution positive permet de renforcer leur confiance en eux.

### **L'espace de médiation :**

Une fois la partie « scolarité » terminée et en fonction des profils des jeunes accompagnés les séances se concluent par des temps de médiations telles que la boxe et le judo éducatif, le jeu de société, des temps de dialogue, d'écoute et de considération. Ces temps de médiation permettent également de travailler sur les compétences psychosociales, les savoir-faire et les savoir-être. En effet, cette approche est centrée sur la capacité que possède les adolescents à changer, à se situer, à évoluer, sur leur pouvoir d'agir eux même sur leur propre vie.

### **Les bilans et l'auto-évaluation :**

Après 3 mois d'accompagnement global, le temps du bilan et de l'auto-évaluation se déroule en présence du jeune et sa famille. Cet échange permet aux jeunes une certaine prise de recul, de se rendre compte de leur évolution, des efforts fournis, et de leurs résultats concrets et de mobiliser les parents sur la scolarité de leur enfant.

### **Lien avec les familles :**

Un bilan est fait chaque semaine en début ou en fin de séance avec les familles physiquement ou téléphoniquement. Des rencontres sont également organisées au centre sociale Victor Hugo avec les parents afin de les sensibiliser et de les impliquer davantage dans la scolarité de leur enfant.

Lors de ces différentes rencontres nous avons fait le constat que beaucoup de parents ne sont pas très à l'aise avec l'outil informatique, qu'ils ne possèdent pas d'ordinateur au domicile et que leur situation personnelle parfois difficile ne leur permet pas de « faire avec » leur enfant. La fracture numérique a un réel impact sur la scolarité des jeunes accompagnés. En effet, la plupart des communications et des informations avec le collègue (cahier de texte, exercices spécifiques, emploi du temps...) ont lieu sur internet. D'autre part, le fait de ne pas posséder le matériel nécessaire ne facilite pas l'investissement scolaire des jeunes.

Ces différents constats s'expliquent en partie par la situation socio-économique très précaire de certaines familles qui fait entrave à cet investissement nécessaire. De plus, certains parents ont eux-mêmes un parcours et un rapport complexe avec le système scolaire qui restreint également leur degré d'implication. A cela s'ajoute parfois la barrière de la langue, la différence culturelle, les capacités de compréhension ainsi que la peur d'être jugé et remis en cause dans l'exercice de leur fonction parentale.

#### **Le partenariat :**

Dans le cadre du projet, les professionnels ont établi un lien étroit avec les collèges de secteur. Nous effectuons des points réguliers dans l'intérêt des jeunes qui sont accompagnés. Cela permet également une continuité et une articulation cohérente dans les interventions.

L'association familiale qui propose un accompagnement à la scolarité dit « classique » est également un partenaire privilégié à cette action. Un passage de relai peut être effectué en fonction de chaque situation.

### **3. Le partenariat**

Le travail partenarial fait partie intégrante des actions de prévention spécialisée menées sur le territoire qui permettent à la fois le repérage de situations mais également de répondre de manière spécifique et adapté aux problématiques rencontrées par les jeunes et leur famille.

Pour ce faire, les liens étroits établis avec les *établissements scolaires et les services du département* permettent des échanges réguliers au travers les différentes instances et la mise en œuvre d'actions complémentaires à l'évolution des situations.

Le partenariat nécessite une connaissance fine des différents dispositifs de droit commun et associatifs locaux voir même en dehors du département afin de proposer des réponses adaptées à chaque situation.

La collaboration avec *les services de la commune* permet des échanges sur les constats de territoire et de développer des stratégies d'actions communes lorsque cela est nécessaire. De même, le centre social Victor Hugo occupe une place centrale dans le cadre de nos missions de prévention spécialisé sur le territoire. Lieu stratégique et indispensable, il permet aux professionnels de l'association de mener une multitude d'entretiens et d'actions spécifiques dans un cadre reconnu, idéal et accueillant. En effet, le centre social permet de conduire certains entretiens éducatifs avec les jeunes et les familles lorsqu'entre autre, des rendez-vous à domicile ne sont pas envisageables. Ce lieu sert également de lieu neutre, souvent propice à l'échange et au dialogue.

Le centre social joue également un rôle important dans la mise en œuvre de nos actions de médiations éducatives (accompagnement global, judo éducatif...) permettant d'offrir aux jeunes et aux familles un espace de développement personnel, d'épanouissement et de socialisation.

Comme chaque année, le partenariat avec *la Ligue de l'enseignement* a permis de faire participer des jeunes à la création d'un court métrage durant les vacances de la Toussaint 2023. Cette action vise à découvrir et s'initier aux métiers de l'audiovisuel et de manipuler les différents outils. A travers la réalisation du court métrage il s'agit de favoriser chez les participants l'amorce d'une réflexion sur l'utilisation raisonnée des réseaux sociaux et de les sensibiliser sur les notions infox et de théorie du complot.

Dans le cadre des actions portées par les *Cités éducatives*, les éducateurs participent au groupement de travail opérationnel (GTO) regroupant la MLDS, Dynamo, la Mission Locale, le département (CMS), la commune de La Chapelle Saint Luc, les collèges de secteur ainsi que la commune des Noes. Notre action au sein de cette instance consiste à rendre compte de notre travail d'accompagnement auprès des jeunes décrocheurs. Le premier contact est établi téléphoniquement. À la suite de ce premier contact un travail d'accompagnement et d'orientation peut être amorcé.

Cette année encore les éducateurs ont pris en charge 28 jeunes au sein du dispositif "fil continu". La majorité des jeunes accompagnés présentent des problèmes de comportement souvent associés à un désinvestissement scolaire manifeste, les plaçant ainsi dans une situation préoccupante de pré-décrochage.

Chacune de nos interventions est suivie d'une prise de contact systématique avec les parents. Cela permet d'établir un dialogue constructif et de proposer un accompagnement éducatif adapté avec les besoins spécifiques des jeunes. En effet, la collaboration étroite avec les parents est essentielle pour garantir l'efficacité de l'action et favoriser le retour à une dynamique positive tant sur le plan scolaire que comportemental.

Ainsi, le dispositif représente un maillon essentiel de la stratégie de prévention du décrochage scolaire. En offrant un accompagnement individualisé et en impliquant activement les familles et l'établissement scolaire, les professionnels tentent de créer les conditions nécessaires pour que chaque jeune puisse retrouver le chemin de la réussite scolaire.

# La Prévention Spécialisée à Sainte Savine

Zohir Boulacheb  
Stéphane Choiselat

## 1. La Présence sociale à Sainte Savine

La présence sociale est un élément fondamental de la prévention spécialisée. Elle consiste pour les éducateurs spécialisés à aller à la rencontre des jeunes dans leur milieu de vie, sans rendez-vous ni contrainte, afin d'établir une relation de confiance et de comprendre leurs besoins et leurs difficultés.

Cette approche présente de nombreux avantages. En effet, la présence sociale permet de toucher des jeunes qui ne fréquentent pas les institutions classiques et permet de créer un lien de confiance avec les jeunes et leur famille en vue de la mise en place d'un accompagnement. En allant à leur rencontre dans leur quotidien, les éducateurs peuvent mieux comprendre leurs préoccupations, leurs aspirations et les difficultés qu'ils rencontrent. Cette connaissance fine du terrain est essentielle pour concevoir des actions adaptées aux besoins des jeunes.

Au-delà du contact direct avec le public, la présence sociale permet également de mobiliser les acteurs locaux et de développer des partenariats pour mieux répondre aux besoins des jeunes. C'est notamment le cas lors des temps de présence aux abords du collège Langevin qui permet à la fois de rencontrer les jeunes de manière informelle mais également d'échanger avec les professionnels de l'établissement de l'ambiance générale qui y règne et ainsi de prévenir certaines tensions. En effet, en favorisant le dialogue entre les jeunes et les institutions, la présence sociale permet de prévenir les tensions et le conflit et ainsi de contribuer à la cohésion sociale et à la prévention de la délinquance. Cette modalité d'intervention contribue également à renforcer le sentiment de sécurité des habitants et à améliorer le vivre-ensemble sur le territoire. Pour exemple, un groupe de jeunes collégiens se retrouvaient régulièrement sur le parking du marché pour jouer au ballon ce qui pouvaient créer des tensions avec les passants et les riverains. Les éducateurs sont allés à leur rencontre et les ont sensibilisés sur la notion de danger de jouer au football sur un parking et surtout aux abords d'une avenue et les inviter à trouver un endroit plus adapté à de telle pratique. Les professionnels ont saisi cette occasion pour les informer des dispositifs de loisirs existants sur la commune.

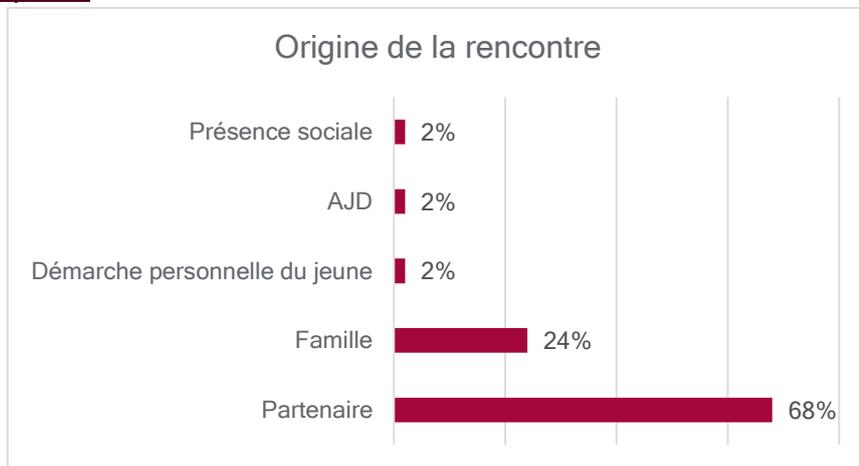
## 2. Les accompagnements éducatifs individualisés

Répartition par tranche d'âge

Tranches d'âge	Nombre total de jeunes				Dont Nombre de nouvelles situations			
		H	F	%		H	F	%
9 - 11 ans	3	2	1	6	3	2	1	7%
12 - 13 ans	11	10	1	23	10	9	1	24%
14 - 15 ans	21	12	9	44	17	9	8	42%
16 - 17 ans	4	2	2	8	3	2	1	7%
18 - 20 ans	11	7	4	19	8	6	2	20%
Total	50	33	17		41	28	13	
% par sexe		69 %	31 %	100 %		68%	32%	100 %

En 2023, 50 jeunes ont été accompagnés par les éducateurs. Plus de deux tiers de ces situations concernent le public masculin. 73% du public accompagné sont d'âge collège (11/15 ans). La moyenne d'âge est de 14.4 ans pour les garçons et 14.9 ans pour les filles. Le public jeune majeur représente également une part importante des accompagnements. 41 nouvelles situations ont été initiées en 2023.

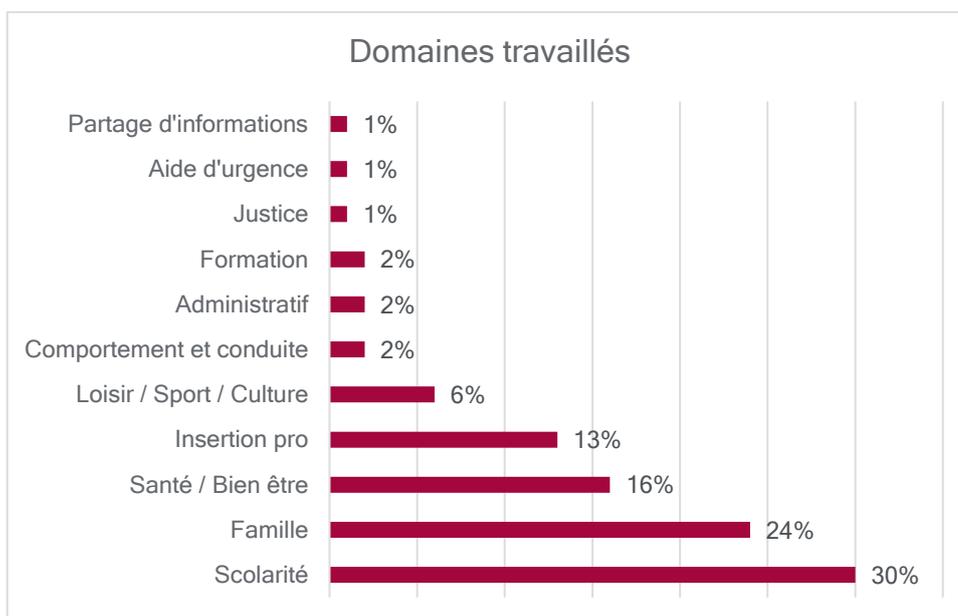
### Mode d'entrée du public



En 2023, plus de deux tiers des situations accompagnées émanent du travail partenarial entrepris sur le territoire. Une grande majorité sont issus du repérage effectué au sein des établissements scolaires. Dans 24% des situations, les familles prennent directement contact avec les professionnels pour demander un accompagnement. Cette démarche, qui s'effectue sur conseil d'un partenaire ou grâce au bouche à oreille, marque très souvent l'adhésion des familles à co-construire une intervention éducative visant à améliorer leurs relations avec leur adolescent et de répondre à leur besoin.

### Difficultés repérées pour les jeunes accompagnés

Le graphique ci-dessous comptabilise selon chaque thématique le nombre total de jeunes concernés par l'accompagnement éducatif. 113 points de difficultés repérées (2.3 par jeune en moyenne) ont donné lieu à des interventions éducatives adaptées à la situation.



### **La scolarité**

Le collège Langevin est le principal établissement qui oriente les jeunes et les familles auprès des éducateurs pour la mise en œuvre d'intervention éducative. Les professionnels se mobilisent pour aider les familles à s'impliquer dans le parcours scolaire de leurs enfants en favorisant une bonne appropriation et compréhension des informations liées à la scolarité et au fonctionnement de l'établissement.

Ils travaillent avec les familles sur l'adhésion à un projet scolaire pour leurs enfants, valorisent le rôle de l'école auprès des familles, font le lien entre l'établissement scolaire ou l'organisme de formation, le jeune et sa famille. Ils assurent un relai entre les jeunes et l'établissement scolaire.

La collaboration avec l'établissement scolaire permet de connaître en temps réel les difficultés rencontrées par les élèves de manière à intervenir le plus précocement possible et offrir une plus grande réactivité. En effet, les éducateurs accompagnent de plus en plus des jeunes en voie de décrochage scolaire. Cela se traduit par des retards répétés, des absences importantes, un désinvestissement des apprentissages scolaires et génère des comportements inadaptés qui renforcent le sentiment d'exclusion. Les parents se trouvent souvent totalement démunis face à ces situations et ne trouvent pas de solution. Le travail partenarial est alors essentiel pour adapter, comprendre et accompagner le jeune dans sa remobilisation scolaire.

### **Les problématiques familiales**

Le climat familial est parfois abîmé par les différentes tensions et demande à être apaisé et travaillé sur du plus ou moins long terme. En collaboration avec les parents, les jeunes et les partenaires, les éducateurs cherchent à redonner du sens à leur vie de famille et réattribuer la place de chacun. Souvent les parents sont totalement démunis et impuissants face aux multiples débordements de leur enfant. Le travail de l'éducateur consiste à reposer du cadre en interrogeant les règles au domicile et au sien de la cellule familiale. Il aide à définir les droits et les devoirs de chacun, l'évolution du cadre en fonction de l'âge, de réadapter certaines attentes, à valoriser les efforts consentis par le jeune et à réfléchir aux sanctions lorsqu'elles sont nécessaires. Il tente de faire comprendre à chacun la temporalité de l'autre et de mettre à niveau les attentes des uns et des autres.

Par ailleurs, les professionnels interviennent dans des contextes familiaux de plus en plus précaires que ce soit sur le plan matériel, financier ou intellectuel qui contribuent de manière indirecte aux tensions familiales. Les familles monoparentales sont d'autant plus touchées par ce type de situation.

### **Le mal être, la santé et la santé mentale**

Dans de nombreuses situations accompagnées, les jeunes expriment un profond mal être. La santé est à prendre en compte dans un sens très large allant d'un mal être multifactoriel à des problèmes de santé somatiques ou psychiques. Le travail de l'éducateur est d'accompagner le jeune et parfois les parents à prendre conscience des difficultés tout en déstigmatisant la nécessité d'entamer des démarches de soins. En effet, l'éducateur ne se substitue pas au travail spécifique des professionnels de santé mais informe sur les différentes orientations possibles et accompagne la démarche. Là encore le travail partenarial avec les différentes structures est indispensable à l'accompagnement au changement.

### **L'insertion professionnelle**

L'insertion professionnelle reste la problématique principale des jeunes majeurs (18/21ans), voir des 16/18 ans sortis du système scolaire. Ceux-ci sont confrontés à plusieurs problématiques parmi lesquels la sortie prématurée du système scolaire en situation d'échec corrélée au manque de qualification posent de nombreux freins à la mise en place de démarches d'insertion professionnelle. Concrètement, l'éducateur s'appuie sur les dispositifs de droits communs tels que la Mission Locale, Dynamo et les centres de formation.

### L'usage des écrans

Bien que n'étant pas une problématique à proprement parler, l'utilisation des écrans sous ces diverses formes (réseaux sociaux, visualisation de vidéos, films, séries, jeux vidéos,...) est omniprésente dans les points de crispations accompagnés par les éducateurs tant sur le plan individuel que collectif. En effet, l'utilisation excessive des écrans lié à la possibilité de pouvoir consommer des images à n'importe quel moment de la journée et sur une durée illimitée engendre une diminution voire l'absence d'activités extérieures, qu'elles soient sociales, culturelles ou sportives, pourtant source de socialisation et de dépense physique nécessaire à une bonne hygiène de vie notamment à l'adolescence. D'autre part, cette utilisation a tendance à amplifier les problématiques de communication au sein de la cellule familiale qui engage au même niveau la consommation des jeunes que celle des parents. Enfin, il est nécessaire de rappeler que les situations de harcèlement vécues par les jeunes sont quasi systématiquement liées et amplifiées par l'usage des réseaux sociaux.

## 3. Le partenariat

Le travail partenarial et le travail en réseau sont deux concepts clés et se complètent mutuellement dans le domaine de la prévention spécialisée. En effet, le travail partenarial permet de mobiliser les ressources et les compétences nécessaires à la fois pour accompagner le public dans leur parcours mais également pour mener à bien des projets collectifs et/ou territoriaux. Il permet de formaliser les relations entre les acteurs et de clarifier les responsabilités. Le travail en réseau, quant à lui permet de créer des liens durables entre les acteurs et de faciliter la circulation de l'information en vue de développer des solutions innovantes et adaptées aux besoins spécifiques des problématiques rencontrées et des territoires. C'est ce maintien de partenariat qui, à la fois alimente les accompagnements des éducateurs mais aussi, permet et facilite les orientations.

Les éducateurs participent aux différentes commissions ou dispositif qui permettent de maintenir et de développer le partenariat avec l'Education Nationale. Ils s'inscrivent dans les travaux de réflexion en direction des jeunes et de leur famille et participent dans les actions menées avec les services de la commune. Les professionnels collaborent et interviennent en complément des prises en charge de soins, notamment psychologique. Ils assurent le lien avec tous les dispositif existants répondant aux besoins des jeunes et des familles qui ont été identifiées lors des entretiens individuels et familiales.

# La Prévention Spécialisée à Saint Parres aux Tertres

Mélanie Blanchard  
Moktar Himeur

## 1. Les accompagnements éducatifs individualisés

### Répartition par tranche d'âge

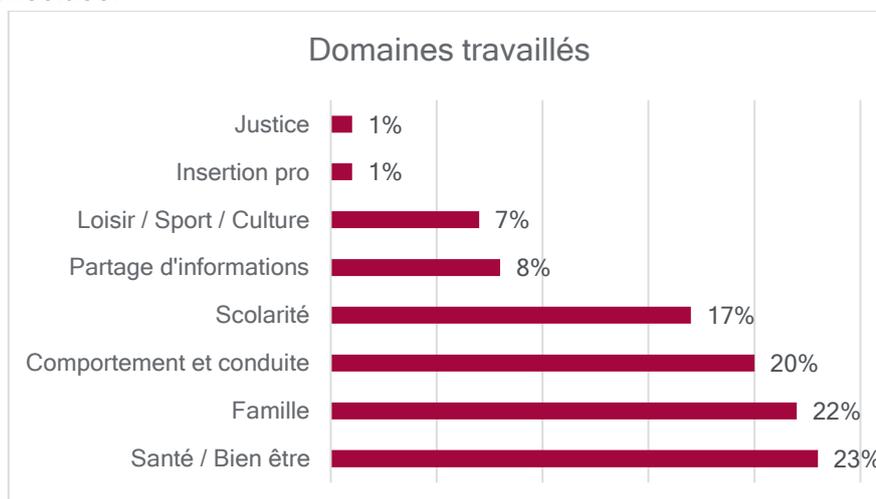
Tranches d'âge	Nombre total de jeunes				Dont Nombre de nouvelles situations			
		H	F	%		H	F	%
9 - 11 ans	35	23	12	74	11	8	3	61
12 - 13 ans	3	2	1	7	2	1	1	10
14 - 15 ans	3	3	0	7	1	1	0	6
16 - 17 ans	4	1	3	8	2	1	1	11
18 - 20 ans	1	1	0	2	1	1	0	6
21 ans et +	1	0	1	2	1	0	1	6
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>30</b>	<b>17</b>		<b>18</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	
% par sexe		74 %	26 %	100		67 %	33 %	100 %

47 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement éducatif. 299.5h ont été dédiés aux accompagnements, à cela s'ajoute 333h dédiées aux tâches diverses telles que le temps de partenariat, l'évaluation, le temps de réunion d'équipe et d'organisation. Par ailleurs 30h ont été dédiées à la mise en œuvre d'ateliers collectifs sur les temps de cantine au sien de l'école primaire à destination d'élèves de classe de CM2. La moyenne d'âge du public accompagné est de 11.6 ans pour les garçons et 12.4 ans pour les filles.

18 nouvelles situations ont été accompagnées sur l'année 2023. Deux tiers d'entre elles concernent des garçons. Plus de la moitié des nouvelles situations concernent des jeunes âgés entre 9 et 11 ans qui illustre le partenariat avec l'école élémentaire qui permet d'accompagner les jeunes dans leur entrée au collège et au-delà. 12% des situations concernent le public jeune majeur.

### Difficultés repérées pour les jeunes accompagnés

Le graphique ci-dessous répertorie par thématiques les difficultés repérées. Il englobe les jeunes dont au moins une difficulté a été repérée et pour qui un accompagnement éducatif a été mis en place ou une orientation effectuée.



106 points de difficultés repérées (soit plus de 2 par jeune en moyenne) ayant nécessité des interventions éducatives adaptées à la situation.

La majeure partie du temps réalisée à Saint Parres aux Tertres par l'éducatrice est allouée aux accompagnements éducatifs. Sur la commune, l'éducatrice constate de prime à bord qu'il est difficile d'avoir accès aux jeunes et aux familles. C'est la raison pour laquelle la majorité des accompagnements provient d'une orientation par les partenaires.

Pour la plupart, il s'agit d'accompagnements avec de lourdes problématiques nécessitant un fort investissement et une intervention très régulière. En effet, pour plusieurs suivis, l'éducatrice intervient au minimum une fois par semaine.

L'éducatrice propose des entretiens individuels aux jeunes. Parfois, elle utilise des supports de médiation afin de faciliter les échanges et de créer du lien. Pour ce faire, elle utilise par exemple la médiation animale en allant à la SPA avec qui l'association a noué un partenariat.

La professionnelle met également en place des entretiens de soutien à la parentalité en direction des parents afin de les étayer, les aiguiller, les conseiller, les recadrer si besoin sur leurs compétences et responsabilités parentale.

L'éducatrice fixe également « des rencontres familles » où les parents et le jeune sont présents. Il s'agit de médiatiser les échanges, de provoquer une remise en question et de faire émerger des prises de conscience.

Pour l'année 2023, les domaines principaux travaillés par l'éducatrice sont : la santé/bien être, la famille, les comportements et conduites, la scolarité :

L'éducatrice est interpellée par des familles se trouvant en difficultés avec leur enfant et vivant des situations familiales complexes.

Elles évoquent par exemple :

- Être démunies face aux comportements de leur enfant.
- Des difficultés à poser un cadre à leur enfant.
- Des tensions, conflits intra-familiaux.
- Des violences verbales et /ou physiques.
- De la violence intrafamiliale.
- Des problèmes de relation et de communication intrafamiliaux.
- Une séparation du couple parentale compliquée, complexe et parfois violente.
- Des relations compliquées et complexes entre les parents séparés avec parfois une impossibilité de communication.
- Des enfants se retrouvant en plein conflit de loyauté entre leurs parents.
- Des enfants refusant l'autorité des beaux-parents.
- Un mutisme de leur enfant.
- « Des crises », des problèmes de comportement de leur enfant au domicile.
- Un mal être intrafamilial.
- Un mal être psychique profond de leur enfant.
- Des conduites à risques et des mises en dangers de leur enfant (troubles alimentaires, scarifications, fugues, consommation de stupéfiant et d'alcool, tentative de suicide...).
- Une problématique psychologique nécessitant un suivi mais que l'enfant refuse.
- Un isolement de leur enfant avec peu de relations sociales.
- Une addiction aux jeux vidéo de leur enfant.
- Des sorties sans autorisations de leur enfant.
- Un enfant posant des problèmes de comportement au collège.
- De l'absentéisme scolaire.
- Un désinvestissement scolaire.
- Un décrochage scolaire.
- Des difficultés scolaires.

Généralement, dans la plupart des situations coexistent plusieurs problématiques. Celles-ci sont interconnectées et liées entre elles. En effet, des difficultés intrafamiliales peuvent provoquer un mal être, se manifestant par des comportements auto destructeurs et provoquant un décrochage scolaire par exemple.

Dans le cadre des accompagnements, l'éducatrice se rend compte que les difficultés posées par les adolescents sont des symptômes d'un mal être profond dû à leur histoire, leur enfance ainsi qu'à la situation familiale actuelle. Afin de faire évoluer la situation de manière positive, une approche systémique semble nécessaire. Dans la majorité des cas, une médiation familiale semble indispensable (travailler la communication et la place de chacun au sein de la famille, faire circuler la parole en toute sécurité, prendre conscience de ses responsabilités, se remettre en question, se mettre au travail et cheminer...). Cependant, celle-ci est rarement possible au regard du conflit parental extrême. De plus, un suivi psychologique pour l'ensemble des membres de la famille semble également nécessaire. Néanmoins, l'acceptation d'un tel suivi est encore compliquée.

L'éducatrice constate que le parent l'ayant interpellé est partie prenante de l'accompagnement éducatif proposé. Il est en demande et preneur des conseils apportés, accepte de se remettre en question, se met au travail, prend du recul. Malheureusement dans certaines situations de parents séparés, l'éducatrice se heurte au rejet de l'autre parent qui refuse son intervention de soutien à la parentalité. Cela a pour conséquence que la situation a du mal à évoluer positivement.

L'éducatrice remarque que la majorité des jeunes acceptent son intervention et investissent l'espace proposé. Cela peut prendre plus ou moins de temps selon les jeunes. L'éducatrice observe des évolutions positives des jeunes mais qui peuvent être freinées lorsque tous les membres de la famille ne se mettent pas au travail.

L'intérêt d'un suivi psychologique pour les jeunes est abordé avec eux. Pour la plupart, malgré des tentatives, ils ne semblent pas prêts à y adhérer et à s'y investir.

Pour certaines situations l'accompagnement éducatif dans le cadre de la prévention spécialisée n'est plus suffisant. L'éducatrice accompagne alors les familles à adhérer et à accepter une mesure administrative voir judiciaire. Pour l'année 2023, l'éducatrice a rédigé une demande d'AEMO judiciaire ainsi qu'une demande d'accueil provisoire. De plus, en décembre, une demande de PHOM judiciaire est envisagée pour l'une des situations que l'éducatrice accompagne en commun avec l'assistante sociale de secteur.

Concernant une famille accompagnée, l'éducatrice a été dans l'obligation de rédiger une information préoccupante suite aux révélations des parents et du jeune.

Il est important de préciser que l'éducatrice continue d'accompagner la famille tant que la mesure n'est pas effective. Cela peut prendre plusieurs mois. A titre d'exemple, l'accueil provisoire au sein d'une Maison d'Enfants à Caractère Social s'est mis en place six mois après la demande.

Sur la commune de Saint Parres aux Tertres, l'éducatrice a la chance de pouvoir compter sur la présence et le relais d'un collègue. A la demande des jeunes et des familles, celui-ci intervient en relais lors des absences de l'éducatrice. Il peut également prendre la référence du suivi lorsque cela est nécessaire (non-adhésion du jeune par exemple). Il peut aussi intervenir dans une famille accompagnée par l'éducatrice mais pour le frère ou la sœur du jeune déjà accompagné. De plus, lorsque la situation nécessite plutôt l'intervention d'un homme, il peut la prendre en charge. Ce binôme mixte est un réel atout pour l'accompagnement éducatif des familles de Saint Parres aux Tertres.

Ainsi, durant l'année 2023, l'éducatrice a pu faire intervenir son collègue dans une famille afin que le frère d'une jeune qu'elle accompagne puisse bénéficier d'un espace individuel et ainsi différencier l'accompagnement éducatif. De plus, un relais est envisagé en décembre pour une situation où la jeune n'adhère pas au suivi de l'éducatrice.

## 2. La Présence sociale à Saint Parres aux Tertres

Sur la commune de Saint Parres aux Tertres, la présence sociale n'est pas l'outil principal utilisé pour avoir accès aux jeunes (81.5h dédiée en 2023). En effet, l'éducatrice observe que ceux-ci sont peu visibles et accessibles sur l'espace public, ces derniers étant essentiellement visibles sur leur trajet bus/domicile.

En effet, l'éducatrice observe qu'il y a peu de regroupement et que la plupart des jeunes sont en mouvement. La présence sociale peut toutefois devenir efficace lorsque l'éducatrice est identifiée et qu'elle connaît les jeunes. Des échanges et des sollicitations peuvent alors avoir lieu lorsqu'ils se rencontrent sur le secteur. Elle a l'occasion d'échanger avec les quelques collégiens qui se retrouvent dans le parc de la Mairie pour discuter et passer du temps ensemble. L'accueil des jeunes est avenant, des échanges sont possibles.

Parfois, l'éducatrice rencontre et échange également des jeunes CM2 participant aux ateliers animés par l'AJD pendant les temps de cantine.

Par contre, elle n'a que très rarement l'occasion de rencontrer le public lycéen et jeune majeur qui n'est pas visible.

Le peu de visibilité des jeunes dans les rues de la commune s'explique peut-être par le fait qu'aucun équipement ou structure (sportif par exemple) ne leur sont destinés en dehors des créneaux des associations sportives. Et cela malgré la demande des jeunes (un micro-site, un skatepark par exemple).

En termes d'ambiance sur la commune, il est à noter que les émeutes de fin juin n'ont pas touché la commune.

La présence sociale sur Saint Parres aux Tertres se concentre essentiellement en période scolaire les mercredis après-midi et en période de vacances tous les après-midis ainsi qu'en fin de journée.

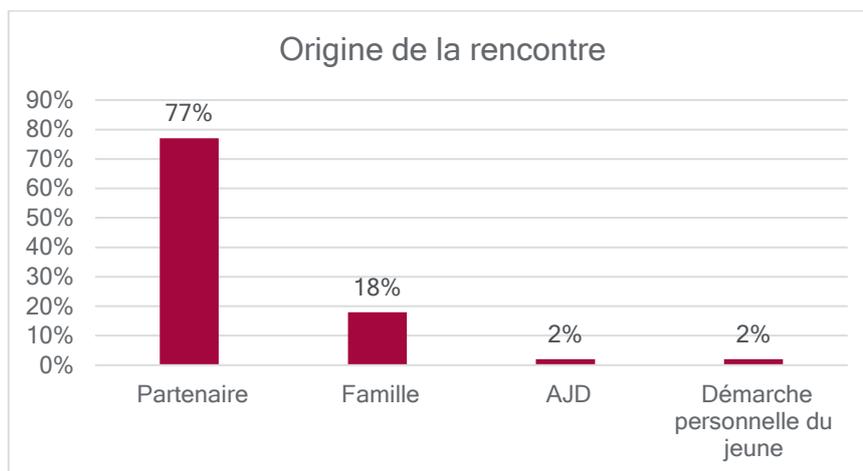
Les principaux temps de présence sociale ont eu lieu :

- Au parc de la Mairie.
- Sur le parking de la Mairie aux abords du mobilier urbain.
- Sur la rue principale qui traverse la commune (avenue du Général de Gaulle).
- Aux abords de la résidence sénior située près de la maison de retraite «la Villa du Tertre ».
- Au lotissement « les jardins de Sakura ».
- Aux abords du club ado.
- Aux abords du stade municipal.

L'éducatrice fait également de la présence sociale lors des manifestations organisées sur la commune, telles que la fête de la musique par exemple où sont présents de nombreuses familles avec leurs enfants, et également quelques groupes de collégiens.

Elle répond également aux sollicitations de la commune. A titre d'exemple, un riverain se plaignait de nuisances sonores dues aux frappes du ballon d'un petit groupe de jeunes contre les murs de sa maison et il a également évoqué l'intrusion de jeunes dans son jardin qui venaient récupérer les ballons. L'éducatrice connaissant l'un des jeunes, elle a pu reprendre ces éléments avec lui ainsi qu'avec sa mère.

### 3. Le partenariat



En prévention spécialisée, le partenariat est essentiel et permet la mise en relation avec les jeunes et leur famille dans une grande majorité des cas (77% des situations sont orientées par un partenaire). Il concourt à l'efficacité de l'intervention éducative. Pour l'année 2023, l'éducatrice observe une augmentation des suivis avec une interpellation en directe des familles, signe de la reconnaissance de l'AJD sur le territoire. Cela concerne trois nouvelles situations en avril et une en septembre.

Les principaux partenaires sur la commune de Saint Parres aux Tertres sont :

#### L'école primaire Jules Ferry

Un réel travail partenarial est effectif avec la directrice et les enseignantes en charge des élèves de CM2. Pour rappel, dès son arrivée sur la commune en 2017, bien que l'AJD intervienne normalement auprès des jeunes de 11 à 21 ans, l'éducatrice peut prendre en charge des élèves de CM2. Il s'agit entre autres d'accompagner leur entrée au collège et de pouvoir repérer les difficultés le plus précocement possible.

L'éducatrice est invitée à chaque début d'année scolaire à la réunion parents/école. Cela lui permet de se présenter et d'être identifié par les parents.

L'intervention auprès des élèves de CM2 est multiple :

- L'éducatrice peut intervenir de manière individuelle suite au repérage de la directrice, des enseignantes et de la mise en lien avec les familles.
- L'éducatrice et son collègue interviennent de manière collective en proposant des ateliers pendant les temps d'inter cantine. Cette action a lieu en moyenne une fois par mois, les mardis. Une vingtaine de jeunes sont concernés. Afin de favoriser l'échange, le lien et la confiance avec les jeunes, les éducateurs ont décidé de diviser le groupe en deux. Ces ateliers sont ainsi proposés à une dizaine de jeunes au maximum et ce en alternance. Les éducateurs utilisent des supports éducatifs qu'ils ont créé afin de travailler avec les jeunes le vivre ensemble, la coopération et la cohésion de groupe. L'objectif de ces ateliers est multiple. Il s'agit d'opérer une identification mutuelle entre les jeunes et les éducateurs ainsi que d'observer en situations concrètes des comportements parfois significatifs de difficultés. Des accompagnements individuels peuvent émaner de ces interventions.

### L'association « Papiers Crayons »

L'association « Papiers Crayons » propose de l'aide aux devoirs individualisée aux élèves de l'école primaire.

L'éducatrice intervient dans le cadre de l'association « Papiers Crayons » tous les mardis. Depuis deux ans, elle intervient en binôme avec son collègue, chacun avec un élève de CM2.

Chaque année, à la rentrée scolaire de septembre, une réunion est organisée en présence des éducateurs. Ce sont les enseignantes et la directrice qui choisissent les élèves qui vont bénéficier de ce dispositif. Au-delà des difficultés scolaires repérées, l'école fait en sorte de positionner des jeunes pour lesquels un accompagnement éducatif leur semblerait nécessaire. Il s'agit d'un temps privilégié propice à la création de lien et d'une relation de confiance entre le jeune et l'éducateur. L'intervention des éducateurs dans le cadre de l'association « Papiers Crayons » est une réelle porte d'entrée pour de nouveaux accompagnements.

Deux élèves de CM2 ont été positionnés pour l'année scolaire 2022/2023 où un accompagnement éducatif individuel à domicile a été mis en place.

Deux autres élèves de CM2 ont été positionnés pour l'année scolaire 2023/2024. Les familles des deux jeunes concernés ont également accepté un accompagnement éducatif par l'éducatrice de l'AJD.

### L'Education Nationale

Des points réguliers sont mis en place, des rendez-vous en commun au collège avec les jeunes et les familles sont possibles, des relais sont effectués lorsque nécessaire.

Le partenaire principal est l'école :

- C'est par son biais que sont orientées la plupart des nouveaux suivis.
- En effet, cette année, six nouvelles situations ont émané de l'école. Quatre avec comme porte d'entrée l'association « Papiers Crayons » et deux suites aux propositions de l'école aux familles concernées.
- Pour l'année scolaire 2022/2023, les ateliers à destination des élèves de CM2 n'ont pas abouti à des accompagnements individuels. Ils ont cependant permis un repérage mutuel. L'éducatrice a pu recroiser certain d'entre eux sur des temps de présence sociale, des échanges ont pu avoir lieu. L'éducatrice a en tête les jeunes allant en 6ème au collège Euréka à la rentrée scolaire de septembre 2023.
- Pour l'année scolaire 2023/2024, un nouveau groupe de CM2 participe à ces ateliers. Des accompagnements individuels découleront peut-être de ces interventions.

L'éducatrice fait état d'un important « turn over » des assistantes sociales scolaires au sein du collège Euréka :

- Pour l'année scolaire 2022/2023, il s'agissait déjà d'une nouvelle professionnelle.
- Pour l'année scolaire 2023/2024, une nouvelle assistante sociale scolaire est encore arrivée.
- L'assistante sociale scolaire n'ayant pas pris ses fonctions à la rentrée scolaire de septembre 2023, l'éducatrice s'est mise en lien dans un premier temps avec les CPE.
- La première rencontre avec l'assistante sociale scolaire en décembre 2023 ce qui fait tard pour repérer les situations de manière précoce. Cependant, l'éducatrice n'hésite pas à interpellé l'assistante sociale scolaire concernant les jeunes qu'elle accompagne et à la questionner sur de potentiels autres suivis.

Deux situations ont nécessité un réel partenariat avec deux lycées (le lycée St Maure et Camille Claudel) :

- Des échanges réguliers ont eu lieu avec les CPE. Ces échanges permettent d'élaborer des objectifs et des stratégies opérationnels concernant des jeunes repérés en décrochage scolaire et/ou présentant des problèmes de comportement au sein des établissements scolaires.
- Lorsque besoin, des rencontres ont été mises en place avec les CPE et les chefs d'établissements.
- Pour l'une des situations, l'éducatrice a été invitée à un conseil d'éducation (lycée St Maure).
- Pour la situation où la jeune était interne, le lycée a mis à disposition de l'éducatrice un bureau pour les entretiens (lycée St Maure).
- Pour l'une des situations, des échanges réguliers ont lieu avec l'infirmière scolaire (lycée Camille Claudel).

### L'assistante sociale de secteur

L'assistante sociale de secteur est un partenaire indispensable pour l'éducateur de prévention spécialisée en particulier dans le registre de la protection de l'enfance. En moyenne, une rencontre par mois a lieu afin de faire le point sur les situations. Des accompagnements en commun et des relais sont possibles lorsque nécessaire.

### Le CMJ (Conseil Municipal Jeune)

Le CMJ est un dispositif qui permet aux jeunes de participer à la vie locale en donnant leur avis, en exprimant des idées et en se mobilisant lors d'actions citoyennes. L'éducatrice a émis le souhait de participer aux séances du CMJ car c'est une opportunité pour elle de rencontrer et d'être en lien avec des jeunes. 16 jeunes âgés de 9 à 13 ans sont engagés dans le CMJ. L'éducatrice côtoie des jeunes déjà connus par le biais des ateliers cantine ou du Club Ado. Elle en rencontre également des nouveaux. L'éducatrice est conviée à chaque séance du CMJ. En moyenne, elles ont lieu une fois par mois. Malgré la présence régulière de l'éducatrice aux séances du CMJ, aucun accompagnement individuel n'a abouti par cette porte d'entrée. Cela a tout de même permis à l'éducatrice d'être en lien avec des jeunes du secteur et d'opérer un repérage mutuel.

### « Le Club Ado »

L'éducatrice passe régulièrement sur la structure lors « des activités à la carte » pour rencontrer et passer du temps avec les adolescents. Il s'agit d'une réelle opportunité pour accéder aux jeunes qu'elles ne croisent pas lors de ces temps de présence sociale. De plus, partager des moments privilégiés par le biais de jeux (ping pong, babyfoot, jeux de sociétés...) permet une identification mutuelle. C'est l'occasion également de créer du lien avec les jeunes. Partenaire indispensable du secteur, le lien avec le club ado n'est pas encore suffisamment établi. En 2023, aucune situation accompagnée n'a émané d'une orientation par « le club ado ». Un réel travail partenarial est à construire et à mettre en place.

### La Mairie

L'éducatrice est en lien régulier avec la Mairie. Une rencontre a d'ailleurs lieu deux fois par mois avec une adjointe administrative de la Mairie. Lorsque cela est possible pour lui, l' élu à la jeunesse se rend disponible et participe à cette réunion. L'éducatrice fait un point concernant son intervention sur la commune (présence sociale, partenariat, accompagnement). C'est l'occasion également d'échanger

ensemble au sujet de l'ambiance dans la commune et des potentiels regroupements de jeunes sur le secteur. Parfois, l'élus à la jeunesse est présent. De plus, l'éducatrice a participé à la réunion de travail sur la convention territoriale globale.

La Mairie met à disposition des éducateurs un bureau qu'ils peuvent utiliser pour leurs accompagnements. L'atout de ce bureau est qu'il bénéficie d'une entrée indépendante de l'entrée principale de la Mairie, permettant ainsi la discrétion pour les familles. L'éducatrice est désormais en lien avec l'ASVP de la commune. Celle-ci participe parfois aux points ayant lieu entre l'éducatrice et la Mairie. Elle peut également interpeller en direct l'éducatrice sur ses temps de présence sociale.

#### Les travailleurs sociaux d'autres secteurs

L'éducatrice peut être sollicitée par des travailleurs sociaux intervenant dans des familles qu'elle accompagne. Ces rencontres sont bénéfiques pour l'ensemble des professionnels. L'éducatrice, accompagnant déjà les jeunes et les familles, dispose d'une expertise fine de la situation qu'elle peut transmettre aux travailleurs sociaux. L'éducatrice a sollicité la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) pour trois situations (une demande de mesure éducative judiciaire, une demande d'accueil provisoire et une information préoccupante). Elle a été interpellée pour l'une des situations par un enquêteur social et a été en lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance pour une situation dans le cadre d'une demande d'accueil provisoire. L'éducatrice a également été en contact avec l'ancienne éducatrice AEMO d'un jeune qu'elle accompagne.

# La Prévention Spécialisée à La Rivière-de-Corps

Laura Berger

Les interventions de l'éducatrice sur la Rivière de Corps s'articule principalement autour des **accompagnements éducatifs** des jeunes décrits ci-dessous pour un total de 57.5 heures en 2023.

A ce temps s'ajoutent également les temps consacrés à l'organisation de la mission et au partenariat pour un total de 75 heures. Ces heures sont plus précisément dédiées :

- À la concertation : Il s'agit des temps de passage d'information entre éducateurs autour des situations et de l'organisation quotidienne du travail. Sont identifiés dans cet item également les temps de recherches ainsi que les temps d'échange téléphoniques avec les partenaires.
- Au partenariat : Temps d'échange et de réunion avec les partenaires. Seuls les échanges physiques sont indiqués dans cette rubrique, les appels téléphoniques étant notés comme des temps de concertation,
- À l'évaluation : Temps consacré à l'évaluation des accompagnements sur le logiciel Alfa, ainsi qu'au remplissage des grilles d'évaluation
- Au soutien technique : Soutien technique réalisé par le chef de service auprès des équipes par rapport aux situations rencontrées et en lien avec les partenaires.
- Au temps de formation : temps consacrés à de la formation au profit des interventions éducatives.
- Aux actions collectives : activités ou actions à visées éducatives favorisant un moment convivial et de partage, la création et/ou le renforcement d'une relation éducative et de confiance, ou encore l'évaluation des compétences sociales dans un contexte particulier.
- Aux réunions d'équipes hebdomadaire.

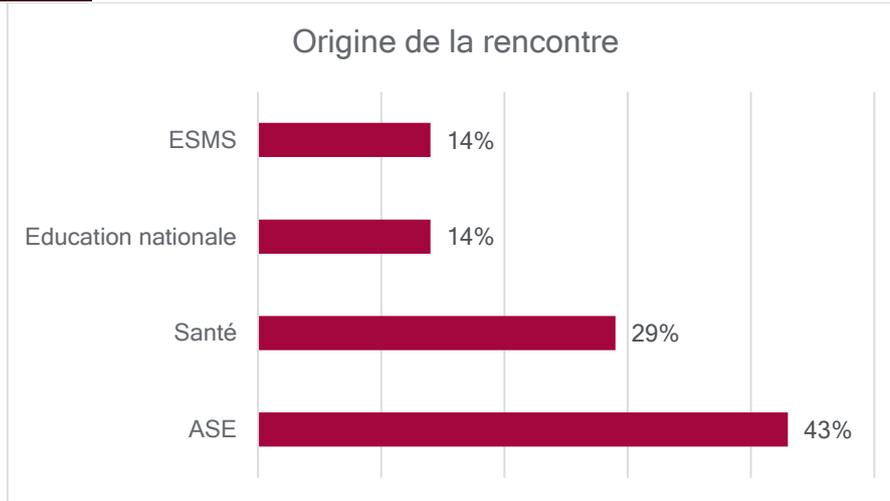
## 1. Les accompagnements éducatifs individualisés

En 2023, 7 nouveaux jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement éducatif par l'Association jeunesse pour Demain.

Tranches d'âge	Nombre total de jeunes			
		H	F	%
12 - 13 ans	4	3	1	57
14 - 15 ans	1	0	1	14
16 - 17 ans	2	0	2	29
Total	7	3	4	
% par sexe		43 %	57 %	100 %

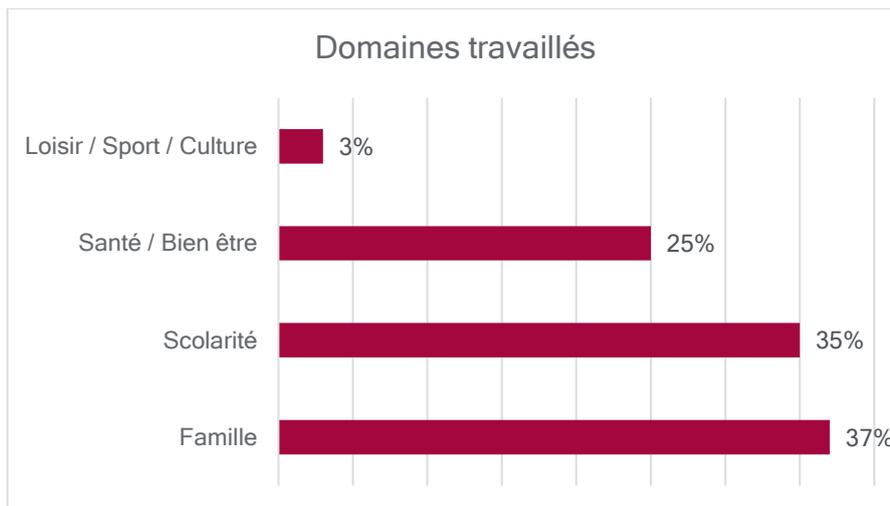
71% des accompagnements concerne le public collégien. On observe cette année une quasi-parité fille/garçon. La moyenne d'âge est de 14.8 ans pour les filles et de 12.3 ans pour les garçons. Tous les jeunes ayant bénéficié d'une prise en charge éducative sont scolarisés.

### Origine de la rencontre



### Difficultés repérées pour les jeunes accompagnés

Le graphique ci-dessous comptabilise selon chaque thématique le nombre total de jeunes concernés. Il englobe les jeunes dont au moins une difficulté a été repérée, les jeunes pour qui un suivi éducatif a été mis en place, les jeunes pour qui la situation est orientée et/ou solutionnée.



En moyenne 3 points de difficultés ayant nécessité une prise en charge adaptée à la situation ont été identifiés par jeune. Les problématiques autour des relations familiales et à la scolarité, généralement liée entre elles, représentent la majorité des situations accompagnées.

#### Les problématiques familiales :

Elles sont toujours très importantes dans les situations accompagnées. Les parents sont en difficultés au quotidien avec leurs enfants sur le plan de l'éducatif. Cela s'exprime par des conflits au sein des familles sur le respect des règles à l'intérieur et à l'extérieur du domicile, la perte de confiance, des violences de toutes formes et un sentiment d'échec.

Bon nombre de famille demandent également de l'aide car elles sont très inquiètes de la situation et de l'avenir de leurs enfants qui désinvestissent leur scolarité et qui passent de plus en plus de temps sur les écrans. Les parents sont souvent complètement démunis, exténués et à bout de souffle face aux difficultés qu'ils rencontrent.

Les situations de monoparentalité sont vécues par les familles comme des éléments de difficultés supplémentaires dans leur insertion sociale avec un sentiment d'isolement, de solitude, d'impuissance à faire face au quotidien avec leurs enfants.

Il importe de tout mettre en œuvre afin d'identifier les forces en présence dans le milieu du jeune (notamment les parents) et de les impliquer dans les démarches. La médiation est souvent indispensable pour éviter les situations de ruptures entre parents et enfants et apaiser le climat familial. En valorisant les rôles et les compétences de chacun, la professionnelle aide les parents à esquisser des réponses aux questions qu'ils se posent face aux difficultés rencontrées avec leurs jeunes et l'exercice de la parentalité (en termes de responsabilité, d'autorité, de valeurs, de développement, de protection, d'équité, de transmission de repères,...).

L'intervention permet d'évaluer et de comprendre le degré et le niveau d'aide qu'il sera nécessaire d'apporter dans la sphère familiale, sociale et institutionnelle du jeune et permettra, si nécessaire de les orienter vers le bon interlocuteur.

Par ailleurs la question de la scolarité est régulièrement corrélée avec les difficultés rencontrées au sein de la sphère familiale. Bon nombre de jeunes rencontrent des difficultés scolaires et/ou de comportement qui peuvent générer de l'absentéisme voir du décrochage scolaire.

En effet, certains jeunes ont accumulé énormément de retards dans les apprentissages scolaires ce qui entraînent un préjudice psychologique important et un déficit d'estime d'eux-mêmes. Or, en rejetant l'institution que représente l'école, leur insertion sociale et professionnelle est alors très incertaine. Dans ce contexte, il est nécessaire d'assurer le lien entre le jeune, la famille et l'établissement scolaire pour envisager une prise en charge adaptée en lien avec les attentes et les besoins de chaque partie. L'objectif est de soutenir les jeunes, de les remobiliser, avec leur adhésion afin de les amener à retrouver l'envie de renouer avec leur scolarité dans les meilleures conditions possibles. Pour ce faire, il est nécessaire pour la professionnelle d'adopter une posture d'écoute et de compréhension des difficultés pour redonner confiance au jeune dans ses capacités et valoriser la pertinence de la scolarité pour leur avenir professionnel.

Enfin beaucoup de jeunes accompagnés sont en situation de mal être, avec des répercussions sur leur vie sociale, scolaire, professionnelle et familiale. Il peut en découler des conduites à risques (fugues, scarifications, tentative de suicide) et des mises en dangers. Il n'est pas toujours aisé de faire prendre conscience aux jeunes de la nécessité d'engager une démarche de soin tant le domaine de la psychologie et de la psychiatrie reste tabou et souvent associées à la « folie. Le rôle de l'éducateur est alors de dédramatiser l'intérêt de ces orientations pour faire adhérer le jeune à ce type de suivi.

## 2. Le partenariat

Le but du travail partenarial est de mobiliser plusieurs professionnels d'institutions, de formations et/ou de compétences différentes. Il s'agit d'un travail collectif et collaboratif qui vise à réunir toutes les compétences et d'œuvrer dans un but commun.

Le partenariat tient une place majeure dans le travail mené au quotidien par l'éducatrice et permet d'inventer des possibles sur la base d'une approche globale de la situation (regards croisés, recueil de nouveaux éléments). Le travail partenarial s'impose comme un outil indispensable au service des jeunes permettant de répondre de façon pertinente à la complexité croissante des problématiques accompagnées. Ainsi le partenaire peut être à l'origine de la demande d'accompagnement des familles et peut être, à l'inverse, sollicité en fonction de leurs spécificités et des besoins repérés par la professionnelle.

La totalité des jeunes accompagnés a été repéré et orienté par nos différents partenaires. En effet, les liens établis avec l'assistante sociale de secteur permettent une étroite collaboration tant en termes de repérage que de modalités d'accompagnement. Les structures de soins ont également permis la mise en œuvre d'une démarche éducative avec des jeunes qui ne sont pas visibles dans l'espace public et qui souffrent de mal-être et d'isolement social qui nuisent très souvent à leur scolarité. Enfin le partenariat avec l'Education Nationale et notamment avec le collège Paul Langevin, permet à la professionnelle de participer aux différentes instances permettant le repérage des situations fragiles et l'amorce d'un accompagnement auprès des jeunes et de leur famille.

# La Prévention Spécialisée Aux Noës-près-Troyes

*Moktar Himeur*

Notre intervention sur le territoire se décline en trois axes complémentaires les uns aux autres que sont la présence sociale, l'accompagnement éducatif et les actions collectives.

Les actions de prévention spécialisée sur le territoire des Noës se font dans une continuité évidente avec les actions menées sur le territoire chapelains.

De manière plus détaillée, les interventions de l'éducateur sur Les Noës près Troyes représente 296 heures en 2023.

Le temps consacré aux accompagnements éducatifs des jeunes (118.50h) et aux temps de présence sociale (37h) représentent au total 155.50h et sont décrits ci-dessous.

A ce temps s'ajoutent également les temps consacrés à l'organisation de la mission et au partenariat pour un total de 140.5 heures. Ces heures sont plus précisément dédiées :

À la concertation : Il s'agit des temps de passage d'information entre éducateurs autour des situations et de l'organisation quotidienne du travail. Sont identifiés dans cet item également les temps de recherches ainsi que les temps d'échange téléphoniques avec les partenaires.

Au partenariat : Temps d'échange et de réunion avec les partenaires. Seuls les échanges physiques sont indiqués dans cette rubrique, les appels téléphoniques étant notés comme des temps de concertation.

À l'évaluation : Temps consacré à l'évaluation des accompagnements sur le logiciel Alfa, ainsi qu'au remplissage des grilles d'évaluation.

Au soutien technique : Soutien technique réalisé par le chef de service auprès des équipes par rapport aux situations rencontrées et en lien avec les partenaires.

Au temps de formation : temps consacrés à de la formation au profit des interventions éducatives.

Aux actions collectives : activités ou actions à visées éducatives favorisant un moment convivial et de partage, la création et/ou le renforcement d'une relation éducative et de confiance, ou encore l'évaluation des compétences sociales dans un contexte particulier.

Aux réunions d'équipes hebdomadaire.

## 1. La Présence sociale Aux Noës près Troyes

Dans le cadre de notre action de prévention spécialisée sur le territoire, les éducateurs ont, au même titre que l'an dernier, maintenu des temps de présence sociale. Cette présence s'articule de manière étroite avec celle de la commune voisine de la Chapelle saint Luc. Cela permet aux éducateurs de renforcer la cohérence et l'efficacité de leur action. Être présent lors de la sortie du collège Pierre Brossolette constitue un point stratégique permettant d'être au plus proche des jeunes et ainsi proposer un espace d'écoute et de dialogue. La participation de l'AJD aux cellules de veille sociale et de sécurité permet l'échange d'informations sur d'éventuels lieux de regroupement de jeune.

Ainsi, à titre d'exemple, courant octobre 2023, à la suite d'une remontée d'information sur des rassemblements problématiques de la part Monsieur le Maire adjoint, les temps de présence sociale ont été ciblés afin d'établir un premier contact avec ce groupe. Après plusieurs passages d'observation, un lien positif a été initié avec eux. Deux éducateurs ont engagé le dialogue avec le groupe, composé de 4 à 6 jeunes adultes. Ces discussions ont permis d'évaluer leurs besoins, de leur proposer un accompagnement éducatif, et d'engager des démarches d'insertion professionnelle avec certains d'entre eux.

Ces rencontres ont été l'occasion d'aborder avec eux les nuisances générées par leur présence, telles que la propreté et le bruit, sensibilisant ainsi le groupe à l'impact de leurs activités sur leur environnement immédiat.

Cette approche a permis d'établir les bases d'un travail d'accompagnement éducatif, bien que la consolidation d'une relation de confiance nécessite davantage de temps.

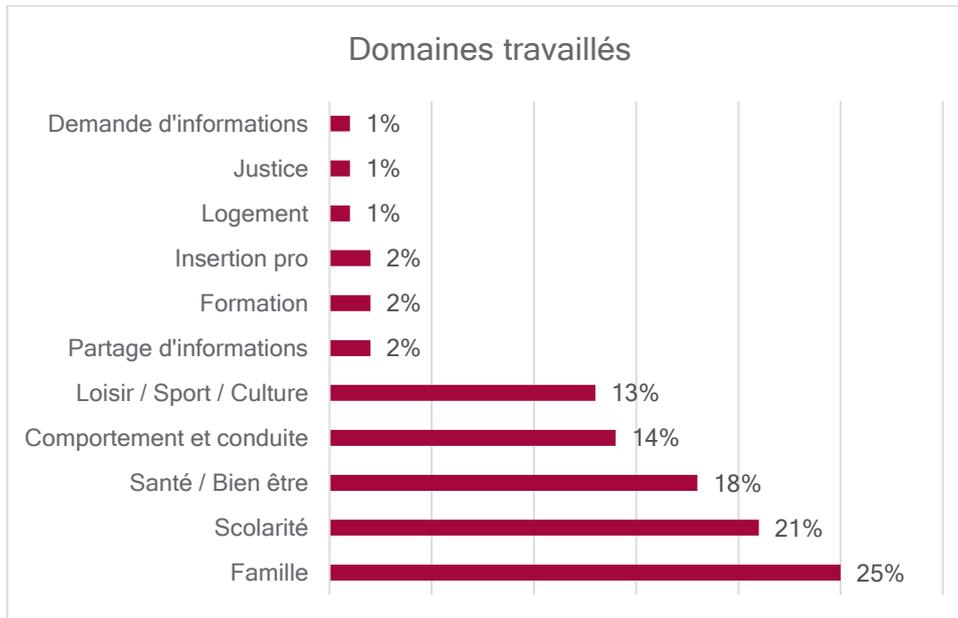
## 2. Les accompagnements éducatifs individualisés

Tranches d'âge	Nombre total de jeunes			
		H	F	%
9- 11 ans	2	0	2	8
12 - 13 ans	6	4	2	24
14 - 15 ans	8	4	4	32
16 - 17 ans	2	1	1	8
18 - 20 ans	5	3	2	20
21 ans et +	2	2	0	8
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	
<i>% par sexe</i>		<b>56%</b>	<b>44 %</b>	<b>100 %</b>

25 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement par la prévention spécialisée sur la commune des Nöes Près Troyes en 2023. La part des prises en charge filles/garçons est quasiment proportionnelle.

64% des situations accompagnées représente le public collégien et 28% le public jeune majeur. 11 nouveaux accompagnements ont débuté en 2023 (4 filles et 7 garçons). La moyenne d'âge des jeunes accompagnés est de 14.5 ans pour les garçons et de 12.8 ans pour les filles.

Le graphique ci-dessous comptabilise selon chaque thématique le nombre total de jeunes concernés. Il englobe les jeunes dont au moins une difficulté a été repérée, les jeunes pour qui un suivi éducatif a été mis en place, les jeunes pour qui la situation est orientée et/ou solutionnée.



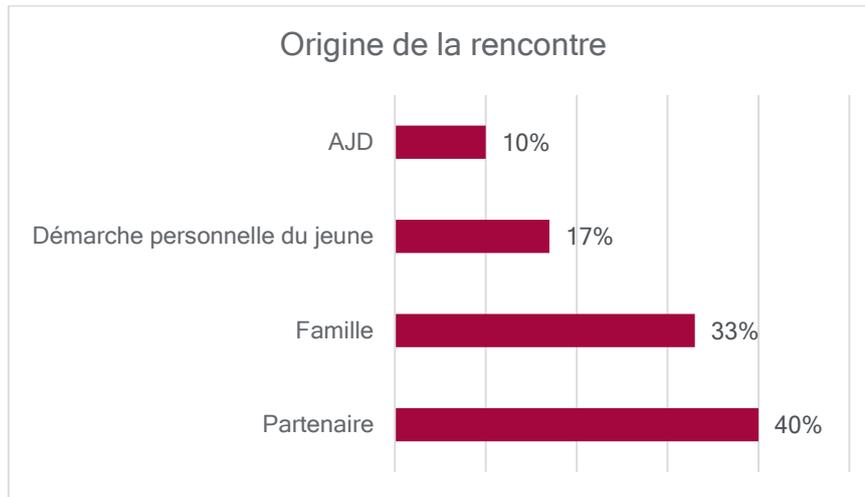
88 points de difficultés repérées (soit 3.5 par jeune en moyenne) ayant nécessité des interventions éducatives adaptées à la situation. Les difficultés liées à la scolarité, aux relations familiales et les comportements à risque qui découlent, représentent plus de la moitié des problématiques rencontrées.

La très grande majorité des jeunes accompagnés rencontrent des difficultés dans leur prise en charge éducative et les familles se trouvent fréquemment dépassées par les états de crises et les actes posés par leurs enfants.

Par ailleurs une grande part des accompagnements relèvent de grandes difficultés sur le plan scolaire. On entend les difficultés scolaires dans un sens très large. Celles-ci comprennent à la fois des problèmes de comportement, relationnels avec les pairs, des provocations, de l'absentéisme, un manque d'implication en classe, de la violence, des exclusions, des retards, un faible niveau scolaire. Les comportements inadaptés repérés dans les établissements scolaires marquent également les difficultés de certaines familles à poser un cadre à la fois sécurisant et contenant à leur enfant. Les adolescents se montrent très réfractaires à toute forme d'autorité.

Certains jeunes expriment également un profond mal être lié à des difficultés multiples qu'elles somatiques ou psychiques. Ces problématiques nécessitent un accompagnement dans l'acceptation des difficultés rencontrées et dans le passage vers les dispositifs de soins existants.

### 3. Le partenariat



Outre les liens établis avec les services de la mairie, notamment à travers la participation du professionnel référent à la cellule de veille sociale et de sécurité organisée par la commune qui permet de partager des informations sur les potentiels lieux de regroupement des jeunes, notamment ceux les plus éloignés des dispositifs de droits communs et des difficultés rencontrées sur le territoire, le repérage des situations fragiles s'opère dans le cadre du partenariat établis avec les assistantes sociales de secteur et les établissements scolaires fréquentés par les jeunes.

Les prise de contact de la part des familles émanent généralement de conseils de nos partenaires et /ou du bouche à oreille de familles ayant déjà bénéficié d'un accompagnement éducatif pour leur enfant. 10% des situations accompagnées sont issus d'une prise en charge préalable par notre service Prév'Enfance et permet d'accompagner les jeunes et leur famille dans leur entrée au collège.

# Parendado

Jérôme Bauband

Laura Berger

Xavier Brugger depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023

Laura Decorde

Anne-Sophie Guyot du janvier à août 2023

## 1. Les accompagnements éducatifs individualisés

Répartition par tranche d'âge

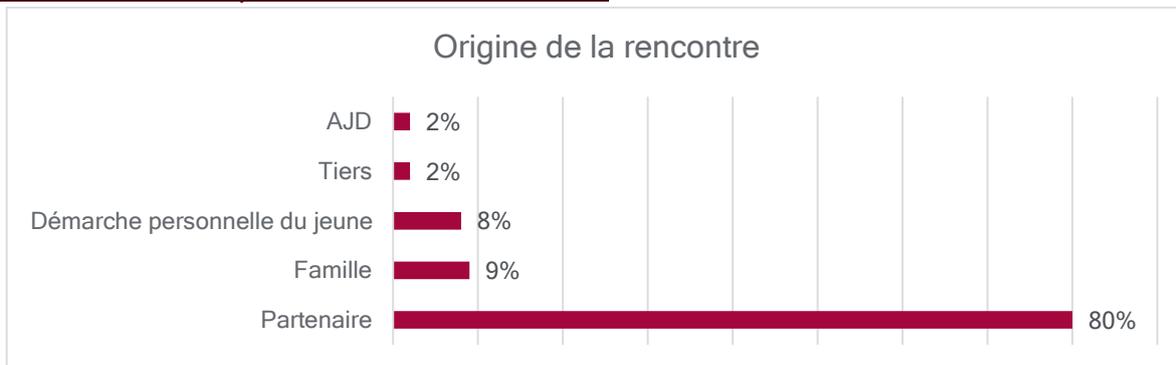
Tranches d'âge	Nombre total de jeunes			Dont Nombre de nouvelles situations		
	H	F	%	H	F	%
9 - 11 ans	7	4	6	7	4	7
12 - 13 ans	40	26	33	44	21	31
14 - 15 ans	43	30	36	44	22	31
16 - 17 ans	14	24	19	33	11	23
18 - 20 ans	5	7	6	10	3	7
21 ans et +	0	1	0	1	0	1
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>92</b>		<b>143</b>	<b>66</b>	<b>77</b>
% par sexe	<b>53 %</b>	<b>41%</b>	<b>100</b>		<b>46 %</b>	<b>54 %</b>

En 2023, Parendado a accompagné 201 jeunes dont 143 nouveaux (53% de garçons et 47 % de filles). Les jeunes accompagnés restent majoritairement le public collégien à 68%, en raison du travail partenarial important avec les collèges du rural. Parendado est bien repéré par les établissements scolaires du secondaire et est régulièrement représenté dans les différentes instances comme les GPDS, les cellules de veille, commissions éducatives...

De même, l'équipe de professionnels a accompagné pour 25% des jeunes de 16 à 21 ans soit une légère augmentation quant aux années passées. La moyenne d'âge du public accompagné est de 13.5 ans pour les garçons et 14.2 ans pour les filles.

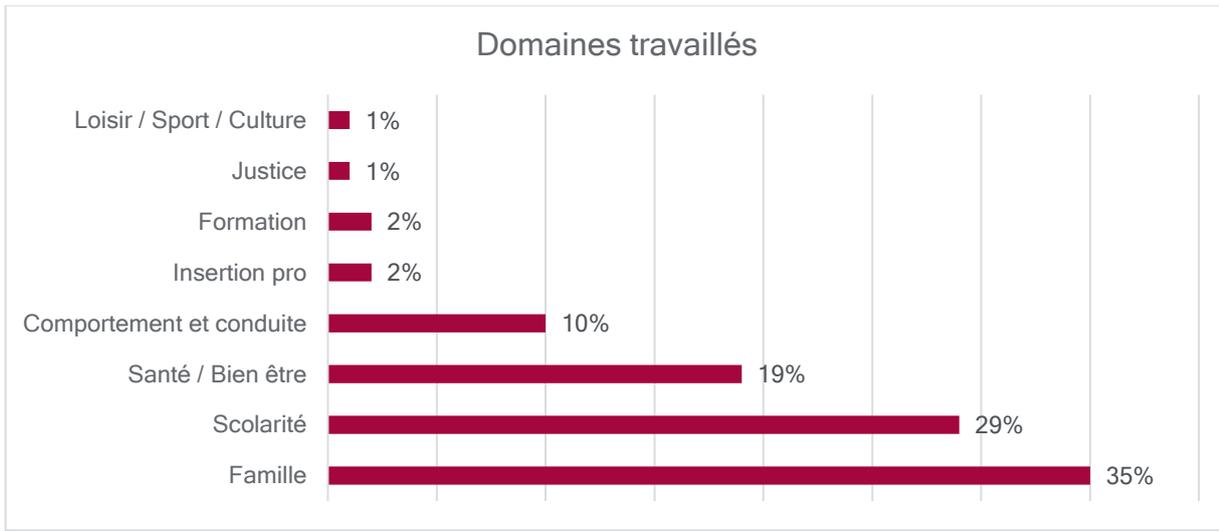
La majorité des jeunes suivis dans le cadre de Parendado sont des collégiens ou plus de la moitié des nouvelles situations concernent des jeunes de 12 à 15 ans 62%. Contrairement aux chiffres de l'ensemble du public, en 2023 le nombre d'accompagnements en direction du public féminin est plus important que pour les garçons.

### Origine des demandes pour les nouvelles situations



Dans 80% des cas l'origine de la rencontre se réalise par l'intermédiaire des partenaires dont plus de la moitié par l'Education Nationale (58%). 25% des situations sont orientées par les services du département et 15% par les services de santé. Dans ce dernier cas, il est nécessaire d'associer une prise en charge éducative aux démarches de soins afin d'apporter un regard global aux situations. 18% des situations s'effectuent sur l'initiative du jeune et/ou de leur famille notamment via le bouche à oreille, notamment de familles accompagnées ou ayant été accompagnées qui conseillent l'intervention du service à leur entourage. Dans d'autres cas, certaines familles réinterpellent directement les professionnels lorsque de nouvelles difficultés apparaissent.

### Les difficultés motivant la première rencontre



545 points de difficultés ont été repérés lors de la première rencontre (2.7 en moyenne par jeune). Comme les années précédentes, les difficultés en termes de relations familiales et liées à la scolarité initiant la première rencontre sont les plus représentées.

Les éducateurs sont interpellés pour des difficultés intra-familiales qui peuvent avoir des répercussions sur le trajet scolaire des jeunes ou inversement. Il y a donc très souvent une corrélation entre comportement au sein de l'établissement scolaire et problématique plus globale. Les professionnels ont une approche systémique et prennent en compte l'ensemble de la situation.

Le plus souvent, les parents sont déstabilisés par l'entrée dans l'adolescence de leur enfant et les bouleversements que cela engendre. Le travail des éducateurs s'oriente donc avec les familles sur la mise en place de règles et d'un cadre structurant permettant de contenir les adolescents en recherche constante de limites. De plus, à cette période de transition vient souvent se greffer d'autres facteurs de déstabilisation du système familial notamment les situations de séparation du couple parental, le deuil d'un proche ou parfois la consommation de produits.

En cette année 2023, il est à noter une nette augmentation des jeunes en mal-être notamment des scarifications, des déscolarisations massives ou des tentatives de suicide, atteignant quasiment 20% des situations. Parendado a été sollicité de façon importante dans ces problématiques notamment en raison de la difficulté d'accès aux soins en milieu rural par manque de réactivité ou de mobilité de certaines familles. En effet les listes d'attentes en CMP, le manque de pédopsychiatre se répercutent fortement ces dernières années sur le service. Dans ces difficultés rencontrées nous pouvons nous appuyer sur la psychologue du service qui intervient en complément du travail éducatif engagé et permet aux jeunes ou aux familles de bénéficier d'un premier espace de parole et de travailler l'intérêt d'une prise en charge à plus long terme.

## 2. Les interventions sur des temps collectifs

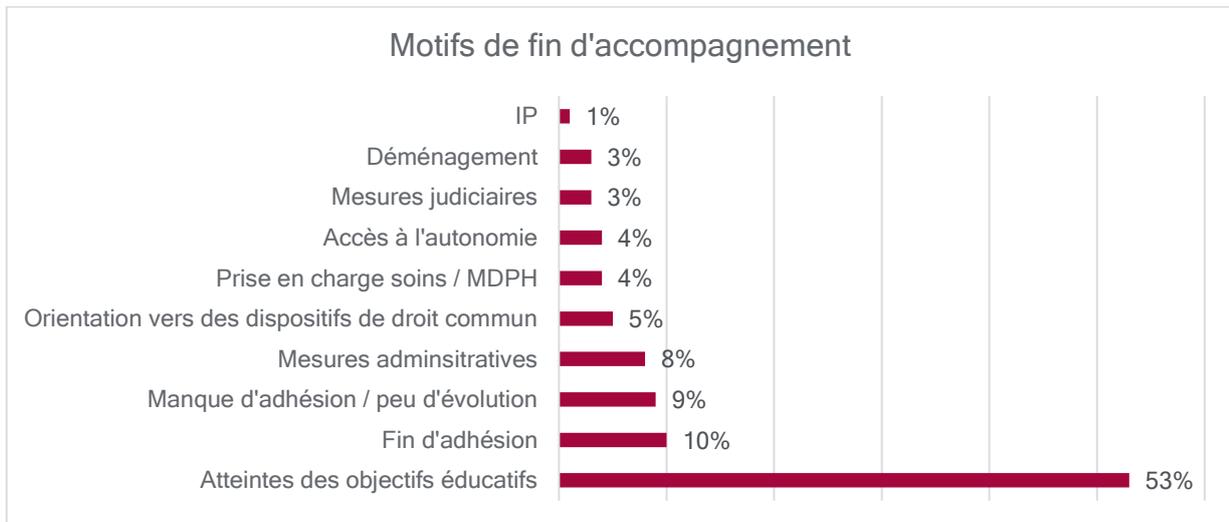
En 2023, plusieurs activités collectives ont été proposées par l'équipe :

- Visite du château de Versailles
- Koésio à Carré Sénart
- L'Aquabeaver à Mesnil saint Père

Les actions collectives sont des outils indispensables et complètent les temps d'entretiens plus formalisés au domicile. Ils permettent la création du lien entre le professionnel et les personnes suivies ainsi que l'observation des jeunes en situation concrète pour mieux appréhender les difficultés remontées par les familles et/ou les partenaires.

De même, en lien avec les équipes de Troyes et de la Chapelle saint Luc, une journée a été organisée à Paris qui a permis aux jeunes et à leur parent d'assister à une représentation de la comédie musicale du Roi Lion. Ce temps en famille a eu pour objectif de permettre une parenthèse loin du quotidien parfois vecteur de tensions. Ces moments sont aussi propices à l'observation des interactions entre les membres de la famille et ainsi, pour les professionnels de pouvoir évaluer ce qui se joue dans les relations parents/adolescent. Cependant, nous ne pouvons proposer autant d'activités que nous le souhaiterions en raison des moyens financiers alloués limités.

## 3. Les fins d'accompagnement



77 accompagnements ont pris fins en 2023. Dans plus de la moitié des situations les objectifs éducatifs sont atteints et ne nécessitent pas d'orientation vers d'autres dispositifs. Pour autant les familles gardent la possibilité de réinterpeller le service en cas de réapparition de difficultés.

Dans 12% des situations les problématiques perdurent et nécessitent la mise en œuvre d'autres propositions éducatives qu'elles soient administratives ou judiciaires.

20% des accompagnements se sont arrêtés faute d'adhésion ou faute d'investissement de la part des parents (rendez-vous non honorés, engagements éducatifs non tenus...).

Enfin, 10% des familles ont été orientés vers les dispositifs de droits communs type CMP, mission locale ou encore MDPH.

## 4. Le partenariat

Les orientations sur le service se font principalement via les établissements scolaires où le partenariat est maintenant bien installé. En effet, les éducateurs participent régulièrement aux cellules de veille et GPDS (instances des établissements scolaires où sont évoquées les situations des jeunes en risque décrochage scolaire ou qui posent des problèmes de comportement) ainsi qu'à des réunions avec les conseillers principaux d'orientation. Les éducateurs sont également conviés aux commissions éducatives (instances où se réunissent le personnel pédagogique, les professeurs, les parents d'élèves et la famille pour évoquer les difficultés du jeune et trouver des solutions et/ou mettre en place des sanctions) et à des mises en place de Projet d'Accompagnement Individualisé (réunion au sein de l'établissement où est présent le médecin scolaire afin d'adapter la scolarité d'un jeune à la suite de diagnostics médicaux). Les informations concernant la scolarité des jeunes accompagnés circulent alors rapidement et de manière fluide.

Les éducateurs sont également régulièrement en lien avec les professionnels des services sociaux de secteur. Des rencontres régulières s'organisent et des entretiens communs avec les familles peuvent être réalisés.

Le service Parendado est bien inscrit sur les différents territoires du département et l'intérêt du dispositif est reconnu. Les éducateurs ont noué des liens avec les différents services présents sur le territoire tels que les clubs ados, les centres sociaux et les MJC. Des rencontres au sein des mairies se sont également réalisées afin de présenter les missions du service aux élus locaux. Les éducateurs s'appuient sur l'ensemble des partenaires répondant aux besoins des jeunes et de leur famille, ce qui nécessite une connaissance fine du territoire et des missions de chacun.

De même pour répondre aux problématiques liés aux soins et à la santé psychique des adolescents, les Centre-Médico-Psychologique, la pédiatrie et la Maison de l'Adolescence sont des partenaires privilégiés et les orientations et les situations de travail en commun restent nombreuses.

## 5. L'accompagnement par la psychologue

L'intervention de la psychologue du service vient en complément de l'intervention éducative des éducateurs. Cette intervention peut revêtir différents objectifs. En effet, elle permet de réaliser une première évaluation des besoins en termes d'accès à un accompagnement psychologique tant pour les jeunes que pour les familles. Pour certaines situations il est nécessaire d'amorcer un travail pour lever les freins souvent émis par le public sur les idées reçues de la mise en œuvre d'une démarche de soins.

D'autre part, l'intervention de la psychologue peut permettre d'apporter une réponse et un espace de parole durant la période d'attente pour certains CMP.

### Les principales difficultés rencontrées par les jeunes

L'intervention de la psychologue est orientée pour travailler sur le rétablissement d'une communication adaptée entre les adolescents et leurs parents ainsi que sur les positions, les rôles et fonctions de chacun.

Les familles sont interrogées sur leurs attitudes et les éléments verbaux favorables à l'établissement d'une communication de meilleure qualité et sur comment stabiliser leur relation, renouer le dialogue. Communiquer ce n'est pas seulement parler, c'est aussi exposer son point de vue et savoir écouter activement le point de vue de l'autre sans juger, écouter la souffrance, interpréter les attitudes et signaux non verbaux et comprendre son interlocuteur dans ses émotions.

L'intervention de la psychologue contribue à faire prendre conscience de l'existence de cercles vicieux dans la communication (critique, accusation, mépris, dénigrement contre-attaque, escalade, mise en retrait) et à rechercher avec eux des réponses pour améliorer leur relation. L'objectif est de mesurer la capacité des parents à développer de nouvelles modalités d'interactions avec leur adolescent, de se concentrer sur la relation, de passer des moments de qualité ensemble et d'expérimenter de nouvelles façons de faire pour avancer.

Même avec la meilleure volonté du monde, il arrive que la quiétude de l'ambiance familiale tourne au pugilat. Les adolescents ventousés et aimantés à leurs écrans conduisent les parents à ne plus savoir communiquer correctement avec eux. Certains parents évoquent leurs difficultés pour apprendre de nouvelles habitudes et sortir du schéma éducatif qu'ils reproduisent involontairement. L'intérêt est d'acquérir ou de revoir des clés de communication pour tendre vers une relation apaisée avec leurs enfants et adolescents

La psychologue soutient et aide les parents à comprendre et accepter ce passage, cette étape de l'adolescence et accompagne le jeune pour la traverser plus sereinement.

### Partenariat

La psychologue travaille en partenariat avec les services de pédopsychiatrie, les psychologues scolaires, les psychologues des institutions et établissements vers lesquels sont orientés les jeunes. Ce travail de liaison avec les différents partenaires permet de répondre aux sollicitations et aussi d'accompagner l'adolescent et sa famille mutuellement pour organiser la suite de prise en charge psychologique lorsque la situation le nécessite. Ainsi elle assure une fonction de médiation et établit un travail de liaison avec les professionnels de santé.

# Prev'Enfance

*Léa Manga  
Aurélie Seurre*

Le service intervient sur les secteurs de référence des écoles Jean Moulin, Teilhard de Chardin et Jean Jaurès pour La Chapelle-Saint-Luc, Saint Exupéry pour Les Nöes-Près-Troyes, Charpak et Cousteau pour Troyes.

**Évaluer, accompagner, soutenir et orienter** les enfants âgés de 6 à 11 ans et leurs familles sont les fondements du service Prév'Enfance.

Les missions relèvent de :

- la guidance parentale, soutien à la parentalité
- l'accompagnement éducatif
- l'accès aux dispositifs de droits communs
- l'ouverture sur le territoire et la vie de quartier au travers des informations en lien avec le partenariat noué avec les différents acteurs de terrains (Associations sportives et culturelles, EIG...)
- faire les liens entre les familles et les partenaires
- bien-être général des familles
- réinvestir le lien parents/école

Nous distinguons différents types d'accompagnements :

## Accroche

L'accroche est l'identification mutuelle des familles et des professionnelles sans qu'il n'y ait de demande exprimée par la famille. Pour autant, nous savons par le biais des partenaires que ces familles pourraient avoir besoin d'un accompagnement. Cette phase est parfois nécessaire afin de susciter l'adhésion des familles à un accompagnement éducatif. Pour ce faire, différents supports peuvent être utilisés tels que les actions collectives et/ou les temps de présence sociale qui permettent la création de lien de confiance.

## Accompagnement ponctuel

Dans ce type d'accompagnement, les familles nous sollicitent sur des démarches spécifiques sans qu'il n'y ait un travail renforcé autour de la parentalité.

## Accompagnement régulier

Cet accompagnement est coconstruit avec les familles lorsque celles-ci ont exprimé une ou plusieurs demandes au sujet de leur situation personnelle. Nous proposons aux familles des rendez-vous physiques ou téléphoniques réguliers afin de faire le point sur la situation. Nous sollicitons également les professionnels gravitant autour de l'enfant, en particulier l'école, afin d'avoir une vision globale de la situation familiale.

## Fin d'accompagnement

La fin de nos accompagnements prend effet lors de l'atteinte des objectifs fixés au début de notre intervention. Cependant, certaines familles n'adhèrent pas à notre accompagnement et les objectifs ne sont pas atteints : le travail ne peut alors être engagé et dans certaines de ces situations il s'avère nécessaire de travailler avec un partenaire pour qu'il puisse prendre le relai, voire qu'une mesure plus contraignante soit envisagée. Pour d'autres, la fin de notre suivi prend effet lors de déménagement ou d'une orientation vers des structures de droit de commun.

## Maintien du lien/veille

Lorsqu'une fin d'accompagnement est notifiée, nous précisons qu'il est toujours possible de réinterpellier le service en cas de réapparition des problématiques et/ou de nouveaux besoins. Par ailleurs des échanges informels peuvent être établis lors des temps de présence sociale avec certaines familles qui permettent de prendre des nouvelles des enfants et du fonctionnement familial.

# 1. La présence sociale

La présence sociale est un outil essentiel dans notre travail de prévention. Notre présence sur les différents secteurs permet d'observer l'environnement, de nous donner des indicateurs concernant la dynamique des quartiers et de mettre du sens sur des situations. Nos déplacements au sein des secteurs d'habitation permettent aux familles et aux jeunes de nous identifier et facilitent la rencontre. Ces temps sont informels et nous permet d'être repérées plus facilement.

Nous sommes régulièrement aux entrées/sorties des établissements scolaires, des aires de jeux fréquentés par les enfants, des espaces où les jeunes peuvent jouer ensemble (terrain de foot par exemple). Nous sommes également amenés à partager des temps de présence sociale avec nos collègues des 11/21 ans.

Une présence est effective lors de temps d'animation de secteur, aux fêtes des écoles, fête de la Musique ou encore la Fête Nationale. Ces temps permettent de partager des moments agréables, festifs avec les personnes que nous accompagnons mais également nous permettent de créer du lien dans un contexte autre que l'école ou le domicile. Ces moments sont aussi propices au travail de partenariat. Cette connaissance du territoire est un atout pour nos accompagnements, mais également pour le travail partenarial. Nous n'hésitons pas à faire remonter nos constats mais aussi les doléances des familles que nous accompagnons.

Cette année, la période estivale a débuté dans un contexte particulier : émeutes dans les quartiers. Les éducatrices ont effectué davantage de présence sociale afin de rencontrer les jeunes susceptibles de perturber l'ordre public et de rassurer les habitants et les familles accompagnées.

Par ailleurs, certaines familles nous ont fait part de leur sentiment d'insécurité quant aux regroupements d'habitants des Chartreux sur la place Romain Rolland, notamment aux abords des jeux pour enfants. Ces derniers pouvaient s'alcooliser devant l'aire de jeux, consommer des stupéfiants, écouter de la musique fort et jusqu'à tard dans la nuit. Aujourd'hui, ils se regroupent dans les cages d'escaliers de certains bâtiments. Toutefois, depuis cet été, nous constatons que la place Romain Rolland est occupée par des jeunes adultes, voire adolescents qui reproduisent le même schéma. De ce fait, nous portons une attention particulière aux familles fréquentant l'aire de jeux ainsi qu'à celles qui subissent les nuisances dans les halls d'entrées. Certaines familles font le choix de s'excentrer vers l'espace Henri Terré pour passer des moments avec leurs enfants.

Sur le secteur Troyen, les jeux d'eau aménagés ont été fréquentés par les familles cet été. Le secteur des Chartreux a aussi connu des périodes de tensions fortes. A partir de juin 2023, plusieurs tirs de mortiers ont été entendus par les familles et cela à n'importe quel moment de la journée. De même, des échanges de tirs ont eu lieu avec des habitants à proximité. Cela a fortement inquiété la population, des enfants ont exprimé leur peur auprès des écoles.

Des tensions ont été repérés également sur le secteur Chapelain cette année : bagarres, regroupement d'adultes alcoolisés aux abords des aires de jeux, nuisances sonores, intimidation, détérioration des logements (interphones détruits, cages d'escaliers dégradés volontairement). Nous avons porté une vigilance particulière à ce groupe, sans pour autant réussir à entrer en relation avec eux au vu de leur âge.

Sur l'été, des brumisateurs ont été installés sur la place Rosa Parks, en face de Victor Hugo. C'est un lieu investi, même si certaines familles préfèrent se rendre au parc Près de Lyon ou encore à Fouchy. Les tensions se sont apaisées sur cette période.

Nous avons également été sollicités début septembre par la municipalité noyate suite à un regroupement d'adolescents sur le mail de la Croix aux filles. Les habitants ont exprimé se sentir parfois en insécurité en passant devant eux, même s'ils n'étaient pas agressifs, ni irrespectueux. Le collègue intervenant pour les 11-21 ans a pris les informations afin de pouvoir entrer en relation avec ces jeunes. La fin d'année et les conditions météorologiques influent sur l'emplacement des regroupements de personne. Nous n'avons pas observé de difficultés, ni été interpellé depuis la Toussaint.

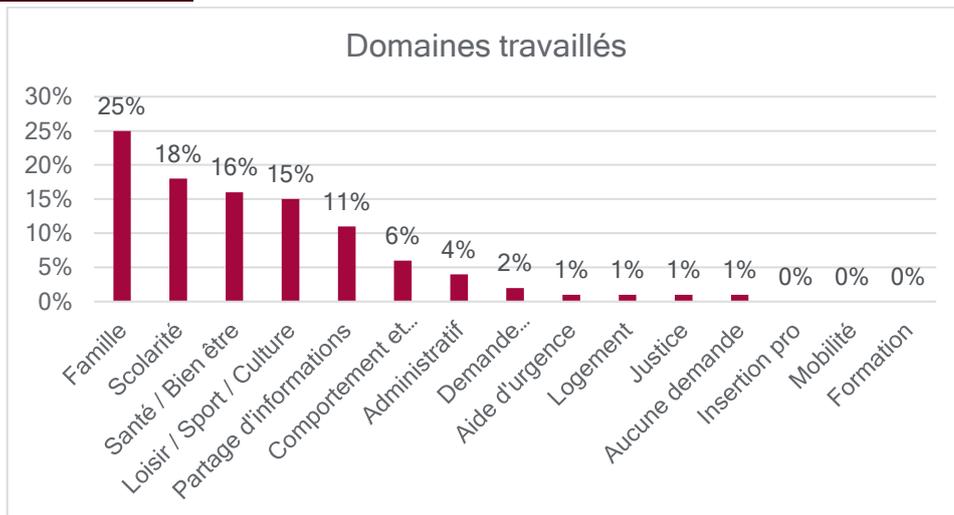
## 2. Les accompagnements éducatifs individualisés

Nombre d'enfants accompagnés par école	
Teilhard de Chardin	16
Jean-Moulin	27
Jean-Jaurès	21
Saint-Exupéry	11
Jacques-Yves Cousteau	20
Georges Charpak	32

Au total, **127 situations accompagnées** entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 dont 76 garçons (59.8%) et 51 filles (40.2%).

Dans l'année, il a été mis fin à 64 de ces situations dont 20 en maintien de lien au 31 décembre 2023.

### Problématiques rencontrées



Les problématiques que les familles rencontrent sont principalement **éducatives, scolaires, familiales, culturelles et comportementales**. Le rapport à l'école reste complexe pour certaines familles, l'absentéisme et les problèmes de comportement tiennent une place non négligeable dans nos accompagnements. Il est parfois nécessaire d'effectuer une intervention renforcée auprès de ces familles.

Les familles suivies par Prév'Enfance sont principalement monoparentales. Ce sont souvent des femmes seules, responsables des enfants. Elles peuvent rencontrer plusieurs difficultés : éducation de leurs enfants, problèmes de logement, problèmes de garde d'enfants, manque de soutien familial, isolement social, mésusage des écrans, retour à l'emploi compliqué ou emploi précaire.

Ces difficultés multiples peuvent parfois entraîner des conflits entre le parent et les enfants et même parfois une parentification des enfants qui doivent prendre en charge le reste de la fratrie.

Lors de nos accompagnements, nous retravaillons la place de chacun au sein de la sphère familiale. Un travail de médiation peut également être proposé lorsque le dialogue est conflictuel entre le parent et les enfants. Nous pouvons également solliciter des interventions spécifiques et complémentaires à notre action, visant à améliorer l'organisation quotidienne familiale et de donner des outils aux parents pour faciliter la prise en charge des enfants (intervention de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale par exemple).

Malgré des difficultés importantes, ces familles sont volontaires et se servent de leurs compétences pour faire évoluer leur situation.

- **L'école**

Le classement des écoles selon l'Indice de Position Sociale (IPS) permet d'appréhender le statut social des élèves. Celui-ci révèle que le niveau social du quartier prioritaire de la ville des Chartreux est extrêmement faible et que les familles vivant sur le QPV sont en grande précarité sociale. A titre informatif, l'indice positionne les écoles G. Charpak et J-Y. Cousteau en dessous de certaines écoles de Guyane ou encore de Mayotte, Mayotte étant en 2020 le département le plus pauvre de France (*Source : bilan d'étape de la mise en œuvre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté à Mayotte 2019-2021*). Les enfants qui nous sont orientés sont très souvent en difficultés scolaires et ont besoin d'aides extérieures (CMPP, orthophonie, psychomotricité...).

Sur toutes les écoles où nous intervenons, nous travaillons en collaboration avec l'équipe enseignante du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté). En effet, au sein des écoles, il est proposé une aide plus spécifique aux enfants ayant des difficultés d'apprentissages et/ou de comportement. Ce sont les enseignants qui sollicitent leurs collègues pour un accompagnement soit relationnel, soit pédagogique. Certains enfants peuvent bénéficier d'une double prise en charge. La priorité est donnée aux enfants ne bénéficiant d'aucune prise en charge extérieure.

Nous organisons des rencontres trimestrielles avec le RASED afin de faire le point sur nos situations communes. Nous faisons également office de conseil sur ce temps afin d'aiguiller les enseignants vers les professionnels adaptés. Ces temps de partage peuvent générer des incompréhensions de la part du corps enseignant. En effet, n'étant pas soumis à la même législation nous transmettons les informations pertinentes à la compréhension de la situation au niveau scolaire.

- **Le loisir**

L'accès aux loisirs se travaille par période. Il est plus dense à l'approche des vacances scolaires avec les démarches pour des inscriptions en ACM ou encore des projets de départ en colonies.

A la rentrée, nous faisons le point sur les activités sportives et mettons en relation les familles avec les référentes du Programme de Réussite Educative si elles le souhaitent.

Les structures de loisirs sont fréquentées différemment en fonction des secteurs. Nous constatons que les familles troyennes utilisent l'ACM essentiellement comme un mode de garde alors que les familles noyates ont bien investi l'ACM et ce également pour les loisirs.

Concernant la Chapelle-Saint-Luc, il est plus compliqué pour les familles d'avoir accès aux ACM. En effet, les places sont réservées aux enfants des parents qui travaillent. Les familles que nous accompagnons déplorent ce statut qui les freine dans des démarches d'insertion professionnelle ou de formations.

Lorsque nous orientons un enfant sur un ACM nous souhaitons développer la socialisation des enfants en leur permettant d'être en relation avec leurs pairs ; favoriser l'apprentissage de la langue française (familles allophones par exemple) ; permettre l'épanouissement personnel.

Tout au long de l'année, nous sommes amenées à orienter des familles sur diverses actions, comme les activités familles. Nous communiquons les différents programmes d'animations sur les quartiers respectifs aux familles afin de porter à leur connaissance les dispositifs existants sur leurs lieux de vie et souvent à moindre coût.

Un projet avec la référente famille, le Centre de Santé Chapelain et le service Prév'Enfance débutera en février 2024. Ce projet durera un an et se formalisera par des cafés-parents autour de thématiques diverses : les écrans, le rapport au corps, la parentalité...

D'une manière générale, nous organisons parfois des ateliers en commun avec les animateurs afin de permettre aux familles accompagnées d'avoir accès aux structures leur étant dédiées. Notre présence rassure certaines familles.

Par contre, toutes les activités ne sont pas accessibles aux familles ayant des enfants de moins de trois ans. Elles ont rarement des solutions de garde donc cela peut représenter un réel frein pour s'investir et accéder à ces dernières.

Lors de notre présence aux activités familles, nous observons les interactions entre les parents et les enfants. Les éléments observés sont repris lors d'un rendez-vous individuel permettant de fixer des objectifs de travail ensemble (mise en place de cadre avec des règles simples à domicile par exemple) Pour certaines familles, ces temps permettent également de passer des moments agréables avec leurs enfants hors du domicile et de rencontrer d'autres personnes (autres parents, autres enfants).

Par le biais du Programme de Réussite Educative, une majorité d'enfants accompagnés fréquentent les associations sportives. Certaines familles peuvent se déplacer (transport en commun, véhicule personnel) au-delà de leur secteur de résidence.

- **La santé et le bien-être**

Les enfants que nous accompagnons présentent des problématiques diverses nécessitant une recherche permanente du partenaire adapté à la situation. Les familles sont confortées à la complexité des protocoles de soins. Pour l'élaboration des dossiers MDPH, certaines familles expriment leur incapacité à le remplir seul. Nous notons d'ailleurs une augmentation des orientations d'enfants nécessitant une prise en charge par la MDPH.

Les prises en charge en orthophonie nécessitent de contacter une multitude de spécialistes, de pouvoir être inscrit sur une liste d'attente et de patienter entre dix mois et deux ans pour obtenir le premier rendez-vous. Le protocole d'inscription au CMPP demande également du temps pour être mis en œuvre. Les délais pour avoir un premier rendez-vous sont de l'ordre d'une année. Pour certaines situations urgentes, le PRE peut permettre un accompagnement dans de meilleurs délais. Néanmoins, ces places sont limitées en quantité à l'année.

Certaines familles ne comprennent plus le sens de ces prises en charge du fait de l'attente et n'adhèrent plus aux propositions des professionnels. Par ailleurs, nous constatons dans nos accompagnements que certaines situations se dégradent à cause des délais d'attente qui peuvent rajouter des tensions entre les parents et leur enfant mais aussi entre l'éducation nationale et les familles.

Nous faisons le lien régulièrement avec les structures médico-sociales pour réajuster les accompagnements et apaiser les situations familiales. Les familles se sentent rassurées du lien que nous pouvons avoir avec les institutions.

Les partenaires nous sollicitent régulièrement sur la thématique des écrans. De nombreux enfants ont accès à divers objets technologiques au sein du domicile familial sans avoir de règles spécifiques quant à leur utilisation. Nous reprenons fréquemment cela en entretien individuel avec les parents.

Fort de ce constat, nous avons également construit, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, un projet parents/enfants autour de l'utilisation des écrans. Pour le moment, ce projet a été uniquement réalisé sur la Chapelle-Saint-Luc et Les Noës-Près-Troyes. Cependant, ce projet n'a pas pu être reconduit en 2023. Nous espérons pouvoir le remettre en place et l'élargir aux Chartreux en 2024.

Pour mener leur mission, les éducatrices mobilisent différents supports éducatifs tels que :

- **L'accompagnement global à la scolarité**

3 jeunes du secteur Chantereigne/Montvilliers, qui allaient rentrer en 6<sup>ème</sup>, ont pu bénéficier de cet atelier. Ces derniers étaient repérés pour leur difficulté à l'école, soit sur le plan scolaire, soit en lien avec leur relation avec leurs pairs.

Cet atelier collectif leur a permis d'appréhender la scolarité, la gestion des devoirs et l'organisation du travail de manière ludique. Les enfants ont eu accès à un ordinateur avec des jeux éducatifs, des jeux de société, diverses activités en lien avec les apprentissages. L'intervention a permis aux jeunes d'échanger sur leurs craintes du collège, de découvrir une organisation de travail adapté à leur personnalité. Pour cette première expérimentation, les parents n'étaient pas présents lors des ateliers, nous souhaitons pouvoir les inclure à quelques ateliers sur l'année 2023-2024.

En parallèle de l'atelier, nous avons fait le lien avec les enseignants ainsi qu'avec les parents afin de trouver des solutions aux difficultés qu'ils pouvaient rencontrer. Cela a aussi rassuré certains parents et nous avons également fait le lien avec les collègues intervenant auprès des 11-21 ans.

Ce dispositif est un outil complémentaire à ceux existants sur le territoire chapelain et noyat car il ne s'agit pas d'un dispositif d'aide aux devoirs mais d'un moment permettant de travailler sur les freins à la scolarité.

- **Les actions familles**

Elles sont mises en place pour permettre aux familles de passer du temps ensemble, à l'éducateur d'observer les interactions et de renforcer le lien avec les jeunes, d'échanger avec les familles dans un moment plus propice, de favoriser l'accès à la culture etc...

- Visite des remparts de Provins et spectacle des aigles : 15 personnes ont participé à cette journée famille
- Médiation animale (équestre) : 7 enfants. Cette activité avait pour objectif de développer la confiance en soi et la gestion des émotions, de responsabiliser l'enfant dans le prendre soin de l'animal, de découvrir un environnement autre que son territoire et de favoriser les échanges entre pairs
- Festival 1ère Marche : 14 personnes
- Préparation Partir en Livre Chapelle Saint Luc : 3 familles
- Japan Pop Show : 3 jeunes accompagnés par le service
- Le Roi Lion au Théâtre Mogador : 4 familles accompagnées par le service pour leur permettre d'accéder à un spectacle dans un très beau lieu et de créer du rêve.
- Une activité accrobranche a été réalisée avec les collègues 11-21 ans du secteur agglomération afin de faire le relais de certaines situations et de permettre la rencontre.
- Mer de Sable : 5 familles ont participé

### 3. Le travail partenarial

Le travail en partenariat avec l'Education Nationale diffère selon les secteurs. Régulièrement, nous rencontrons les directeurs d'établissement pour partager des informations sur des situations ou afin de nous orienter des familles.

Sur le secteur Chantereigne/Montvilliers, l'orientation des familles s'effectue dans la majorité des situations par l'intermédiaire des directeurs d'établissement lors d'un rendez-vous commun (directeur d'établissement, famille, éducatrices AJD). Pour d'autres, quand les relations avec l'école sont trop complexes (parents dont la scolarité a été difficile ou qu'il y a un conflit parent/école) les enseignants ou le directeur d'établissement transmettent nos coordonnées et les familles nous contactent directement.

Sur le secteur Troyen, nous pouvons être conviés à des instances (équipes éducatives par exemple), être présentées à une famille par l'intermédiaire de la psychologue scolaire, lors d'un entretien avec les enseignants. Les familles peuvent également nous contacter directement.

Nous nous adaptons aux fonctionnements des écoles et des enseignants. Nous pouvons pour certaines situations, être présentes sur des temps de récréation ou de repas en fonction de la problématique. Cela nous permet d'observer les enfants que nous accompagnons et les relations à leur pair. Ces informations sont ensuite reprises avec les familles et l'école afin de faire évoluer la situation.

Sur tous nos secteurs d'intervention, les contacts sont établis et le travail de collaboration est efficient. Nous travaillons en étroite collaboration avec les assistantes sociales de secteur. En effet, lorsqu'une situation nous est orientée, un lien systématique est établi afin de savoir si les familles sont déjà connues par le secteur. Par ailleurs, cela peut également nous permettre de savoir si une mesure (administrative, judiciaire, enquête sociale, IP) est en cours et d'alerter les différents services sur les éléments portés à notre connaissance.

Nous échangeons fréquemment sur les évolutions des familles accompagnées. Nous sommes amenés à réaliser des entretiens en commun pour certaines situations nécessitant notre intervention et celle du département.

Nous pouvons être également amenées à remonter des informations communes afin de solliciter d'autres alternatives pour des familles que nous accompagnons ensemble.

Nous sommes également en lien avec la Cellule de Recueil d'Information Préoccupante lorsqu'une situation le nécessite. Ce travail de collaboration nous permet de partager des informations afin d'éclairer certaines situations et de solliciter les instances adaptées et compétentes.

Lors de nos accompagnements, nous orientons certaines familles vers les référentes du dispositif PRE via une fiche de liaison ou lors de rendez-vous commun. Nous sollicitons le PRE lorsqu'un enfant a besoin de s'épanouir en dehors du domicile familial et que les parents souhaitent être soutenus dans les démarches d'accès aux loisirs/soins. Le dispositif permet de donner les moyens aux familles de bénéficier d'une aide financière et/ou matérielle. De plus, les référentes du PRE nous oriente des familles dès lors qu'une problématique éducative se fait ressentir durant le parcours du jeune.

Sur chaque secteur d'intervention, nous sommes conviées aux équipes pluriprofessionnelles de suivi. Lors de cette instance, nous pouvons avoir des orientations de jeunes. L'ordre du jour nous est communiqué en amont afin d'identifier les situations qui seront abordées.

Nous sommes régulièrement en lien avec les référentes du dispositif PRE afin de partager des informations et faire le point sur les situations accompagnées.

En fonction de la problématique des personnes accompagnées, nous sommes amenées à rechercher le partenaire compétent pouvant répondre à la situation du jeune et/ou de la famille. Nous pouvons solliciter des associations sportives, l'association familiale sur le secteur Chapelain pour l'aide aux devoirs et l'accueil de loisirs, les associations d'aides aux victimes (AVIM- CIDFF...), la Croix-Rouge pour les situations d'urgence, la Ligue de l'enseignement pour les colonies de vacances...

# Espace Musical et Culturel d'Insertion

*Brahim Abouloukoul  
Arthur Badié*

*2 services civiques :  
Léa Corcia et Eloïse Topin*

## Un espace éducatif pour enfants, adolescents et parents de demain

### DEUX AXES D'INTERVENTIONS

**PREVENTION / EDUCATION**

**CULTUREL / ANIMATION**

Les problématiques :

- Difficultés d'accès à la culture et aux espaces dédiés ordinaires.
- Difficulté d'adaptation et respect du cadre
- Difficultés pour investir des espaces ordinaires...

- Comportements inadaptés
- Incivilités
- Délinquance
- Décrochage scolaire
- Propension à l'ennui
- Conduites addictives etc.

#### **SUPPORT EDUCATIF ET CULTUREL** par un :

- Accompagnement et un suivi individualisé
- Accompagnement et mise en situation collective

#### **DES ATELIERS D'EXPRESSION LIBRE** autour :

De la musique, du chant, de la danse, de l'écriture, de la MAO

#### **OBJECTIFS TRAVAILLES LORS DE CES ACTIVITES :**

- Connaissance réciproque
- Connaissance de soi (travail individualisé)
- Socialisation (travail sur les règles de vie en communauté et confrontation à d'autres règles que celle du quartier)
- Expérimentation de la réussite
- Approfondissement du lien

Toutes ces actions de socialisation utilisent le cadre de l'activité par un travail individualisé et le groupe comme moyen d'intégration sociale, d'expérimentation et d'apprentissage des codes et des façons de vivre en société. C'est au travers de ces actions que nous transmettons des valeurs telles que : la solidarité, l'attention, le partage, la prise d'initiative, l'expérience de la responsabilité...

Ces actions mettent en jeu le sentiment d'appartenance. Elles permettent également aux jeunes de se situer dans un environnement réglementaire, administratif, juridique...

En 2023 l'Espace Musical et Culturel d'Insertion (E.M.C.I.) a permis à de nombreux jeunes d'expérimenter et de réaliser des expériences constructives autour de l'art dans un cadre où ils se sentent en sécurité et où ils trouvent une aide dans les situations difficiles. Quand ils se présentent à l'EMCI, nous les accueillons individuellement à leur arrivée. Cette première rencontre permet d'échanger autour du désir du jeune et de son éventuel projet. Elle permet aussi d'évaluer la faisabilité de la demande et de mettre en place les modalités pour sa réalisation.

Au quotidien nous offrons aux jeunes des situations d'action qui leur permettent de se confronter aux règles de l'action collective, de développer leurs capacités et leurs compétences à travers des expériences sociales multiples qui participent à leur construction identitaire dans un processus de socialisation qui demande permanence et temps.

Malgré le contexte sociétal difficile et déstabilisant, la difficulté des jeunes à se projeter, nous avons cette année réalisé plusieurs événements festifs et fédérateurs, et nous continuons à penser et à nous mobiliser pour des projets individuels et collectifs qui donnent, à des jeunes en recherche et ou en difficultés, un sens et une appartenance favorisant une projection dans l'avenir.

De ces événements en témoigne plusieurs notes positives qui nous permettent de maintenir du lien et de construire du possible ainsi que de maintenir notre participation au développement éducatif, artistique et culturel des quartiers de Troyens.

## 1. Les jeunes accompagnés en 2023

### Répartition par âge et par sexe

Répartition par âge	Filles	Garçons	Total	%
11 à 13 ans	0	0	0	0
14 à 15 ans	4	10	14	13
16 à 17 ans	8	9	17	16
18 à 21 ans	32	42	74	71
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>61</b>	<b>105</b>	<b>100 %</b>
%	42 %	58 %		

### Origine des jeunes accompagnés

Lieu d'habitation des jeunes	Nombre	%
Troyes	53	50
La chapelle Saint Luc	16	15
Rosières près Troyes	7	7
Saint André les Vergers	7	7
Pont Sainte Marie	5	5
Sainte Savine	3	3
Les Noës près Troyes	3	3
La Rivière de Corps	2	2
Saint Julien les Villas	2	2
Autres communes de l'agglomération	3	3
Hors agglomération	4	4
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

### Activités pratiquées dans les ateliers permanents

Les différents espaces que constituent l'EMCI, sont des terrains privilégiés de la rencontre et de la découverte car ils brassent des populations d'origine sociale, géographique et ethnique diverses.

Cet endroit offre également un espace où les groupes peuvent se mettre en scène : lieu d'émergences, de création et de production artistique, il est « l'espace » où s'inventent de nouvelles formes d'expression.

Ces événements et démonstrations en public, les réussites et les critiques reçues, sont toujours l'occasion pour nous d'aborder avec les jeunes l'organisation, le montage du projet, la réflexion sur l'autonomisation et la place de chacun dans le groupe.

### Le coin des danseurs

Cette année encore, plusieurs Battle ont été organisés à l'EMCI mais aussi à l'extérieur.

Le succès de ces Battles est dû à la reconnaissance des danseurs Troyens puisque plusieurs équipes du territoire français se sont inscrites pour « rivaliser » avec nos danseurs. Nous tenons à rappeler que le groupe Troyen « Sans Limite » a été champion de France et vice-champion d'Europe 2007 à Barcelone en Espagne. Plusieurs jeunes Troyens seront parmi le jury aux jeux olympiques de 2024.

Il nous semble important que ces Battles puissent avoir des lieux avec de bonnes conditions d'accueil et de diffusion permettant au plus grand nombre de se confronter dans le cadre de la danse hip hop. Maintenir notre participation au développement artistique et culturel des quartiers de l'agglomération Troyenne reste pour nous une priorité.

### Le coin des chanteurs et écrivains

Les chanteurs n'ont pas été en reste cette année aussi. Nous avons réalisé ensemble une dizaine de concerts, de battles et d'ateliers écritures.

Plusieurs jeunes ont ainsi fait l'expérience du travail individuel en atelier puis, parce qu'ils se sentaient prêts, ont décidé de s'engager parallèlement dans un espace de créations collectives autour d'événements pour en découvrir le plaisir, la valorisation mais aussi toutes les contraintes liées à cette réalisation (répétitions intensives, respects des horaires et des plannings (collectifs) définis, qualités de productions...).

Enfin, le **studio d'enregistrement** qui en sorte est la mémoire et le résultat final d'un travail tout du long de l'année. Il permet un recul et une réécoute nécessaire à une forme d'esthétique et de perfectionnement. Beaucoup d'émotions et de liens qui laissent place à des échanges importants dans le parcours de nos publics.

Ateliers permanents	Nombre de jeunes inscrits dans les ateliers
Musique et MAO (Musique Assistée par Ordinateur)	52
Danse	41
Ecriture	16
Chant	5

*9 jeunes participent à 2 ateliers.*

## 2. Les Evènements de l'EMCI en 2023

L'Emci a pu présenter cette année encore, différentes activités.

Celles-ci dans ses diversités ont pu réunir plusieurs jeunes filles et garçons de Troyes et de la métropole.

**Portes Ouvertes :** Le 14 janvier nous avons débuté notre programme annuel par une journée portes-ouvertes pour présenter les différents ateliers d'expression libres que l'Emci a mis en place autour de l'écriture, de la danse, du chant, du studio (composition musicale et enregistrement), notre programmation ainsi que notre organisation.

60 personnes, jeunes et adultes sont passés pour découvrir nos ateliers, puis assister aux spectacles de danse, de mode et de chant que nous avons présenté.

Les bénévoles de l'Emci ont proposé leurs services et partagé la transmission des valeurs que nous prônons au sein de cet espace.

**Tremplin musical :** le 18 février a eu lieu le tremplin musical destiné à mettre en avant les jeunes filles et garçons qui ont envie d'exprimer leurs talents artistiques, devant un public. 50 jeunes ont répondu présent à cet événement. Au programme, nous avons pu écouter du rap, du chant et assister à des représentations de danse.

**Lady Show :** le 11 mars a mis à l'honneur les femmes dans le cadre de la journée des femmes. Au programme : défilés, témoignages, expositions graphiques, diffusion du court métrage « Parcours de combattantes », chants et danses.

Cette journée qui s'est terminée par un spectacle, est un moment de rencontres et d'échanges avec des artistes confirmés qui racontent leurs parcours de femme.



**Esprit Hip Hop :** Esprit Hip Hop (8 avril) est une manifestation permettant la rencontre et l'échange entre les artistes, débutants et artistes confirmés issus en majorité des milieux urbains, dont le collectif TKF de Paris. Ces artistes apportent leur expérience et technique, racontent leurs parcours aux plus jeunes et les encouragent pour atteindre certains de leurs objectifs. Nous avons présenté un spectacle et démonstration de danse et de hip hop. 50 jeunes ont répondu présents.

**Festival des Cultures :** Le festival des cultures (12 et 13 mai) comme son nom l'indique, est un festival éclectique qui présente des spectacles dans sa diversité culturelle (chant, danse et défilé orientaux, africains, européens.). En parallèle, ce festival est accompagné d'une exposition des textes et graphismes réalisés par les jeunes.

**La Fête de la musique :** Comme chaque année, la fête de la musique (21 juin) permet de mettre en évidence nos jeunes artistes sur la place Salomon Rachi. C'est un rendez-vous que tous les jeunes attendent avec impatience car c'est la manifestation de l'EMCI qui rassemble le plus de public. Elle permet aussi jeunes de se produire devant leurs familles et amis et de valoriser le travail réalisé pendant l'année. Cette année, 25 artistes étaient prévus dans la programmation, ce qui en fait la deuxième plus grande scène de Troyes lors de cette soirée. Près de 500 personnes (jeunes filles, garçons, parents enfants) ont répondu présents pour encourager ces artistes, même si les conditions météorologiques ont perturbé et écourté la programmation.

**Emci show :** L'événement s'est déroulé le 22 juillet à l'Emci dans le même esprit que le tremplin musical du mois de février. 45 jeunes étaient présents.

**Champion Style :** Cet événement s'est déroulé le 30 septembre et consiste à un concours d'improvisation sur des thèmes imposés.

Pour clôturer l'année, a lieu également le 30 décembre un concours d'expression libre autour de la danse et du chant.

### 3. Les Actions partenariales

#### « Projet remobilisation » avec le Collège Beurnonville

Janvier 2023 : L'objectif de cette action est d'accompagner des jeunes de 4ème en voie de décrochage autour de thématiques qui ont du sens pour eux et qui leur permettent de s'exprimer autour de leurs valeurs, l'avenir, les rêves. A l'issue du projet, ils ont pu proposer plusieurs textes. Ce projet est travaillé avec le collège et cible les jeunes qui en ont le plus besoin. Il permet également dans certaines situations de déboucher sur un projet d'accompagnement éducatif global, au-delà de l'action.

#### 3 Projets menés en lien avec PJJ :

- L'un en février, mené avec 8 jeunes sur une réflexion autour de l'identité et de la citoyenneté
- Le second, mené les 3, 4 et 5 juillet sur la thématique « Coexister, c'est comprendre ce qui peut offenser l'autre ». Vivre et coexister avec des personnes qui n'ont pas le même mode de vie, la même culture, les mêmes traditions, les mêmes convictions, la même religion est parfois difficile. L'objectif a été de les accompagner pour porter un regard plus éclairé sur eux même et sur leurs origines et aussi sur l'autre en travaillant l'acceptation des différences. Nous avons souhaité proposer à ce groupe de jeunes de réfléchir via plusieurs petits ateliers de mise en situations, le plus souvent ludiques et interactifs afin que chaque participant y trouve du plaisir. A l'issue du projet, ils ont pu mettre en musique les textes qu'ils avaient rédigé.
- Le troisième mené en collaboration avec la PJJ et La Cravate Solidaire. Il s'agissait d'accompagner un groupe de 8 jeunes à une réflexion sur l'importance de la posture et le regard de l'autre. Plusieurs situations à travers des mises en scène ont permis aux jeunes d'avoir un autre regard sur eux. Un Podcast a clôturé cette intervention ou chaque jeune a pu exprimer le vécu de ces deux journées d'interventions.

# Insertion et Jeunes en chantier

*Aza Papazian*

Depuis cette année, l'action s'est également développée sur le secteur Chantereigne-Montvilliers en lien avec Les Cités éducatives. Porté par la Chargée d'insertion professionnelle de l'AJD, le travail autour de l'insertion et de la pré-insertion continue d'évoluer et de s'adapter aux différentes demandes des jeunes, des éducateurs et des divers partenaires.

## 1. Les objectifs de l'action Insertion professionnelle

### Accompagner les jeunes de la Prévention Spécialisée dans le cadre de leur insertion professionnelle

- Proposer aux jeunes des actions individuelles et/ou collectives dans l'objectif d'identifier et de développer des compétences (savoirs, savoir-être et savoir-faire), mais également gagner en estime de soi...
- Informer les jeunes et les collaborateurs des différents dispositifs du territoire à mobiliser
- Accompagner les jeunes dans leur recherche de stage/apprentissage : analyser leurs besoins et détecter les freins à lever
- Remobiliser des jeunes en risque de décrochage scolaire repérés par les éducateurs

### Encadrer des chantiers éducatifs

- Rechercher des supports de chantiers variés
- Organiser des chantiers adaptés aux profils des jeunes scolaires
- Organiser le recrutement des jeunes en collaboration avec les éducateurs et en fonction du projet du jeune
- Encadrer et animer les périodes de chantier éducatif (acquérir et transmettre des compétences, mettre en place des actions, des échanges en lien avec leur projet, leur avenir professionnel, réaliser un bilan)

### Partenariats, évaluation et missions administratives

- Démarcher des entreprises susceptibles d'accueillir des jeunes en stage et/ou apprentissage en prenant connaissance de leurs besoins et de leurs attentes
- Démarcher des structures capables de nous accueillir lors des chantiers éducatifs
- Etablir des liens avec différentes structures, associations etc. afin que l'équipe éducative puisse multiplier ses supports de travail et de pouvoir proposer aux jeunes des temps d'activités, de découverte, d'échanges... lors des accompagnements éducatifs.
- Développer et entretenir les relations avec les structures d'insertion
- Rendre compte régulièrement de sa mission en interne et auprès des partenaires
- Participer à la réflexion et la mise en place de divers projets et des temps de travail avec les partenaires institutionnels et fonctionnels
- Participer à certaines réunions partenariales : représenter la structure ou intervenir en son nom dans des réunions de travail ou commissions
- Rédiger des écrits : comptes rendus, bilans, etc.
- Participer aux réunions institutionnelles, aux formations

## 2. Les actions mises en place

Dans la continuité des partenariats déjà établis l'année dernière, grâce aux journées portes ouvertes de nos partenaires, les salons de l'emploi... les différents liens créés avec nos partenaires (ML, E2C, AFPA, ...) ont été maintenus et également renforcés avec d'autres, tel que le GRETA, la Cravate solidaire, l'EPIDE en orientant et en accompagnant des jeunes.

L'objectif a également été cette année d'apporter une meilleure connaissance et lisibilité des missions de l'AJD, portées par les éducateurs de Prévention Spécialisée.

En ce sens :

- Interventions régulières sur les nouveaux groupes en formation des futurs chargés en insertion professionnelle ou formateurs pour adultes, à YSCHOOLS. Ceci permet de garder des contacts privilégiés avec l'institution, et les futurs professionnels, qui eux-mêmes sont en stage sur différentes structures d'insertion ou de formation.
- Présentation de l'AJD auprès de l'ensemble des conseillers du Contrat d'Engagement Jeunes afin de rappeler les missions des éducateurs et leur champ d'intervention, totalement complémentaire avec les divers suivis de la Mission Locale.

Les liens sont également maintenus avec les différentes maisons de quartiers, Régies Services, Mon Logis, Troyes Aube Habitat, Aurore Foyer Aube ainsi que les partenaires des chantiers éducatifs.

L'année 2023 a démarré avec un chantier pour 1 jeune NEET (ni en emploi, ni en formation depuis plus d'un an et sans réelle expérience professionnelle) au Foyer Aube - Association Aurore qui avait pris son poste en octobre 2022. Le jeune a su s'adapter au sein des différentes équipes et réaliser les missions confiées. Il a su respecter les horaires imposés. Grâce à cet emploi le jeune a pu passer son permis et trouver un premier emploi en CDD de livreur en région parisienne.

Afin de travailler la proximité entre les jeunes et les services proposés au sein même des quartiers, un atelier a été mis en place pour un groupe composé de 4 jeunes à la salle informatique dédiée au conseiller numérique sur le quartier des Chartreux pour les aider à réaliser leur CV.

Une demi-journée consacrée aux techniques de recherche d'emploi avec La Cravate Solidaire au sein de l'EMCI a également été organisée. L'objectif étant de travailler l'ensemble des étapes relatives aux diverses recherches de stage ou d'emploi : CV, Lettre de motivation, entretien d'embauche, l'image etc. 3 jeunes ont pu ensuite être positionnés sur l'atelier « Coup de pouce » de la cravate solidaire.

## 3. L'accompagnement des jeunes de la Prév' dans le cadre de leur insertion professionnelle

En 2023, **79 jeunes** (32 filles et 47 garçons) ont été accompagnés dans le cadre de leur insertion par la CIP, dont 60 nouveaux jeunes

Le travail de rue qui avait été fait avec les éducateurs ainsi qu'avec les partenaires en amont, a facilité mes prises de contact avec certains qui m'avaient déjà identifiée.

### Nombre de jeunes suivis du 01/01/2023 au 31/12/2023

Age	Filles		Garçons	
	Scolarisés	Non scolarisés	Scolarisés	Non scolarisés
15	2			
16	2		13	2
17	4	2	2	1
18	6	5	8	3
19	2	3	4	8
20		3	2	1
21		3		3
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>16</b>	<b>29</b>	<b>18</b>
	<b>79</b>			

Gare	Bords de seine	Jules Guesde	Point du Jour	Sénardes	Chartreux	Chantereigne Montvilliers	Hors QPV
10	3	4	6	5	23	23	5

### Orientations et partenaires sollicités

Les jeunes accompagnés sont parfois reçus en premier entretien avec leur éducateur référent afin de faciliter la première prise de contact, d'analyser leur besoin et de réfléchir ensemble à l'élaboration de leur projet. La fréquence des rencontres s'adapte aux besoins des jeunes. La disponibilité permet d'engager une relation de confiance indispensable à l'atteinte des objectifs éducatifs.

Les accompagnements permettent de faire le point sur l'inscription des jeunes dans les dispositifs d'insertion, dont la Mission Locale.

En fonction de leur rapport aux institutions, cela permet donc aux jeunes de créer ou de recréer des liens avec des dispositifs qu'ils ne connaissaient pas ou dont ils s'étaient éloignés. Suivant leurs besoins, leurs demandes, leur état d'esprit et leur motivation, la CIP est amenée à mobiliser différents partenaires tels que :

- les centres de formation (Greta, Epide, ALMEA, CFA Interpro, AFPA, CFA Industrie)
- les aides départementales (à titre d'exemple, un vélo obtenu de l'atelier Solidaire à Ste Savine, grâce à la convention entre le département et la Mission Locale).
- les partenaires liés à l'insertion (Mission Locale, établissements scolaires, Cravate solidaire, ADAPT, E2C).

## 4. Les chantiers éducatifs

### Description de l'action réalisée

Le chantier éducatif est un support utilisé par la Prévention Spécialisée, permettant à l'encadrant et aux éducateurs d'observer le jeune dans un autre environnement, dans un autre contexte et d'approfondir les liens et la connaissance réciproque, de créer un climat de confiance en se mettant au même niveau qu'eux : partage des mêmes tâches de travail, dans les mêmes conditions et mêmes horaires.

Le positionnement sur les chantiers permet de compléter l'accompagnement éducatif mené et il peut s'utiliser dans plusieurs cas de figures pour atteindre différents objectifs, en fonction des suivis individuels de chacun. Cet outil permet d'approfondir le travail éducatif au niveau de l'approche au monde du travail (différentes étapes pour accéder au travail : entretiens de recrutement, signature du contrat de travail, découverte du milieu de travail et du groupe, fiche de paie etc.).

A travers différents échanges et observations, nous abordons également des sujets relatifs à la citoyenneté, à l'ouverture d'esprit, via différentes thématiques telles que l'environnement, le handicap, l'inclusion, le mieux-vivre ensemble etc.

Cette année, les jeunes ont également pu participer à diverses activités organisées au sein même de leur quartier :

- Journée citoyenne des chartreux
- Questionnements relatifs au jardins partagés aux Chartreux
- Embellissement du quartier de la Gare

Au total en 2023, 42 « postes » ont été attribués aux jeunes de 16 à 21 ans. 28 jeunes étant scolarisés. En tout, ils ont réalisé 587 heures sur divers travaux.

Pour la plupart c'était une première expérience professionnelle, sans compter leurs stages effectués dans le cadre de leur scolarité.

Ils ont pu durant cette semaine :

- Effectuer certaines démarches administratives afférentes à leur contrat de travail
- Appréhender le travail en équipe en milieu professionnel
- Appréhender le travail en autonomie sur les missions confiées
- Réfléchir et s'organiser en groupe, communiquer, pour optimiser la réalisation des tâches
- Echanger sur leurs parcours respectifs, se présenter d'une manière claire, s'intéresser aux autres et se poser des questions
- Créer du lien entre eux
- Découvrir des domaines méconnus ou pas encore exploités tel que le monde du handicap, le tri et le temps nécessaire pour la détérioration des déchets pendant les temps de quartier propre, la vie à la ferme etc.
- S'intéresser à la vie au sein de leur quartier et s'impliquer pour son amélioration
- Comprendre et être confrontés aux difficultés actuelles à travers les échanges avec les salariés en insertion au foyer aubois

### Bilan des chantiers :

À la suite de la mise en œuvre des chantiers, plusieurs jeunes ont pu réaliser leurs différents objectifs. Pour certains, cela a permis aussi d'étayer leur projet professionnel et d'envisager leur rentrée en septembre 2023 dans une filière leur correspondant davantage et en ce sens, éviter le décrochage scolaire.

Le bilan est positif car ces temps de chantier ont permis de :

- Financer un BAFA
- Terminer le financement du permis de conduire et travailler en tant que livreur à Paris
- Economiser pour préparer un stage obligatoire à l'étranger dans le cadre de son BTS
- Régler deux amendes TCAT
- Trouver une formation qui leur correspond : Intégration d'une formation professionnelle au GRETA
- Intégration à l'EPIDE
- S'acheter un téléphone

Dans la continuité des années précédents, nous souhaitons à nouveau développer le nombre de filles participants aux chantiers éducatifs. Cette année 12 filles ont pu participer.

Tous les jeunes ont été présents et investis dans leurs missions.

Le dernier jour des chantiers, les jeunes ont été évalués sur leur comportement durant la semaine, leur posture professionnelle, leur savoir-être etc. (auto-évaluation et la même grille est ensuite complétée par le CIP afin de faire un bilan conjoint).

D'une manière globale, la CIP a constaté que cette année les jeunes avaient été très respectueux et bienveillants les uns envers les autres, et également envers les personnes extérieures. Ils se sontentraîdés sur l'ensemble de leurs missions.

L'un des chantiers s'est déroulé quelques jours après les émeutes et ce sujet a suscité de l'incompréhension et des divergences d'opinion. Pour autant, cela a permis à chacun de s'exprimer, d'ouvrir le débat, et de reprendre les choses avec eux.

L'ensemble des jeunes ont fait un retour très positif des chantiers et souhaiteraient pouvoir développer cette modalité, l'accès au « petits jobs » étant particulièrement complexe pour les 16/18 ans.

### Les chantiers réalisés

Lieu du chantier	Nombre de jeunes		Nombre d'heures effectuées par jeune	Nombre total d'heures rémunérées par chantier	Nombre de jeunes par QPV
	Filles	Garçons			
10 et 13/05 <b>Sensibilisation et Journée citoyenne des Chartreux Mon Logis et TAH</b>	1	9	10h	100h	10 Chartreux
10 au 13/07 : <b>Mon Logis et Régies Services</b>	3	6	20h	180h	3 Chantereigne-Montvilliers 6 Gare
27/07 : <b>Mon Logis et Régies Services</b>	2	5	3.5h	35h	2 Chantereigne-Montvilliers 5 Gare
17 au 21/07 : <b>Ferme Aux Poils d'Assenay</b>	3	1	20h	80h	3 Chartreux 1 Chantereigne-Montvilliers
24 au 28/07 : <b>Association des Paralysés de France</b>	2	3	20h	100h	3 Chartreux 1 Bord de Seine 1 Gare
13/09 : <b>Sensibilisation Jardins partagés Mon Logis</b>		3	4h	12h	3 Chartreux
23 au 27/10 : <b>Foyer Aubois</b>	1	3	20h	80h	1 Chartreux 2 Sénardes 1 Gare
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>30</b>		<b>587h</b>	<b>42 jeunes en chantier</b>

# Promeneur du Net

Laura Decorde  
Léa Manga  
Julien Rozé

Depuis plusieurs années, nous sommes inscrits sur le dispositif Promeneur du Net afin d'exercer des temps de présence sociale dans les « rues virtuelles » auprès des jeunes, mais aussi pour les partenaires et les familles.

## 1. Organisation de la mission

3 des éducateurs de l'AJD sont également « Promeneurs du Net » à raison de 2 à 4 heures par semaine. Ils interviennent sur la toile principalement les après-midi et fin de journée, le matin étant plus particulièrement réservé à un travail administratif, de concertation et partenarial.

Le dispositif prévoit au départ des plages horaires définies pour les permanences virtuelles, or dans la pratique, la réactivité et l'adaptabilité que demande la mission d'éducateur de prévention spécialisée, ne permet pas toujours de respecter des créneaux précis. Néanmoins, l'usage des réseaux sociaux dans le cadre de la mission Promeneur du Net est très régulier, voir quotidien grâce au smartphone professionnel dont dispose chaque éducateur de l'AJD.

### *Répartition du temps de travail sur le dispositif Promeneur du Net*

Temps réalisés en présentiel : regroupement PDN, formations et moments d'échanges en physique	145h00
Temps de présence numérique sur les réseaux sociaux, réponses aux messages, publications et partage d'information, recherches	214h00

## 2. La Rue Virtuelle

Aujourd'hui les jeunes passent énormément de temps sur les réseaux sociaux, de même que certains parents. Le Net permet également le repérage de jeunes auxquels nous n'avons pas accès dans la rue « classique » (jeunes invisibles ou jeunes fréquentant peu ou pas les espaces publics).

Cette action permet de rentrer en relation avec des jeunes et des parents non connus, d'approfondir l'accompagnement de ceux connus via la rue, le travail partenarial, ou sur les réseaux sociaux. De plus, parler de l'utilisation d'internet avec les parents et les enfants permet parfois par la suite d'engager une rencontre physique.

Au-delà de l'entrée en contact avec les jeunes et les parents, l'expérience Promeneur du Net permet aussi d'avoir des professionnels plus aguerris sur le fonctionnement des réseaux sociaux et leur diversité, qu'ils peuvent ensuite partager avec l'ensemble de l'équipe.

Les temps de présence sociale sur le net permettent également de se tenir informé de l'actualité de nos partenaires.

### Les constats des éducateurs sur le dispositif Promeneur du Net

Cette présence en ligne s'intègre parfaitement à leur mission de prévention, encore plus ces dernières années où les contacts en distanciel sont devenus une norme. Ils ont pu partager leurs connaissances sur le numérique, répondre aux interrogations de leurs collègues et leur fournir des informations pour leur pratique numérique et éducative, chacun développant aujourd'hui son entrée en contact avec le public via les réseaux sociaux.

Le réseau PDN permet de se maintenir à jour car les réseaux sociaux sont devenus une véritable ressource pour échanger avec les jeunes et les guider dans leur pratique numérique.

La connexion aux réseaux se fait quotidiennement même si le temps de présence connecté est variable et dépend de l'organisation de la journée de travail. La connexion est facilitée par l'utilisation du smartphone professionnel. Il permet de répondre directement et maintenir un lien quasi-permanent avec les jeunes qui en ont besoin.

L'impact et la visibilité des publications envers les jeunes et les familles dépend du sujet abordé.

La présence virtuelle est un réel plus dans la démarche d'accompagnement, soit pour rentrer en contact soit pour maintenir le lien et apaiser certaines représentations. Ce dispositif permet le développement de projet, grâce à l'apport lié aux formations, aux temps d'échanges avec les autres membres du dispositif et bien évidemment à la pratique que l'on exerce. Cette pratique s'inscrit dans l'ère du temps et la numérisation des contacts (contacts uniquement virtuels) qui devient une norme pour beaucoup de personnes. Une pratique jusqu'à présent majoritaire chez les jeunes, mais qui se développe dans toutes tranches d'âge puisque les réseaux sociaux sont aujourd'hui les canaux de communication privilégiés des adolescents et des jeunes parents.

Les formes d'échange varient quelque peu d'un réseau à un autre : Snapchat fonctionne davantage avec les adolescents, Facebook permet de relayer les informations aux parents et partenaires et Instagram offre la possibilité de partager les informations et contenus plutôt à destination des jeunes. De même, l'utilisation des réseaux sociaux par les parents n'est pas la même en fonction de leur âge.

#### Les contacts et les accompagnements PdN

Nombre de contacts tous réseaux sociaux confondus en 2023		Principales thématiques abordées ou sollicitations :
Jeunes	203	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarches administratives</li> <li>- Orientation / Métiers / Formation</li> <li>- Activités et loisirs</li> </ul>
Parents	26	
Professionnels	7	

#### PdN Parentalité

Nombre de contacts tous réseaux sociaux confondus en 2023		Principales thématiques abordées ou sollicitations :
Jeunes	4	Les sollicitations sont principalement liées aux accompagnements éducatifs menés dans le cadre de notre mission de PS. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités et loisirs</li> <li>- Logement</li> <li>- Démarches administratives</li> </ul>
Parents	251	
Professionnels	54	

Les jeunes et familles rencontrés via Promeneurs du Net ne sont pas forcément connus de l'AJD, même si bon nombre connaissent déjà bien les différents partenaires sociaux. En fonction des situations, soit le Promeneur du Net les laisse venir à lui, soit il initie l'entrée en contact. Le partage des contacts se fait beaucoup plus rapidement via les réseaux sociaux. Nous sommes même parfois invités dans les groupes de discussion des jeunes, ce qui est nouveau. Nous accédons ou non à leur demande après une réflexion éducative sur le contenu de ses discussions.

Par ailleurs, les contacts sont rapidement partagés et contrairement à une mise en contact classique, le jeune ou le parent “rentre” notre compte et l’application nous prévient de ce nouveau contact. Cela ne nécessite pas de démarche particulière de leur part, ce qui facilite une mise en relation est quasi-immédiate.

Au niveau du public, la cible reste cette année majoritairement des adolescents et la liste « d’amis/followers » augmente au fur et à mesure des années.

### 3. Les actions du réseau PdN

Les rencontres PdN	Les rencontres partenaires	Les outils
Découverte des outils Web citoyens	Café des PdN	Elaboration et création d’un livret « Les 10 conseils des PdN »
A la découverte de Twitch et Discord	Rencontres départementales Echanges de pratiques	Création d’un jeu à destination des familles « Cékikipubli »
Droits et devoirs sur Internet	Ligue de l’enseignement de l’Aube	
Jeux d’argent, paris sportifs et jeux de hasard : sensibiliser et prévenir les pratiques addictives	Education Nationale	
L’usage raisonné des écrans et échanges et échange de pratiques	Réseau PdN 08/51	
Améliorer sa présence en ligne et créer du contenu adapté	Intervention sur le Harcèlement	

# Stages de Responsabilités parentales

*Véronique Van Cappellen  
Sophie Robin*

Les stages commencent par une journée collective qui se déroule à la Maison de la Justice et du Droit, s'en suivent ensuite des entretiens individuels pour chacun des stagiaires.

## 1. Objectifs du stage

Le stage de responsabilité parentale s'adresse aux parents qui ont commis une infraction en matière d'autorité parentale. Ce stage est mis en place pour permettre aux parents de réfléchir aux attitudes éducatives inadaptées envers leurs enfants.

Le stage de responsabilités parentales a été conçu sous forme de groupe de paroles, l'idée étant de pouvoir s'appuyer sur le collectif (participants et intervenants) pour amener les parents à réfléchir à leur rôle de parent, leurs fonctions éducatives. Il s'agit aussi de trouver des réponses à leurs questions. Les groupes se composent de 8 à 15 personnes.

Durant ce stage, la participation des stagiaires est recherchée. Leur prise de parole paraît nécessaire pour que ce stage ne soit pas perçu comme un cours magistral sur les « bonnes » ou « mauvaises » pratiques parentales. Bien entendu, il n'est pas question d'imposer des conseils normatifs mais bien d'instaurer un dialogue en tenant compte des expériences personnelles. Il nous importe de susciter une dynamique de groupe qui conduise les parents à évaluer leurs actions comme condamnables. Le débat en groupe permet aux stagiaires d'échanger, d'écouter les autres et d'être écoutés dans leurs difficultés éducatives. Ils entendent le point de vue d'autres parents et celui des professionnels. Echanger de manière interactive sur leurs difficultés et aussi sur leurs forces leur permettent de progresser, de reprendre la mesure de leur rôle parental et d'apprendre à faire autrement.

Nous les amenons à faire un pas de côté et réfléchir un peu plus sur les faits qui leurs sont reprochés. Ces stages visent à faire prendre conscience au sein d'un collectif que les actes de violences commis sur leurs enfants ont un impact dommageable conséquent. Les stagiaires reconnaissent les faits mais pas toujours leur responsabilité. Le message que nous faisons passer est que quelles que soient les explications ou les circonstances, rien ne justifie la violence. La loi interdit et condamne toute forme de violence envers quiconque au sein de la famille. Certains parents découvrent que la fessée ou la gifle est interdite. Durant cette journée ils reçoivent beaucoup d'informations et nous leur donnons accès à des connaissances sur les conséquences de leurs actes sur le développement de leurs enfants.

L'enjeu est d'éduquer à la parentalité. Être dans la parentalité, c'est se mettre en relation avec une petite personne en se positionnant comme grande personne. La notion de responsabilité repose sur l'agir en acceptant d'assumer toutes les conséquences de ses actions, ses paroles, ses pensées, ses décisions, ses réactions. Le parent choisit de prendre la responsabilité des émotions et sentiments qui le traverse.

## 2. Description de l'action

Date des stages	Nombre de personnes
7 février 2023	8
30 mai 2023	14
5 septembre 2023	15
12 décembre 2023	13

### Quelques données chiffrées

En 2023 : 66 mesures ont été prononcées par le parquet.

50 parents ont été convoqué sur 4 sessions de stage différents (18 femmes et 32 hommes).

9 couples parentaux ont participé au stage.

### Les Journées d'interventions collectives

Coanimée par l'AJD, le CDAD et la PJJ, la psychologue de l'AJD assure la coordination et la continuité du stage en tant qu'intervenant modérateur permanent sur la journée.

La journée se déroule sur 4 temps :

#### **1<sup>ère</sup> intervention** **« Loi et parentalité »** **(Axe juridique)**

Intervention de la juriste du CDAD sur les devoirs d'éducation, d'entretien, de protection des parents à l'égard de leurs enfants mais également vis-à-vis de l'autre parent dans le cadre d'une séparation. Elle explique les principes de l'autorité parentale, les droits et devoirs qui incombent aux parents ainsi que les conséquences judiciaires de leurs actes.

#### **2<sup>ème</sup> intervention** **« Les besoins des enfants »** **(Axe réflexion)**

La psychologue de la Protection Judiciaire de la Jeunesse apporte une meilleure connaissance des étapes de développement de l'enfant. Ce qui permet aux parents d'adapter leurs attentes et exigences par rapport aux compétences de leur enfant. L'intervention est axée sur l'identification des besoins de l'enfant.

#### **3<sup>ème</sup> intervention** **« Comment se situer en tant que parents ? »** **(Axe Parentalité)**

La psychologue libérale invite les parents à s'interroger en groupe sur leurs représentations personnelles du rôle, des fonctions et des responsabilités parentales ainsi que sur leurs différentes réactions, ressentis et positionnements dans l'éducation de leurs enfants.

#### **4<sup>ème</sup> intervention** **(Axe éducatif)**

L'éducatrice spécialisée de l'AJD intervient sur la fin de la journée sur le thème « Aide et soutien à la parentalité ». La première partie de ce temps permet à chacun de se présenter. C'est pour les stagiaires l'occasion de se présenter différemment du début de la journée et pour l'éducatrice de cibler et d'évaluer les attentes, les résistances et les questionnements ou incompréhensions en vue de préparer l'entretien individuel. Le deuxième temps a pour objectif de permettre aux stagiaires d'identifier les différentes structures éducatives, médico-sociales et/ou juridiques existantes. Les personnes peuvent s'y référer et contacter les institutions lorsqu'elles se posent des questions ou rencontrent des difficultés familiales soit dans l'éducation de leurs enfants, soit au sein de leur couple. C'est pourquoi après le tour de table, où chacun se présente librement, l'éducatrice leur propose « le guide des services d'aide à la parentalité » remis à jour régulièrement, en outil ressource et aide-mémoire.

## Les entretiens individuels

L'éducatrice reçoit ensuite chaque stagiaire lors d'entretiens individuels post stage dans un délai de 3 semaines après le stage, à la Maison de l'Adolescence.

Après une mise à distance par le temps qui s'est écoulé entre le stage et l'entretien individuel obligatoires, leur réflexion, pour la plupart du temps, est différente et d'autant plus constructive. Les stagiaires sont moins dans l'émotionnel et le rejet de la sanction.

Lors de cet entretien, il leur a aussi demandé de préciser leur situation familiale, leurs ressentis vis-à-vis de cette journée, et l'éducatrice leur présente plus précisément les différents services pouvant leur apporter une aide en lien avec leur problématique.

La quasi-majorité des participants reconnaissent les bénéfices de cette journée. Pour certains, il est pénible de dire à voix haute la raison de leur présence à ce stage parce que se sont souvent des événements qu'ils ont cachés à leur entourage. Ils sont envahis par la honte et ont peur du jugement des autres stagiaires. A la fin de la journée, certains parlent de sentiment de liberté, de soulagement et ne se sentent plus seuls.

Les apports théoriques des différents intervenants ainsi que le partage des expériences de chacun leur ont permis de débiter, de prolonger ou d'affirmer une réflexion constructive sur les faits qui leur sont reprochés. C'est souvent l'occasion pour ces parents de connaître, de clarifier ou d'approfondir leurs droits et ceux de leurs enfants.

L'éducatrice a pu constater que le stage confrontait les participants à leur regard sur leur positionnement éducatif de manière générale. Certains se sentent rassurés, confortés dans leur éducation. Pour d'autres cela peut être « une formalité » de part des accompagnements éducatifs récurrents antérieurs ou en cours.

Le délai entre les faits et la participation au stage est parfois long. Ils ont donc déjà résolu leurs difficultés et ne voient plus l'intérêt de participer à cette journée. Cette distance temporelle entre les faits et le stage, leur est surtout difficile parce que cela leur demande de revenir sur les faits qu'ils tentent d'oublier. D'un autre côté, cette distance leur a permis de mettre à profit un suivi psychologique, de soigner leur problématique avec l'alcool ou de demander une aide éducative lorsque celle-ci n'est obligatoire, également de réfléchir sur l'éducation parentale de leurs enfants et beaux-enfants afin de se remettre en cause pour réajuster leur posture éducative.

Cependant, le stage et l'entretien et parfois même l'audition, leurs ont permis d'entendre d'autres aspects des responsabilités liées à la parentalité et ainsi de s'affirmer et de se projeter au mieux dans leur rôle éducatif et également d'informer leurs enfants de leurs droits. De plus, quand les deux parents participent au stage séparément, cela leur apporte un regard sur l'éducation de leur enfant en tant qu'individu et couple parental. Cette nouvelle vision complémentaire de l'éducation favorise alors une cohérence parentale.

L'entretien individuel post stage permet aux personnes de reprendre leur parcours, d'être écoutées, d'échanger sur leur positionnement éducatif et d'être informées sur les orientations possibles et ainsi de mettre en perspective leur positionnement en cas de nouvelles difficultés.

Pour d'autres, des mesures éducatives judiciairisées ont été prises pour protéger les enfants et ont permis aux parents de bénéficier d'un accompagnement éducatif effectué par des professionnels de la protection de l'enfance.

Des participants ont su solliciter une aide auprès de notre service de prévention spécialisée afin d'élaborer une réflexion visant à faire émerger leurs propres solutions et d'autres ont su solliciter les services adaptés avant même d'avoir effectués la journée de stage.

Certains stagiaires montrent des réticences quant au message porté par le stage et reste figé sur leurs positions éducatives ou disent vouloir se désengager de leurs fonctions parentales. Le temps en individuel permet alors de réaffirmer les rôles parentaux de chacun dans l'éducation des enfants. D'autres évoluent dans leur réflexion comme par exemple ils prennent conscience de l'importance de créer un climat de confiance avec leurs enfants pour les accompagner dans leurs différents stades de développement. Enfin des participants ont pu ressentir un certain décalage par rapport à la diversité et la gravité des faits représentés lors des stages.

Lors de ces entretiens, des orientations sont proposées sont proposées notamment auprès de :

- La Maison De l'Adolescence
- La Prévention Spécialisée (AJD et SE10)
- Le Centre de santé et de la sexualité
- Les Consultations Médico-Psychologique (adulte ou adolescent)
- La MDPH
- Les structures en lien avec les addictions (Addictions France, Oppelia10)
- Les Médecins PMI
- Les Assistantes sociales de secteur
- Les Assistantes sociales scolaires

# Accompagnement et encadrement de Chantiers Jeunes 16/25 ans de la Ville de Troyes

Mory Komara

Cette action s'est déroulée sur la période du 6 juillet au 31 décembre 2023, avec un démarrage effectif de la première session de chantier le 25 septembre 2023.

Ces chantiers mis en œuvre par la Ville avaient pour objectif de proposer un contrat à des jeunes de 16 à 25 ans, éloignés des dispositifs d'accompagnement et de l'emploi et en voie de marginalisation ou ayant basculé dans la délinquance.

L'intervention auprès des jeunes se déroulent sur une période de 14 semaines composée de :

- 60h de chantiers encadrés par l'éducateur spécialisé de l'AJD, réparties sur 8 semaines
- 4h hebdomadaires d'activités physiques de remobilisation pendant les 8 semaines de chantiers, animées par un agent de la Ville
- L'accompagnement éducatif individuel réalisé par l'éducateur spécialisé de l'AJD (en amont, pendant et à la suite du chantier)

## 1. Bilan global des chantiers

Au total, sur les 2 chantiers mis en œuvre, environ 20 jeunes ont été rencontrés pour potentiellement intégrer les chantiers de niveau 3.

Parmi eux 11 jeunes ont été positionnés (et ont signé leur contrat) dont :

- 1 jeune a renoncé au dernier moment en raison d'un départ en urgence en Guyane
- 1 jeune a finalement intégré le CFA pour débiter un CAP électricité

1 <sup>ère</sup> session (démarrage le 25 septembre)	2 <sup>ème</sup> session (démarrage le 16 octobre)
3 jeunes	6 jeunes

Les chantiers ont permis une mise au travail des jeunes dans l'objectif de les remobiliser sur le plan social et professionnel. Cela a permis une évaluation, une orientation ainsi que l'élaboration d'un projet professionnel avec les jeunes afin de les replacer dans une dynamique positive d'insertion.

Pour l'ensemble des jeunes cette 1<sup>ère</sup> expérience leur a permis une découverte du monde du travail en les ouvrants sur différents corps de métier. Ils ont pu échanger avec les agents techniques sur leur parcours.

Ce dispositif a permis de travailler à l'acquisition de comportements appropriées en milieu professionnel et de se confronter aux codes sociaux nécessaires à leur intégration au sein d'une équipe de travail.

Même si certains jeunes ont eu pas mal d'absence, ils ont su intégrer l'intérêt d'en informer le plus rapidement possible leur éducateur référent. Pour autant, ils n'ont pas toujours le réflexe d'apporter un certificat médical et il est nécessaire de leur rappeler.

Les chantiers se sont déroulés de manière générale dans une bonne ambiance, avec une bonne attitude des jeunes, un respect des consignes et de la ponctualité.

Le chantier a eu une double fonction :

- Celle d'exécuter un travail qui passe par l'acquisition de gestes et techniques professionnelles, ce qui constitue une forte source de motivation (concret pour les jeunes).

- Celle de rencontrer de nouveaux jeunes, avec des personnalités différentes (où certains se sont révélés être moteur du groupe), ayant chacun leurs parcours de vie et opinions différentes. Mais réunis ensemble dans le même but, ils ont su se respecter, reprendre goût au travail et être accompagné dans leur projet socio-professionnel et cela dans une ambiance de travail motivante et agréable.

## 2. Bilan de l'accompagnement social et éducatif

L'accompagnement social et éducatif a permis d'accompagner les jeunes en amont et en aval du chantier et d'identifier et lever les freins à leur insertion sociale et professionnelle. Les difficultés d'insertion professionnelle sont généralement cumulées à tout un tas d'autres difficultés. L'éducateur a été amené à les remobiliser tout au long des chantiers. Le temps passé ensemble lors des chantiers, des ateliers et des entretiens individuels a permis aussi de faciliter le lien avec les jeunes et de travailler avec eux tant sur le plan collectif qu'individuel. Pour autant, certains jeunes n'étaient pas encore prêts et avaient encore beaucoup de difficultés à résoudre, de ce fait ils n'ont pu aller au bout du dispositif. Pour la grande majorité, les jeunes sont quand même restés en contact.

Dans le cadre des accompagnements, nous avons pu, sur la base du volontariat, leur présenter différents lieux ressources pour eux, notamment lors d'une rencontre organisée par Pole Emploi pour leur exposer les différents dispositifs d'insertion, à laquelle 3 jeunes ont participé.

### L'atelier écriture

L'atelier écriture avait pour objectif de pouvoir se retrouver dans un autre contexte et en collectif, se découvrir, s'amuser, et échanger par le biais de textes écrits. Les jeunes ont apprécié l'atelier et le lieu où se déroulait l'activité se déroulait, à savoir à l'EMCI.

Le sujet choisi pour les deux sessions a été « les valeurs du travail » et s'est déroulé sur plusieurs séances.

Pour la 1<sup>ère</sup> session, les jeunes ont travaillé individuellement. Chaque jeune a choisi un artiste, un sportif, ou une personnalité qui représente pour eux une réussite professionnelle, sociale, familiale. Ainsi, ils ont par le biais de l'écriture, pu s'entraîner à collecter les informations, à les hiérarchiser afin d'organiser leurs idées.

Pour la deuxième session, les jeunes ont décidé de travailler collectivement. Ce travail en groupe a permis, dans un esprit convivial, d'avoir un échange avec les autres, de s'exprimer, d'exercer sa mémoire, de s'enrichir par l'échange et la confrontation des idées avec les autres.

Lors de cet atelier, les jeunes ont effectué des recherches sur Internet, partagé leurs connaissances, ont pu s'entraider pour exprimer leur point de vue. Cela a également permis d'évaluer leur capacité à passer à l'écrit et au retour à la formation.

### Session Sport

Dans la cadre de l'action, des activités physiques de remobilisation sont organisées et animées par la ville de Troyes pendant les 8 semaines du chantier à hauteur de 4h hebdomadaires.

L'éducateur a participé à la 1<sup>ère</sup> séance et cela a présenté un réel intérêt pour lever les freins à la participation et la mise en route de l'activité, tous les jeunes n'étant pas forcément intéressés pour y participer.